

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliés à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos) LE NUMERO : 3 F
1er janvier FRANCE un an : 15 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 30 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10ème Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre
Novembre - Décembre

La POLITESSE est une monnaie qui enrichit non point celui qui la reçoit, mais celui qui la donne.

HAFIZ

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 291 — ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES —

MAI 1976

Appel du Conseil d'administration à tous les musiciens

Dans ce journal « La page de TOUCY » vous apporte régulièrement des nouvelles des activités du CENTRE DE PROMOTION MUSICALE ALBERT EHRMANN, qui fonctionne maintenant depuis plus d'un an à la satisfaction de tous ceux qui sont venus y suivre des stages.

Vous savez que les dépenses de premier établissement, achat des bâtiments, remise en état et aménagements, achat de matériel, etc... ont été importantes. Sans doute, nous avons reçu une aide financière de l'Etat, mais cette aide n'a couvert qu'une partie des dépenses. Le reste a été supporté par la Confédération Musicale de France elle-même, pour la plus grande part.

Aujourd'hui, il reste encore à compléter les aménagements : 6 chambres supplémentaires, 20 cabines de travail individuel, création d'un foyer, d'une buanderie, ravalement des façades.

La C.M.F. n'a pas actuellement les moyens financiers d'exécuter cette deuxième tranche de travaux. Il vous serait pourtant facile à tous de lui donner ces moyens, en consentant un sacrifice individuel minime. Certains Présidents de Fédérations ou d'Unions départementales, par exemple M. GACHASSIN (Fédération des Hautes-Pyrénées), M. JULIEN (Union départementale de la Nièvre) ont d'ailleurs déjà pris des initiatives dans ce sens et leur démarche a trouvé auprès des musiciens de leurs Sociétés le meilleur accueil.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit pour chaque musicien membre d'une Société fédérée et confédérée de donner personnellement UN FRANC pour TOUCY. Nous sommes 5.400 Sociétés, environ 500.000 musiciens. Un franc pour chacun, c'est une somme dérisoire, mais un franc donné par tous, cela fait 50 millions d'anciens francs.

Le Conseil d'Administration adresse donc instamment cet appel à tous les Présidents de Fédérations pour qu'ils organisent cette collecte dans leur circonscription. C'est la seule solution pour nous permettre de terminer rapidement l'équipement de TOUCY, ce dont chacun sera bénéficiaire directement ou indirectement. C'est aussi un moyen de nous compter et de montrer que nous voulons vivre.

D'avance à tous, le Conseil d'Administration dit : « Merci ! »

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président : André AMELLER.

P.S. Il est rappelé que le C.C.P. de la C.M.F. est 4638-65 Paris.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir. »
Jean-Jacques Rousseau.

HOMMAGE A GEORGES MIGOT

Le grand musicien que nous venons de perdre le 5 janvier 1976 aurait pu nous être ravi il y a bien longtemps lorsqu'un éclat d'obus, au cours de la guerre 1914-18, faillit lui être fatal. Il resta alors paralysé pendant un an et, durant plusieurs années d'immobilité vaincue à force de courage et d'optimisme, il puisa dans ce « retour sur soi-même » la puissance de réflexion qui affirma sa haute personnalité et sa destinée d'artiste.

Cette destinée, Georges MIGOT l'a conduite au milieu du courant incessant de l'évolution, il l'a trouvée dans la tradition française, auprès de tous ceux que nous avons rencontrés ici : auprès des troubadours, des polyphonistes de la Renaissance, des luthistes, auprès de Couperin, de Rameau, de Berlioz, de Debussy, de Fauré, de Roussel, de Ravel et tant d'autres. Il les connaît tous ainsi que les maîtres étrangers de tous les temps. Il les connaît non par vanité mais par besoin d'homme scrupuleusement honnête qui veut suivre son chemin seul. « Tout savoir mais tout oublier aux instants de la création ».

Plaisamment, en faisant allusion au « Groupe des Six » on a dit que Georges Migot était le « Groupe du Un ». N'était-il pas, en effet une trinité : 1) MIGOT-musicien ; 2) MIGOT-peintre ; 3) MIGOT-esthéticien ?

Bien sûr, vous admirez peut-être avec moi et peut-être aussi avec un brin d'envie, un personnage qui est parvenu à ces sommets ? Le cas n'est pas unique, nous le savons, mais ce qui est unique c'est la réaction de ceux qui s'en trouvent gênés. Dans notre monde musical où nous devrions « nous aimer les uns les autres » nous sommes toujours guettés par tel grincheux qui, au lieu de ressentir le bienfait musical, recherchera le moyen de démolir.

Ne pensons pas à celui-là et laissons-le reprocher à Migot d'avoir été peintre (poète aussi) en même temps que musicien. La peinture et la musique sont proches ! Qui ne parle pas de couleur en matière sonore ? Qui n'a pas remarqué la gamme des couleurs dans tel paysage ? Qui n'a pas employé sa palette sonore pour faire briller les teintes chatoyantes de son orchestration ? Et Grétry n'a-t-il pas vu des couleurs attachées aux tonalités ? Il n'est pas le seul...

Vue intense que celle de ce créateur ardent qui savait s'échapper vers la nature pour écrire dans le calme les œuvres qui devaient longtemps mûrir. Il est bon de signaler l'origine de son nom. Migot est un vieux mot picard ou wallon qui signifie « lieu où l'on garde les fruits jusqu'à maturité ».

De cette dualité musique-peinture, il s'est dégagé une technique des plans et des coloris que l'on retrouvera tout au long de son œuvre. « Polylinéaire », « polylinéaire » sont des néologismes dont il prait qu'on l'exécute mais qui caractérisent une musique mal à l'aise entre les barres de mesure. Chez Georges Migot tout cède à la voix, au sens employé par les polyphonistes. Chaque ligne possède son indépendance et évolue « sans dépendre d'une harmonie imposée par une basse ou d'un mouvement imposé par une partie supérieure ».

N'allons pas déduire de cela que c'est la porte ouverte au désordre sous prétexte d'une conception personnelle de la liberté apparente d'un style qui, au lieu de se tourner vers les dodécaphonisme, rejoint dans le présent les maîtres du passé. « Retrouver, reconnaître les lignes sonores, les harmoniques, les rythmes, afin d'être nouveau avec tout un passé homogène derrière soi ».

Cette liberté, savamment réglée, est suffisamment éprouvée par le temps. Elle montre une éblouissante maîtrise de l'écriture due à une connaissance approfondie du métier et à une culture très étendue.

(SUITE PAGE 3)

CONCERTS PUBLICS

Musique des Gardiens de la Paix de Paris

MOIS DE MAI (7). — mardi 4 mai, 20 h. 30 : square Montsouris - Musique ; jeudi 6 mai, 20 h. 30 : square du Temple - Batterie-Fanfare ; samedi 8 mai, 15 h. : Parc Floral - Musique et Batterie-Fanfare ; jeudi 13 mai, 20 h. 30 : Square Jean XXIII - Batterie-Fanfare ; jeudi 13 mai, mai, 15 h. : Parc Floral - Musique ; jeudi 27 mai, 16 h. : Luxembourg - Musique ; jeudi 27 mai, 16 h. : Champs-Élysées - Batterie-Fanfare.

MOIS DE JUIN (6). — Lundi 7 juin, 15 h. : Parc Floral - Musique et Batterie-Fanfare ; mardi 8 juin, 20 h. 30 : Square A. Chéroux - Musique et Batterie-Fanfare ; vendredi 11 juin, 20 h. 30 : Square Trousseau - Batterie-Fanfare ; jeudi 17 juin, 20 h. 30 : Square Jean XXIII - Musique ; dimanche 27 juin, 15 h. : Parc Floral - Musique.

MOIS DE JUILLET (5). — Dimanche 4 juillet, 15 h. : Parc Floral - Batterie-Fanfare ; jeudi 8 juillet, 20 h. 30 : Square Necker - Musique ; lundi 12 juillet, 20 h. 30 : Square du Temple - Musique et Batterie-Fanfare ; mardi 13 juillet, 16 h. : Luxembourg - Musique et Batterie-Fanfare ; mercredi 14 juillet, 16 h. : Place de l'Hôtel-de-Ville - Musique et Batterie-Fanfare.

MOIS D'AOUT (4). — Samedi 21 août, 16 h. : Luxembourg - Musique ; dimanche 22 août, 16 h. : Champs-Élysées - Musique et Batterie-Fanfare ; jeudi 26 août, 20 h. 30 : Square Necker - Batterie-Fanfare ; jeudi 26 août, 15 h. : Parc Floral - Musique ; mardi 31 août, 20 h. 30 : Square Sarah-Bernard - Musique.

72^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

(Lire le compte rendu page administrative n° 6)

Dimitri CHOSTAKOVITCH Musique et traditions Nationales

Les traditions musicales des peuples et la culture musicale moderne, tel fut l'un des points du programme sur lequel s'est penché le récent Congrès international de musique de Moscou. Nous publions ci-dessous un article exclusif de Dimitri Chostakovitch, dans lequel le grand compositeur soviétique expose quelques idées ayant trait aux principaux aspects de la culture musicale du XX^{ème} siècle.

Il semble qu'on voit se préciser en ce moment dans le développement de la culture musicale mondiale un certain nombre de jalons qui doivent nous permettre de saisir la nature des traditions musicales nationales dans leur mouvement et leur interférence. J'ai en vue à la fois les traditions folkloriques et celles de l'art professionnel. Les musiciens, les critiques et les compositeurs de notre temps se heurtent à un certain nombre de problèmes sérieux sur lesquels les avis sont variables, voire diamétralement opposés. Il y a là notamment le très important problème des rapports et de l'influence réciproque des cultures musicales de l'Occident et de l'Orient, des cultures de peuples formés aux traditions de la pensée musicale européenne et des peuples du reste du monde. Personnellement, j'ai été très sensible à l'opinion du professeur Menon, Inde, qui estime fort justement que le terme de « pays en voie de développement » convient mal à bien des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, où existent des cultures aussi anciennes qu'éminentes. Si ces pays ont pris un grand retard sur l'Europe et les Etats-Unis en ce qui concerne le développement industriel, il est clair qu'il serait pour le moins déplacé d'affecter à leur égard une attitude protectrice et de généraliser l'acceptation de pays en voie de développement au domaine des arts.

Je ne me sent pas suffisamment préparé pour rompre en visière avec certains spécialistes distingués de l'art musical d'Asie et d'Afrique. Je ne suis ni un savant ni un chercheur et, la main sur le cœur, j'avoue avoir manqué de temps pour étudier

avec toute l'attention requise les voies dans lesquelles pourrait s'engager l'évolution des musiques non européennes. A quel point les moyens d'expression accumulés par un peuple pendant des siècles peuvent-ils être utilisés aujourd'hui tels quels ou après adaptation aux normes esthétiques d'une autre culture nationale ? Je ne vois pas tout à fait clair dans la question de ce que l'on appelle l'incompatibilité des systèmes de pensée modaux et harmoniques, de l'action faste ou néfaste sur le legs culturel des pays d'Orient, des procédés de développement polyphonique ou harmonique qui caractérisent la musique européenne.

Mais il est une chose dont je suis totalement convaincu : c'est que dans le contexte de la culture universelle toute la multiplicité des traditions musicales nationales et toute la richesse du patrimoine accumulé sont par principe égaux : mélodie, rythme, timbre, vision poétique des bar-des populaires, des instrumentistes, des musiciens professionnels. Le fin fond de l'affaire, selon moi, n'est pas dans la compatibilité ou l'incompatibilité des divers systèmes musicaux, mais dans la façon et dans les méthodes à l'aide desquelles on prétend résoudre le problème des rapports et de l'influence réciproque de cultures créées par des peuples ethniquement et géographiquement différents. En ce domaine, tout est affaire de tact artistique, de talent musical, qu'il s'agisse du compositeur, du musicien, du pédagogue ou du théoricien ; bref, de la responsabilité professionnelle, de l'honnêteté du créateur.

Certes, celui-ci pourra buter sur de nombreux récifs. Le danger reste toujours d'un nivellement, d'une standardisation des différentes cultures musicales, selon une norme européenne pondérée. Et l'on comprendra l'inquiétude à ce propos de ceux qui se consacrent à la formation de musiciens professionnels nationaux, des spécialistes avertis de toutes les formes de propagande musicale. Nous ne pourrions admettre une approche irréflective et, pis enco-

(SUITE PAGE 3)

Encore un centenaire

La célébration d'un centenaire de chorale d'amateurs est chose trop rare dans la région parisienne pour ne pas être soulignée particulièrement. Ce sera le cas cette année pour la Chorale Municipale de Courbevoie.

Fondée en 1876 sous la forme traditionnelle de l'Orphéon lancée par Wilhelm, elle ne comporta jusqu'en 1944 que des hommes. Ce ne fut qu'après la Libération de Paris qu'elle devint mixte.

Après que nombre de chorales de la capitale ont disparu depuis la dernière guerre, elle a survécu, avec quelques autres, malgré les difficultés de recrutement.

Autre trait assez peu courant à signaler : en un siècle elle n'a compté que trois chefs. Son di-

recteur actuel, Roger Baron, bien connu dans le milieu fédéral de l'Île-de-France, depuis 50 ans, est à sa tête depuis 35 ans.

La célébration de ce centenaire sera marquée le 23 mai prochain, par un festival choral et instrumental, qui rassemblera, aux côtés des choristes courbevois, la Chorale Cécilia de Poissy et la Chorale de Saint-Germain, ainsi que les trois sociétés instrumentales locales (Union Harmonique, Cercle Symphonique, Cercle Mandoliniste) et l'Orchestre d'Accordéons de Paris. Ces formations se produiront individuellement et accompagneront également des chœurs.

Enfin l'enfance sera à l'honneur avec 150 choristes des écoles de la ville.

LA CHRONIQUE DE TOUCY



...TEL QUE L'A VECU UN STAGIAIRE

Du 21 mars au 2 avril, neuf stagiaires (de 20 à 46 ans) ont participé au C.N.P.M. Albert Ehrmann de Toucy à un stage de direction d'orchestre animé par Ferdinand Koch, directeur adjoint du Conservatoire de Strasbourg.

Coexistant avec un stage de perfectionnement en Orchestre d'harmonie, ce stage a été conçu selon deux objectifs principaux : la préparation d'un concert et une réflexion plus générale sur les problèmes posés par la direction d'une société musicale d'amateurs, la plupart des stagiaires se trouvant confrontés à ces questions.

La matinée était consacrée à un travail technique : travail de gestique et appréhension d'une partition. La première remarque qui s'impose et dont tous les stagiaires étaient conscients avant même le début du stage est que sans la résolution des problèmes de gestique posés par la participation, il ne peut y avoir une véritable direction d'orchestre.

dans laquelle s'effectuait le travail, ambiance due à la disponibilité de chacun et en grande partie à la compétence, au dynamisme et au contact amical de notre animateur, nous avons bientôt exprimé le désir de nous retrouver après la répétition de l'après-midi pour continuer le travail de la journée ou bien pour discuter à bâtons rompus des problèmes de la direction de nos sociétés musicales. C'est ainsi que des questions comme le fonctionnement d'une école de musique, le futur Certificat d'Attitude à la Direction des Sociétés Musicales Populaires, le comportement du chef d'orchestre face à ses musiciens, etc... ont été soulevées. Des sujets variés, des discussions toutes également intéressantes.

Voilà donc le stage de Direction tel que je l'ai vécu, tel qu'il nous a été permis de le faire grâce à l'initiative et à l'accueil de tous les « permanents » de Toucy et à la compétence des animateurs.

LIONEL.

PREMIER ANNIVERSAIRE

...CE QU'EN A DIT LA PRESSE LOCALE :

Un an de vie toucycoise pour le Centre National de Promotion Musicale « Albert Ehrmann ».

Voici un an déjà ! Le Centre national de promotion musicale Albert Ehrmann était inauguré, à Toucy, n'est-ce pas l'occasion de procéder au check-up de cette école unique en France ?

Depuis le 26 mars 1975, à un rythme à peu près continu depuis le 1er juillet, 1.500 stagiaires sont passés par Toucy.

Ainsi que l'exprime M. Tonnon, directeur du centre :

« La vocation originale de « La Maison » réside en la formation des cadres de la Confédération musicale de France... »

Rappelons que la C.M.F. regroupe 650.000 musiciens, ce qui correspond à 5.000 sociétés de musique.

M. le directeur du Centre Albert Ehrmann souligne un phénomène actuel :

« Des stagiaires reçus, 60 % ont moins de 20 ans ; nos vieilles fanfares renaissent, alors qu'il y a plus de dix ans, l'audio-visuel, comme le disque, comme la radio, semblaient poliriser tout le temps libre des adolescents et jeunes hommes ».

Aujourd'hui, ces loisirs-là semblent dépassés...

« Comme la vitesse, et, signe des temps :

« 20 % de filles ; une féminisation qui aurait paru impensable il y a encore peu... »

Toutefois, ces jeunes sont infiniment plus exigeants que leurs aînés :

« Nous sommes amenés à travailler toujours à la recherche d'une qualité authentique... confirmera M. Tonnon. »

La conclusion concrète de cette modification conduit le centre national dans deux directions :

— la formation des chefs d'harmonie ;
— le perfectionnement des jeunes musiciens, principalement ceux venus du milieu rural où un seul chef de musique ne peut, raisonnablement, assumer toutes les formations instrumentales.

A TOUCY EST NEE...

Le concert du jeudi 1er avril fut le résultat de la présence conjointe de deux stages. L'un de neuf chefs (de 20 à 46 ans) travaillant sous la direction de Ferdinand Koch, directeur adjoint du Conservatoire de Strasbourg ; l'autre de jeunes, lesquels ont posé leur candidature à l'Harmonie Nationale Junior ; ces jeunes constituaient l'orchestre naturel mis à la disposition de ces chefs réunis à Toucy.

Pris dans les différents stages, par sélection, 55 jeunes se retrouveront à Toucy le 15 juillet, avant de partir en tournée. Du 22 au 31, dans cette formation nouvelle, également unique en France. Une animation musicale de la Puisaye est possible,

auparavant, au gré des municipalités, de comités des fêtes...

PORTE OUVERTE SUR L'EUROPE :

A la vocation de base du Centre national viennent d'autres perspectives :

« L'Education nationale, par l'inspection générale de la musique, nous fait l'honneur d'envoyer ses enseignants, ici, pour des stages inclus dans le plan général de formation continue... »

Troisième aspect de ce développement de l'école toucycoise : l'Europe ; par exemple, le lundi 5 courant, 80 personnes « nous » viennent du Luxembourg ou de Belgique, par l'intermédiaire de la Confédération internationale de musique.

Notons que 20 de ces stagiaires ne pourront être logés ailleurs qu'à l'hôtel (le centre a ses limites...), nous voyons par-là naître le rapport avec un tourisme possible en Puisaye.

A L'HOTEL D'EUTERPE

A Toucy, se succèdent en plus : — Des « journées d'études » par week-end, ou durant trois à quatre jours ; ainsi afin de traiter du problème des juniors, la Confédération organise un séminaire de trois jours. Les 1er et 2 mai, seront consacrés au « problème de la musique à l'école ».

« Ce trimestre, l'IMSE a mis sur pied deux fois quatre journées d'étude ; prochainement, sa section française viendra y étudier la musicothérapie, ou de l'influence de la musique dans le traitement d'états morbides, de dépressions mentales, sous la direction de M. Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon... »

Plus généralement, le centre sert de lieu d'accueil pour 48 h. de formation.

« Par exemple, des ensembles vocaux, tels celui de Raphaël Passaquet ; lui, vient avec son groupe au moins une fois par trimestre... »

ENTRE LOISIRS ET CULTURE

Le Centre national de promotion musicale Albert Ehrmann est subventionné de la Jeunesse et des Sports... En fait, il apparaît comme une « plaque tournante » entre les jeunes et la culture.

La Fédération musicale de l'Yonne y a tenu son congrès (le 7 mars 1976), elle y organisera, du 27 juin au 4 juillet, un stage pour les jeunes musiciens ruraux du département ;

« Grâce à une très correcte subvention du Conseil général, votée à l'unanimité, sans aucun problème, à la demande du rapporteur, M. Gabriel Pommier, conseiller général d'Auxerre-Est... Il est évident que la réussite interne du centre Albert Ehrmann est acquise, mais l'on ne peut se désintéresser de son intégration au milieu ambiant, ni de ses ap-

ports éventuels à l'économie locale ; c'est ce qui nous reste à considérer... »

G. de CRANCE.

Un prestigieux concert offert aux Toucycois

TOUCY. — Pour le premier anniversaire, les stagiaires candidats à la sélection à l'Harmonie Nationale Juniors 1976, ont offert, à l'église de Toucy, un concert de choix à tous les amis de la musique.

L'église avait pris un aspect inhabituel avec, au fond du chœur, les 64 pupitres et le podium du chef. La population, venue nombreuse, ne s'était pas trompée sur la qualité du programme présenté.

Après de M. Tonnon, on remarquait plus particulièrement M. Trécourt, directeur de la fanfare locale ; Mme Limieri, représentant la Jeunesse et les Sports ; Mlle Goussard, adjoint au maire de Toucy, et M. Pointron, conseiller général, qui avait pris place auprès de Mme Tonnon.

Les musiciens, des juniors, avec une souplesse digne d'exécution chevronnés, obéissaient à toutes les « baguettes » de leur stage, Ferdinand Koch, avec une éloquente virtuosité.

Quand celui-ci entama « Manhattan Symphonie », de S. Lencen, et que sous sa main, tour à tour précise et crispée, souple et vibrante, l'orchestre tout entier a « monté » l'accord final, un frisson a passé sur le public pour, que se déchaine enfin un tonnerre d'applaudissements.

Merveilleuse communion de la musique pour le baptême du Centre National Albert Ehrmann et sa première année de présence à Toucy.

A. G.

(Extraits de l'« Yonne Républicaine ».)

Nos visiteurs

M. Petit, président de la Fédération de Normandie ; M. Félicien Petit, Saint-Jean-de-Braye ; M. Noubauer, Fédération de Seine-et-Marne ; Mlle Arlette Gauthier, Union départementale de l'Essonne ; M. Robert, Harmonie de Cosne (et 15 musiciens) ; Jean Michel Gorisse, Harmonie de Clamecy ; MM. Brice et Gouverneur, Fédération de Picardie ; M. Pottiers, directeur général Confédération Musicale de Belgique ; M. Schumacher, secrétaire Fédération Luxembourgeoise.

Stages d'été

(Inscription avant le 30 juin 76)

76 HY Stage de Perfectionnement en Orchestre d'Harmonie

— du 26 juin au 3 juillet 1976. Réservé aux musiciens de la Fédération Musicale de l'Yonne.

76 BF Stage de formation de chefs de batteries-fanfars

— du 5 au 12 juillet. Niveau exigé : lire couramment une partie de tambour clairon et trompette de cavalerie.

Programme : Solfège de base, travail et technique des divers instruments composant une batterie-fanfare, étude des batteries et sonneries réglementaires, travail par groupe et en ensemble sur une fantaisie, direction d'une batterie-fanfare.

Responsable : André Trémigne.

Droit d'inscription : 300 F.

76 HJ Stage de réalisation de l'Harmonie Nationale Junior

— du 16 au 25 juillet 1976 à Toucy, puis au 31 juillet en tournée.

Réservé aux juniors sélectionnés aux stages J1, J2, J3, HP.

Responsables : Claude Decugis, Daniel Zemp, Jean-Michel Gorisse, Roger Lenoir.

76 CC Stage de chant choral et de formation de chefs de chœurs

— du 3 au 11 septembre 1976.

Solfège, culture vocale, analyse, répertoire, direction chorale (facultative).

Ce stage s'adresse aux chefs de chœurs, aux enseignants, aux choristes, et plus particulièrement aux candidats au C.A. (préparation à l'unité de valeur F).

Responsable : Raphaël Passaquet, Claude Houillon, Gilbert Choat.

Droit d'inscription : 350 F.

76 PL Stage de perfectionnement pour instruments à plectres et guitare sous le patronage de la C.I.S.P.M.

— du 17 au 27 août 1976.

Technique instrumentale, ensembles à plectres - répertoire classique.

Responsables : MM. Marcel Wender (Lux).

Droit d'inscription : 350 F.

76 FA Stage franco-allemand d'Orchestre d'Harmonie

— du 2 au 12 août 1976.

Solfège, petits ensembles, harmonie, découverte de Carl Orff et de Hindemith.

Responsables français : MM. Ehrmann et J.P. Blin.

Droit d'inscription : 350 F.

Dimitri CHOSTAKOVITCH

Musiques et traditions nationales

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

re, commerciale, caractérisée par un grave irrespect pour la grande tradition humaniste qui se perçoit dans la culture de n'importe quel peuple de la planète. C'est une pratique qui peut conduire à la destruction de valeurs séculaires et faire tomber dans l'oubli le précieux patrimoine national. Inversement, il serait vain de vouloir isoler l'art d'un peuple du courant d'échange international qui s'établit naturellement dans le monde, d'une certaine osmose entre les différents systèmes de pensée et langage musical.

Pour être plus concret, je me permettrai de rappeler certains faits notoires de l'histoire de l'art musical de la Russie. L'inspiration que Borodine, Balakirev, Moussorgski, Rimski-Korsakov ont cherchée auprès de certaines images et de certains éléments du folklore des peuples orientaux n'a-t-elle pas enrichi leurs créations? Mesure-t-on ce que la musique russe aurait perdu, n'étaient les Danses poloviennes de Borodine, « Islamey » de Balakirev, les Danses persanes de Moussorgski, Schéhérazade de Rimski-Korsakov et beaucoup d'autres pages brillantes, inspirées à la musique russe par l'Orient? Et que dire de l'œuvre dévouée que plusieurs compositeurs de Moscou et de Leningrad ont accomplie dans nos républiques d'Asie centrale, où l'on a vu éclore en un délai historique incroyablement court des écoles de compositions nationales, mettant à profit les valeurs sûres de la musique russe et ouest-européenne pour se créer des cultures socialistes nationales!

L'expérience de notre pays — j'envisage la période qui a suivi la Révolution d'Octobre — justifie entièrement l'orientation de l'effort des quelques générations de musiciens qui ont pris part à la genèse de la culture musicale de tous les peuples de l'Union Soviétique. Il faut se représenter les étendues sans fin de notre pays, la diversité incroyable de ses conditions géographiques et ethniques de celles qui forment le mode de vie et le caractère national de peuples parlant et chantant en cent cinq langues différentes, pour saisir toute la grandeur de la tâche qu'a posée là l'histoire.

Et dans ce processus éminemment complexe que fut la mise en chantier d'une culture musicale professionnelle pour tous les peuples de notre pays, un rôle exceptionnel a été joué par la musique classique russe, par les belles traditions de l'école de composition russe. Ce sont des traditions qui plongent leurs racines dans les couches les plus profondes de la vie et de la culture du peuple. Elles ont reçu un nouveau développement dans le contexte socialiste de notre Etat multinational, dans les généreux idéaux des artistes soviétiques, dans l'Unité dialectique des principes national et international.

Ce que je ne voudrais surtout pas, c'est que nos confrères et nos amis de l'étranger aillent imaginer que le chemin dans lequel s'est engagée notre culture musicale, ceci touchant à la création, à l'interprétation, à l'enseignement, à la critique musicale, fut facile, ne connaît ni contradictions ni difficultés. Non, nous avons connu sur ce chemin des difficultés et des erreurs, et aussi des échecs regrettables. Je n'en reste pas moins convaincu que l'orientation générale de notre quête fut et reste juste et féconde. C'est ce dont témoignent les conquêtes historiques — je ne crains pas le mot — remportées dans la mise en place d'une culture et d'un art avancés dans les républiques d'Asie centrale, ce qui se mesure par des faits d'ordre qualitatif mais surtout quantitatif indiscutables.

Je voudrais rappeler que l'intense expansion, qui a caractérisé la culture musicale soviétique et touché à des millions de citoyens dispersés sur tout le territoire, s'est développée et se développe en profondeur, enrichissant le patrimoine moderne de trouvailles et de découvertes authentiquement novatrices. Il suffit de citer un compositeur comme Serge Prokofiev, qui donna une puissante impulsion à la recherche de bien des compositeurs et des interprètes du monde entier. Le rôle de Prokofiev n'a pas été moins grand en ce qui concerne la mise en valeur créatrice du fonds musical du peuple russe, et pas seulement russe. Que l'on songe ne serait-ce qu'à son remarquable Quatuor à cordes n°2 sur des thèmes de Khabardino-Balkarie.

Des compositeurs comme Georges Sviridov, Serge Slonimski, Rodion Chichérine, Vello Tornis, Boris Tichtchenko, Moïse Weinberg, Soukhan Tsintsadzé sont aussi des chercheurs très intéressants.

Le compositeur Aram Khatchatourian, de notoriété mondiale, a su saisir ce qui fait l'originalité profonde de la musique des peuples de Transcaucasie et créer à partir de là des œuvres symphoniques qui ont eu une vigoureuse influence sur la musique d'Arménie et d'au-delà. C'est dans le même plan que nous devons apprécier l'apport de Kara-Karàiev, qui est aujourd'hui à la tête d'une école de composition azerbaïdjanaise aussi intéressante que prometteuse.

A mon sens, ceux qui affirment des tendances « protectionnistes » à l'égard des cultures musicales non européennes laissent échapper les réalités, les valeurs artistiques communément reconnues qui ont été créées là et qui, j'en suis sûr, apparaîtront encore lorsque les compositeurs se décideront à intervenir dans un domaine qui leur avait semblé d'abord étranger.

Mais tout en veillant à éviter l'étouffement brutal d'une culture musicale aux racines étrangères, tout en repoussant les idées exprimées en Occident sur un « génocide culturel », nous ne suivrons pas non plus les invités à dresser des barrières entre les différents systèmes musicaux au nom d'une prétendue préservation de leur pureté première. Que les peuples d'Asie et d'Afrique qui se sont constitués une culture professionnelle évoluée et un folklore original développent leurs arts, perfectionnent leur langage musical. Mais qu'ils ne se bouchent pas les oreilles devant les grands acquis de la musique des autres nations.

Je me souviens de l'impression ineffaçable qu'a produite sur moi un documentaire retraçant à l'écran la vie d'une tribu indienne vivant à l'état primitif dans une région d'accès difficile des sources de l'Amazone. Il y avait là une scène particulièrement émouvante : le chef de la tribu et quelques personnes écoutent le Concerto pour violon de Beethoven enregistré sur magnétophone. On pouvait lire sur le visage de ces hommes, qui venaient de nous être montrés travaillant et chassant dans un décor naturel, une émotion proche de l'extase. Beethoven s'adresse à l'homme d'un autre monde et celui-ci l'entend et le comprend...

Cet exemple me paraît m'autoriser à faire cette conclusion : la musique n'admet pas les barrières nationales, elle n'a que faire des mesures de protection tendant à isoler les cultures. Ce qu'il faut, au contraire, c'est que les nations qui bénéficient de moyens de diffusion culturelle plus avancés, de spécialistes et de pédagogues qualifiés, viennent à la rescousse des peuples qui, du fait d'avoir vécu pendant des siècles sous le joug colonial, n'ont pas eu la possibilité de développer librement et dignement leur culture nationale. Certes, cette assistance ne devra pas prendre l'allure d'une « agression » culturelle. Et c'est là que les musiciens qui se soucient sincèrement de l'avenir de la musique mondiale devront essayer de trouver un langage commun, de mettre au point une « plate-forme » idéologique et esthétique permettant d'affirmer et de sauvegarder les grandes valeurs culturelles, de celles qui ont déjà été créées par les peuples du monde et de celles qu'ils créeront encore à coup sûr.

Éditions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

EXTRAIT DU CATALOGUE GENERAL

SAXOPHONE

METHODE - ETUDES

LONDEIX : Le Saxophone en jouant
1er Cahier (débutants)
2ème Cahier (Cours Préparatoires)
3ème et 4ème Cahiers (Cours élémentaires)
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones (3 cahiers)

LONDEIX : Les gammes conjointes et en Intervalles pour tous les saxophones.
— Le détaché (staccato) aux saxophones.

SAXOPHONE et PIANO

A la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles. Saxophone alto mi bémol et piano. Arrangement Jean-Marie Londeix.

1er Recueil (débutant)
LCELLET : Gavotte
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette

2ème Recueil (préparatoire)
DUVAL : Rondeau
CHEDEVILLE : La Chicane
LCELLET : Siciliana
GALLIARD : Hornpipe

3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
PASQUALI : Menuet
LECLAIR : Musette
BLAVET : Siciliana

A la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles. Saxophone si-bémol (soprano ou ténor) et piano
Arrangement Jean-Marie Londeix.

1er Recueil (débutant)
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette

2ème Recueil (préparatoire)
CHEDEVILLE : La Chicane
BIGAGLIA : Andante
GALLIARD : Hornpipe

3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
BIGAGLIA : Allegro
Anonyme : La pie
EXAUDET : Tambourin

ENSEMBLES de SAXOPHONES

ABSIL (J.) Pièces en quatuor (op. 35)
(Sérénade, Réverie, Tarentelle).
— Quatuor pour Saxophones (op. 31)

ARMA (P.) 7 transparences
Pour quatuor de saxophones
— **PETITE SUITE**
Pour quatuor de saxophones

BAUZIN (P.P.), Divertimento pour trio de saxophones (2 saxophones alto et un saxophone ténor)

BERTHOMIEU (M.), Rondo, extrait de la « Suite brève ». Adaptation R. Letellier pour quatuor de saxophones

VELLONES (P.), Cavaliers andalous, quatuor de saxophones
— Prélude et rondo français
— Valse chromatique

LE COIN DES JEUNES

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

Georges MIGOT est né à Paris le 27 février 1891. Son père, pasteur et médecin aurait souhaité le destiner à cette dernière vocation. Il l'autorisa à se consacrer à la musique dès qu'il eut terminé ses études secondaires au Lycée Charlemagne. J. Bonval fut son guide pour l'harmonie et J.B. Ganayc pour le contrepoint. En janvier 1913, Georges Migot fut admis au Conservatoire de Paris dans la classe de composition de Charles-Marie Widor alors qu'il avait publié plusieurs essais dont un Sonate pour violon et piano marquée par l'influence de Beethoven. Il obtint la permission d'assister, en qualité d'auditeur, à toutes les classes instrumentales. Il reçut aussi l'enseignement de Maurice Emmanuel pour l'histoire de la musique, de Vincent d'Indy pour l'orchestre, de Guilmant et Gigout pour l'orgue. Après la longue convalescence dont nous avons parlé, Nadia Boulanger et Henri Expert lui complèterent une amitié solide et complétèrent ses études qui furent couronnées par le Prix Lily Boulanger (1918), le Prix Lepaulle (1919), le Prix Halphen (1920). Le Prix de la Fondation Blumenthal pour la Pensée et l'Art Français lui fut décerné en 1921 pour l'ensemble de son œuvre en lui fermant l'accès au Concours de Rome. Qu'aurait-il ajouté à une carrière déjà bien commencée alors que ses œuvres étaient régulièrement interprétées en France et à l'étranger.

« Être nouveau avec tout un passé homogène derrière soi ». Georges Migot le prouve depuis cet « Hommage à Thibault de Champagne » qui comprend « Cinq monodies » (1924) et avec les Trois monodies de 1927 dont les textes sont signés Tristan Klingsor. Après l'émotion ressentie dans le chant grégorien qui imprégnait les œuvres des troubadours et trouvères, le musicien ne cessait d'affirmer son appartenance à la haute tradition française. Ce sont les Léonin, Pérotin et surtout Guillaume de Ma-

chaut qui affirmeront sa voie avec les luthistes français des XVIème et XVIIème siècles parmi lesquels François Campion, Jean-Baptiste Bésard, Robert de Visée ne sont pas inconnus des guitaristes de notre époque.

Le Tombeau de Du Fay pour piano, qui fut beaucoup apprécié par Gabriel Fauré, affirme les intentions du compositeur de relancer le passé à son style sans tomber dans une stérile imitation. Il en est de même quand il s'agit de Rameau « ce musicien formidable » selon son expression. Il consacra son Premier Livre de Divertissements Français et le Livre des Dançes à la gloire de cette époque. Quand nous aurons cité Georges Migot, définissant lui même son style, tout sera clair dans la voie qu'ils s'est imposée et qu'il aura toujours suivie avec cette parfaite honnêteté qui restera un exemple rare :

« En art il n'y a pas de révolution mais évolution, c'est à dire création d'un nouvel aspect expressif de cette éternelle émotion. L'œuvre révolutionnaire est une réalisation d'actualité. C'est un trouble, un snobisme, une fantaisie de l'époque où elle naît. L'œuvre nouvelle doit être une projection du présent dans l'avenir ».

Le compositeur donne à la mélodie une importance exceptionnelle :

« La mélodie est un tout en soi conduisant l'entendement musical d'un début à une fin et le satisfaisant complètement. Le thème au contraire, fragmentation, amplification donne vie aux aspects variés d'un développement ».

Que ce soit dans les monodies dont nous avons parlé, dans les Poèmes du Brugnion ou dans les ravissants Six Petits Préludes pour deux flûtes, dans cet Andante en dialogue qui fait partie de la Suite pour piano et voix aussi bien que dans le Requiem à capella nous trouverons la preuve d'une maîtrise exceptionnelle.

N'allons pas croire que la musique dont nous parlons fait passer au second plan l'invention rythmique. Là encore Georges Migot s'est écarté des conceptions traditionnelles, influencé qu'il fut par le chant grégorien : « Toute mélodie contient un témoignage rythmique. Le rythme est serviteur de la mélodie et cela est si vrai que là où le rythme devient maître, non seulement la mélodie mais tout l'art musical diminue en importance et en qualité ». L'absence de barres de mesures en certains textes ou leur présence, seulement pour faciliter l'exécution, ne doivent pas nous faire perdre de vue l'existence de cet élément. Ne seraient-ce que dans les Quatre Nocturnes pour piano nous trouverons son accomplissement pleinement réussi.

Aussi bien que pour la mélodie et le rythme, l'harmonie découle de ces deux facteurs. Elle s'organise non pas par des accords pensés verticalement mais dans une polyphonie où la superposition « de plusieurs lignes sonores et rythmiques possédant chacune une indépendance supérieure leur permettant de s'unir dans l'ordre, l'émotion et de la beauté ». Et, plus précisément, cette harmonie redevient « la science qui permet de vérifier la position d'une note dans une polyphonie en vue de son meilleur rendement sonore dans celle-ci ».

(En fin de cet hommage, qui tiendra 3 numéros du journal, nous trouverons le catalogue complet de Georges Migot).
(à suivre).

PIERRE PAUBON.

Les épreuves de mon dernier article ne m'étant pas parvenues, il ne manquait que le titre... INTERLUDE.

P. P.

Pianos d'Études

EISENBERG

(de 7 000 F à 7 500 F T.T.C.)

représentés par

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré
75001 PARIS

Exportateur DEMUSA - Berlin

Editions

J.-M. FUZEAU

B.P. 6 — 79380 COURLAY

Pour CLARINETTE :

« Veillée de Novembre »

(existe une orchestration pour harmonie et orchestre à cordes).

LA PAGE DES JUNIORS

TÉMOIGNAGE

UN JUNIOR A TOUCY

Du 22 mars au 2 avril 1976 ont eu lieu à Toucy un stage de perfectionnement en orchestre d'harmonie et un stage de direction, préparatoire au certificat d'aptitude.

Le rendez-vous était fixé à 12 h. 30, pour le déjeuner. L'accueil fut simple et très chaleureux. L'après-midi, une réunion eut lieu pour établir un premier contact entre les stagiaires et les instructeurs. Ensuite, dans le but de nous répartir en différents niveaux pour les cours de solfège, un test composé d'une dictée et de questions de théorie nous fut proposé.

Le lendemain, M. Tonnon et J.-P. Blin nous donnent lecture de l'emploi du temps qui réglera nos journées :

- 8 h., petit déjeuner ;
- 8 h. 30 - 10 h. 15, cours de solfège ;
- 10 h. 30 - 11 h. 45, répétition de détail par groupes d'instruments ;
- 12 h., déjeuner suivi d'une concertation quotidienne entre un représentant des garçons, des filles, des chefs et les représentants du stage. (Les délégués étant différents pour chaque concertation) ;
- 14 h. - 17 h., répétition de tout l'orchestre. A la fin de ces répétitions, un compte rendu des concertations nous était fait par J.-P. Blin ;
- 17 h. 19 h., détente : Elle était souvent la bienvenue après une journée de travail. On a pu remarquer aussi la formation de petits ensembles (trios, quatuors, quintettes...) au cours de cette détente ;
- 19 h., dîner ;
- 20 h. 30, veillées. Celles-ci se composaient de présentations d'œuvres, de photo-montages, de présentation d'instruments, d'auteurs... Ces soirées étaient très appréciées par les stagiaires, la participation y était importante et les débats toujours très animés...

L'orchestre était composé d'à peu près 60 musiciens ; tous les instruments y étaient représentés, de la petite flûte au contre-tuba. Une véritable aubaine pour les apprentis chefs.

Pris en main dès le mardi par M. Ferdinand Koch, l'orchestre ne fit que des progrès au long du stage. Les conseils, la personnalité du chef y sont pour beaucoup mais aussi l'art avec lequel il a mané la baguette au cours des œuvres que nous exécutions, laissant deviner la grande classe de ce directeur. Quelle chance nous avions.

C'est ainsi que nous avons monté « L'Ouverture pour musique d'harmonie » de Mendelssohn, « Les deux Suites de l'Arlésienne » de Georges Bizet, « Huit Chants populaires russes » d'Anton Liadow, et « Manhattan Symphony » de Serge Lancel.

Des liens d'amitié se créèrent rapidement entre les stagiaires et au fur et à mesure du stage, de petits groupes de nouveaux amis se formèrent. Ceux-ci se concrétisèrent au cours de la journée de repos du dimanche 28 mars durant laquelle, une grande promenade de plusieurs kilomètres à travers les chemins florissants fut organisée.

Autre événement d'importance au cours de cette seconde partie du stage, l'arrivée à Toucy de M. Claude Decugis, venu pour tester les différents candidats à l'Harmonie Nationale Junior. Autant dire que chacun des instrumentistes a joué de son mieux au cours de ces derniers jours.

Puis vint le jour du concert. Dirigé par les stagiaires en direction pour les premières œuvres, et par M. Koch pour « Manhattan Symphony », ce concert fut une réussite en tous points. Tant au point de vue du plaisir personnel de chaque musicien, qu'au point de vue de l'enthousiasme du public. Si bien que ce dernier bissa le final de « Manhattan Symphony » et c'est avec grand plaisir que nous le rejouâmes. Une telle ovation de la part du public, c'était la plus belle récompense que nous puissions obtenir...

Ce stage, à l'image du concert, fut une réussite de bout en bout, sans la moindre fausse note.

Quelle chance quand même de pouvoir participer à ces stages ! Dorénavant, dans l'apprentissage de la musique il deviendra nécessaire de venir à Toucy. C'est, et ce sera tellement profitable à l'évolution de nos sociétés d'amateurs qu'il convient de dire déjà.

Merci Toucy.

UN STAGIAIRE.

CONGRÈS C.M.F.

Monsieur le Président,
Mes Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,
J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de la Commission des Juniors.

Cette commission a été mise en place le 10 avril 1975, lors de la séance du Conseil d'Administration de la C.M.F. qui a suivi le Congrès de mars.

Sa création avait été fortement souhaitée par de nombreux collègues, et en particulier par Jean-Pierre Malfait qui avait, au nom de la Fédération Dauphinoise, déposé un vœu dans ce sens.

Elle est composée à ce jour de MM. Ehrmann, Malfait, Rolando, Tonnon et votre serviteur.

Le même jour, il était proposé que la première réunion se tiendrait à Tullins, dans l'Isère, lors du Concours International des Orchestres Juniors, pour les fêtes de Pentecôte 1975.

Outre les membres de la Commission, participaient également M. Christnach et de nombreux directeurs français et étrangers.

Les deux journées d'études sur les formations qui devaient se tenir à Toucy en octobre étaient la conclusion de cette séance.

Réunis pendant deux jours, les 25 et 26 octobre, 38 délégués représentant 20 fédérations, ce qui est incontestablement un succès, participaient aux travaux.

L'INTERVENTION de Claude DECUGIS

Divisés en quatre groupes, étudiant à tour de rôle, les quatre sujets proposés, le tout terminé par des conclusions en assemblée générale.

Vous avez tous lu dans le journal de décembre le compte rendu je ne le reprendrai pas dans le détail.

Je voudrais insister sur les points essentiels :

Sur le premier, le Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France a donné son accord, et je l'en remercie.

Il s'agit de la constitution de la Commission Confédérale des Juniors.

Il était souhaité qu'elle soit constituée de membres du Conseil d'Administration bien sûr, mais complétée par des membres élus par les responsables fédéraux, lors des annuelles journées d'études de Toucy.

Le second point concerne l'Orchestre National Junior. Là encore le Conseil d'Administration de la C.M.F. a admis le principe de la création de cet ensemble.

Il n'est pas encore certain qu'il puisse fonctionner, les subventions que nous espérons n'étant pas encore assurées.

Nous souhaitons vivement l'intervention des plus hautes instances de la Confédération auprès des organismes concernés, à savoir Jeunesse et Sport.

(A suivre)



RÉPERTOIRE JUNIOR

Aux Directeurs et animateurs d'Orchestre Juniors.

Les indications du répertoire que vous trouvez sous cette rubrique ne constituent en aucune manière un « répertoire-type » : la Commission Nationale n'a pas encore fixé sa doctrine sur ce point important.

Les choix faits par les Formations qui apportent ici leur témoignage pourront, par contre, servir de base à une recherche de répertoire spécifique aux formations juniors, si besoin s'en fait sentir.

Formation Juniors de l'Harmonie du Creusot - Direction : René Bernard.

La Marche du Contenaire, E. Lesieur, Transatlantiques ; Esquisses médiévales, M. Fallenet, Robert Martin ; La Santa Libertad, L. Debecc, Robert Martin ; Paris Folies, R. Bourbon, Champel ; American Panorama, John Darling, Robert Martin ; A Stranger in New-York, John Darling, Robert Martin ; Carmina Burana No 10 Fortuna, Carl Orff an. Moerenhout, Molenaar ; Donkey Serehend, Frimi, Stothart, Hantvoast, Chapell ; Concert Juniors, Robert Martin, Robert Martin ; C'est ça la France, J. Renaud, an. Dondeyne, Chapell.

La Fédération Luxembourgeoise propose à ses formations juniors :

Ouverture B. Fiat, compositeur C. Giovanini, Edition Molenaar.

Man about town, Compositeur P. Scheffer, Edition Molenaar.

Amen, Compositeur K. Korkelaar, Edition Molenaar.

Herb Albret Selection, Edition Molenaar. Choral and Rock Out, T. Huggens, Edition Molenaar.

Mariachi, Compositeur H. Walte s, Edition Rubank.

Banda Sacre, Compositeur G. Orsomando, Edition Molenaar.

Hootenanny, Compositeur, H. Walters, Edition Rubank.

American Patrol, Compositeur J. Gry, Edition Molenaar.

Jesus Christ, Compositeur L. Webber, Edition Molenaar.

Stars and Stripes, Compositeur J. Sousa, Edition Molenaar.

Instant Concert, Compositeur H. Walters, Edition Molenaar.

In the Mood, Edition Tieroff.

American Folk Suite, Compositeur H. Walters, Edition Molenaar.

A Music Box, Compositeur Bos, Edition Molenaar.

8 Klankstudies, Compositeur Lijnschooten, Edition Molenaar.

Musiek for jonge blazers, Compositeur Lijnschooten, Edition Molenaar.

Kleine suite over Volksliederen, Compositeur Lijnschooten, Edition Molenaar.

Happy Sound Selection, Compositeur K. Viak, Edition Molenaar.

Around the World L. + LL, Compositeur K. Viak, Edition Molenaar.

Concertalbum, Compositeur Arend, Edition Molenaar.

Three little pictures, Compositeur J. Harvey, Edition Molenaar.

Trilogie, Compositeur Cor Keo, Edition Molenaar.

A Swingin's Safari, Compositeur B. Kaempfert, Edition Tieroff.

Bossa Nova, Compositeur H. Walters, Edition Molenaar.

Amazing Grace, Compositeur Hautvast, Edition Molenaar.

The Godfather, Compositeur N. Rota, Edition Molenaar.

Erdelweiss, Compositeur Rodgers, Edition Molenaar.

Paprika, Compositeur H. Hartwig, Edition F. Schulz.

Mixed Pickles, Compositeur M. Lee-man, Edition Molenaar.

Golden Line, Compositeur M. Lee-man, Edition Molenaar.

Krambambuli, Compositeur M. Lee-man, Edition Molenaar.

Longstreet Dixie, Compositeur L. Abel, Edition Molenaar.

Baby Face, Compositeur L. Abel, Edition Molenaar.

Reinhold, Compositeur L. Abel, Edition Molenaar.

Waldesrausch, Compositeur W. Luffler, Edition Donatoni.

ÉDITORIAL

Pensez à demain

Le récent congrès de la Confédération Musicale de France nous a livré un nouveau Président, et nous nous en réjouissons. Mieux, une équipe remodelée et mieux adaptée à la situation a été mise en place, et ceci aussi est un sujet de satisfaction. Mais alors, direz-vous « Tout le monde, il est beau, tout le monde, il est gentil » ? Certes non, car il est un point sur lequel, plus que tout autre, du fait de mon âge, je me sens concerné : l'entrée des jeunes au Conseil d'Administration. Nos aînés, pour lesquels nous avons beaucoup d'estime et de respect, ont pu prouver pendant de nombreuses années, leurs qualités de dirigeants, et défendre âprement les sociétés populaires de musique. Mais le temps passe, l'ardeur s'émeuse et le bateau C.M.F. s'en trouve freiné d'autant. Pourquoi donc les générations d'hommes de 20, 30, 40 et même 50 ans, ne sont-elles pas représentées, ou si peu, au sein du grand organisme que nous gérons. J'ai la ferme conviction que le jour où l'équilibre sera réalisé, un mieux-être sera ressenti jusqu'au bas de la pyramide, car chacun apportera les avantages — et les inconvénients certes — de son âge. Il me semble essentiel de redonner à cette grande Dame qui est la Confédération, plus de punch et de dynamisme, et comment y parvenir, sinon par l'introduction progressive, de responsables plus jeunes, au plus haut niveau.

Notre grande espérance, c'est la création de nombreuses commissions proposées par le Président André Ameller. Des gens de tous âges seront invités à apporter leur aide, ils pourront y faire la preuve de leur valeur. En donnant pleine satisfaction, ils auront ainsi toutes chances d'accéder au Conseil d'Administration. La commission Jeunesse — se substituant à la commission Juniors — œuvrera dans ce sens.

Notus devons penser à demain, car si la relève côté musiciens est une réalité que nous soulignons avec beaucoup de plaisir, sur le plan dirigeant, nous sommes en retard.

Cette belle jeunesse voudrait bien avoir ses représentants authentiques en haut lieu, sinon aujourd'hui, mais certainement demain. Alors tous ensemble... pensons-y.

Claude DECUGIS

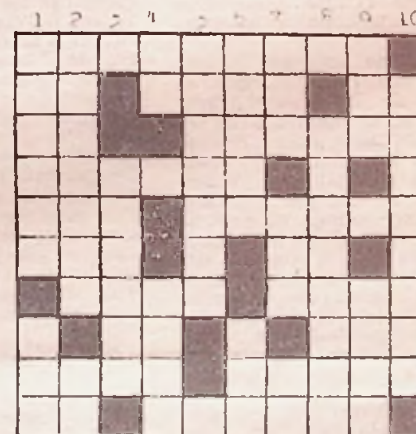
LES MOTS CROISÉS MUSICAUX

GRILLE No 6

LES MOTS CROISÉS

MUSICAUX de Daniel ZEMP

ZEMP



Horizontalement : A. Maurice André en est le virtuose... B. Note. Avec l'archet. Saint... C. Note renversée. Qui vit seul... D. Compositeur né à Marseille en 1901... E. A la corolla. Patrie de G. Verdi... F. Dans le titre d'un roman de Norman Mailer. Parcours... G. Instrument de la famille des cuivres clairs. Inténa... H. Note majeure ou mineure... I. Legato. Métier aussi exercé par N. Rimsky-Korsakov... J. Article étranger. Compositeur français dans la tradition de Lully, auteur du triomphe de l'Antille.

Verticalement : 1. Quarte augmentée. Figure connue... 2. Fit succéder une consonance à une dissonance. Pronom... 3. Division du temps dans l'espace... 4. Pronom possessif. Compositeur autrichien élève de Schubert... 5. Cécilia la première place... 6. Compositeur. Dans un violon... 7. Instrument

à percussion. Biéro. Période... 8. Mozart l'est toujours... 9. Levant. Dans le titre d'une œuvre de Jerry Bock... 10. Compositeur allemand, auteur de six cents « Ouvertures françaises ».

SOLUTION

DE LA GRILLE No 5

Horizontalement : A. Figue L.P. (Lily Pons)... B. Résolution... C. Ad. Ignoble... D. A.G. (André Caplet) Em... E. Chabrier... F. K.B. Fats... G. Osgood... H. Securt... I. Val. CMF... J. Py. Strin.

Verticalement : 1. Frank... 2. Les. Halsey... 3. Un. Fa... Ga... 4. Tol. Bessie... 5. Etou... 6. Usiforme... 7. T.O. East... 8. Liberté G.N... 9. Pola. Sa... 10. Ne. ni. Sofa.

CONCERT AU PALAIS DES CONGRÈS PAR LA MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

Le 4 février dernier, la Musique de la Police Nationale donnait son concert annuel de gala dans le grand auditorium du Palais des Congrès Porte Maillot à Paris. Cette manifestation était placée sous la présidence d'honneur de M. le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de nombreuses personnalités, tant du Ministère que du monde musical, marquaient de leur présence l'intérêt qu'ils portent à la formation, benjamine des musiques officielles Françaises.

Le concert avait été largement annoncé dans la presse, tant écrite que parlée, et, deux jours plus tôt, dans son émission Quotidien-Musique, Philippe Caloni interviewait Patrice Scortino, dont on allait créer une œuvre pour grand orchestre d'harmonie et Pierre Bigot, le chef de la musique soulignant l'intérêt qui s'attachait à la défense du répertoire original contemporain.

Le programme se proposait d'illustrer les différents aspects du répertoire d'harmonie.

Tout d'abord, sous la direction du chef-adjoint, Michel Mériot, une grande transcription du Colonel Pierre Dupont, celle de la fougueuse ouverture de Benvenuto Cellini, d'Hector Berlioz. Cette œuvre, avec quelques autres, telles l'Ouverture de Tannhäuser, de Wagner, prend, en harmonie, une dimension supplémentaire, ce surcroît de véhémence et d'intensité qu'appelle l'esthétique de Berlioz.

Le Commandant Bigot dirigea ensuite l'œuvre de Patrice Scortino, la Mécanique Surnaturelle, qui se propose d'unir le rationnel et l'irrationnel, l'évidence et le mystère, opposant et mêlant rythmes et couleurs orchestrales. La percussion tient un rôle prépondérant et l'orchestre est utilisé par groupes instrumentaux divisés au maximum. Le compositeur obtient de l'harmonie des sonorités véritablement inouïes, depuis le dialogue initial entre le piccolo et le pupitre des contrebasses à cordes jusqu'au crescendo éblouissant qui clôt l'œuvre.

Nulle œuvre ne pouvait mieux que les toccata et fugue en ré mineur de J.-S. Bach montrer la fidélité à l'instrument d'origine de l'orchestration pour l'harmonie d'une partition pour l'orgue. La pièce ne connut toutefois pas l'épanouissement total que lui permet son exécution à l'église, où, selon le mot de samson, « la pierre chante ».

Le « Capriccio Espagnol », de Rimsky Korsakow, par l'étourdissante virtuosité qu'il requiert des instrumentistes, est, pour l'harmonie, l'impossible gageure. Le pari fut tenu, tant par les solistes, parmi lesquels on remarqua tout particulièrement la petite clarinette, qui joue la partie de violon-solo, que par l'ensemble de l'orchestre.

La désormais classique « Manhattan Symphony », de Serge Lancel, la première d'une belle série d'heureuses réussites de ce compositeur dédiées à l'orchestre d'harmonie et à la musique symphonique légère, peignait quelques scènes de la vie new-yorkaise, avec le charme et la sensibilité qui caractérisent ce musicien, ami de la formation.

Il restait à l'ensemble de la Musique, harmonie et batterie-fanfare réunies, à parachever le succès remporté tout au long de la soirée, par l'exécution de deux œuvres de divertissement, dont les fameuses « Variations » du chef de la Musique de l'Air, le Commandant Devogel, toujours bissées.

Ce concert, d'un intérêt constant, laisse la meilleure impression. Frédomine la qualité du travail, préparé minutieusement, dans ses moindres détails. L'orchestre sonne plein, homogène, sans dureté ni agressivité. Il est souple, attentif et dégage le plaisir de jouer. Félicitons-le également de s'attacher à susciter et créer des œuvres nouvelles dont a bien besoin un répertoire guetté par le vieillissement et la sclérose. Il accomplit en ce domaine un effort salutaire, hélas quelque peu solitaire, mais qui a valeur d'exemple et devrait un jour porter des fruits. Notons dès à présent son prochain rendez-vous, qui marquera le vingtième anniversaire de sa fondation.



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.
Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville

SUCCEs MUSICAL

Les anciens stagiaires de la C.M.F. continuent à se distinguer : Marc Soutrot vient d'être nommé directeur musical de l'Orchestre des Pays de Loire aux côtés de Pierre Dervaux.

Nos vives félicitations à Marc Soutrot qui prendra ses fonctions le 1er septembre 1976.

VICHY

CONCERTS

Saison thermale 1976. Concerts par l'harmonie municipale au kiosque de la Source de l'Hôpital.

MAI : Dimanche 9, à 16 h.
JUN : Mercredis 2, 9, 16 et 23, à 21 h.
JUILLET : Lundis 5, 12, 19 et 26, à 21 h.

• FORMAT POCHE • 208 PAGES •

100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

• A. LEDUC • 175 R. ST HONORE • PARIS 1^{er} •



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

LA PAGE ADMINISTRATIVE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA C.M.F.

PRESIDENT

M. André AMELLER

Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or
Président du Groupement des Fédérations Musicales de la Bourgogne
Directeur de l'Ecole Nationale de Musique et d'Art dramatique de Dijon.
Adresse : 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon. Tél. (80) 32.83.19.

VICE-PRESIDENTS

M. Henri CIRAN

Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest
Adresse : 37, avenue du Général-Leclerc, 33000 Bordeaux-Caudéran Tél. : (56) 08.13.09.

M. André RELIN

Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre
Directeur du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale de Vichy
Adresse : 2, rue Salignat, 03200 Vichy. Tél. : (70) 98.09.43.

M. Roger THIRAULT

Président Artistique de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne
Directeur du Conservatoire de Musique et de Danse classique de Laon
Directeur de l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon
Conseiller Régional Culturel
Adresse : La Saulière, 122, rue Robert-Cadeau, 02000 Laon. Tél. : (23) 23.05.17 et (23) 23.31.12

M. François VILLATTE

Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Orléanais-Berry
Président du Groupe des Fédérations Musicales de la Région Centre
Préfet Honoraire
Adresse : 33, rue Colbert, 18000 Bourges. Tél. : (36) 24.45.43.

SECRETARE GENERAL

M. Paul PIN

Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France
Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées
Directeur Honoraire à la Régie Autonome des Transports Parisiens
Adresse : 10, rue Gutenberg, 92120 Montrouge. Tél. : 253.14.84.

TRESORIER

M. André DELTOUR

Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Midi-Pyrénées.
Directeur de la Lyre de la Save
Adresse : 32130 Samatan. Tél. : (62) 07.30.43.

TRESORIER ADJOINT

M. Léon ROSE

Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais
Adresse : 66 bis, rue des Stations, 59000 Lille. Tél. : (20) 57.25.64.

MEMBRES

M. Claude DECUGIS

Vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie
Directeur de l'Harmonie Municipale et de l'Orchestre Juniors du Havre
Professeur au Conservatoire du Havre
Adresse : 17, rue Jules-Mazarin, 76600 Le Havre. Tél. : (35) 47.17.22.

M. Robert DHUÉMEAU

Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest
Adresse : 52, rue A.-Fradin, 86100 Châtellerauld. Tél. : (49) 22.11.14.

M. Jean FROIDEFOND

Président de la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire
Greffier de Tribunal
Adresse : 7, rue des Bigotteaux, 37600 Loches. Tél. : (47) 59.02.06.

M. Raymond LAFOND

Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle
Professeur Honoraire au Conservatoire de Metz
Adresse : 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 Metz. Tél. (87) 68.83.50.

M. Alfred MOERLEN

Président de la Fédération des Chorales d'Alsace
Adresse : 8, chemin de Klettenberg, 68100 Mulhouse. Tél. (89) 44.58.70.

M. Gabriel ROLANDO

Président Honoraire de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est
Vice-Président Honoraire de la Confédération Musicale de France
Licencié es Sciences, Ingénieur des Travaux Publics
Adresse : 41, rue Charles-Plasse, 69190 Saint-Fons Tél. (78) 70.94.89.

M. François VERDIER

Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne
Président de l'Association des Ecoles de Musique de la Haute-Garonne
Notaire
Adresse : 31470 Saint-Lys. Tél. : (61) 91.71.01.

Liste des Commissions du Conseil d'Administration

Ces Commissions comprennent des Membres du Conseil d'Administration et, pour certaines d'entre elles, des personnes étrangères au Conseil.

1ère Commission : Finances.
Président : M. Deltour, trésorier.
Membres : MM. Rose, Adam, Gachassin, Miechamp.

Attributions : Après mise au point d'une nouvelle présentation de la comptabilité qui soit claire et conforme au plan comptable, contrôle de la gestion financière de l'exercice en cours et préparation du budget prévisionnel de l'exercice suivant.

2ème Commission : Journal.
Président : M. Ciran, vice-président.
Membres : MM. Lafond, Rose, Chabrier, Cimetière.

Attributions : D'une part édition, propagande et publicité, d'autre part rédaction. A ce dernier titre une sous-commission composée de MM. Ciran et Pin prendra connaissance, avant envoi à l'imprimerie, de tous les articles à publier dans le journal.

3ème Commission : Musique scolaire et périscolaire.

Président : M. Lafond.
Membres : MM. Deltour, Dhumeau, Thiraault, Cimetière, Ehrmann, Gaveriaux, Tonnon.

Attributions : Suivre de près les réalisations pratiques des projets gouvernementaux et définir la position à prendre par la C.M.F. dans les divers domaines intéressés.

4ème Commission : Commission Artistique et technique.

Président : M. Thiraault, vice-président.
Membres : MM. Decugis, Moerlen, Relin, Rose, Ehrmann, Semler-Colleury, Villatte.

Cette commission pourra en outre s'adjoindre à titre consultatif, des spécialistes des diverses catégories de Sociétés et des différents instruments ou familles d'instruments.

Attributions : Règlementation des concours de musique ; renouvellement et rajustement des morceaux à choisir par les Sociétés et les organisateurs pour ces concours.

Règlementation et programmes des Examens Fédéraux et du Concours d'Excellence, choix des morceaux imposés, établissement des épreuves de solfège et de lecture à vue instrumentale.
5ème Commission : Musiques militaires.

Président : M. Moerlen.
Membres : MM. Verdier, Semler-Colleury, Droque, Tremine.

Attributions : Démarches auprès des autorités compétentes pour faciliter l'infériorité des jeunes gens faisant partie des sociétés confédérées dans les musiques militaires, et pour obtenir si possible la création de nouvelles musiques militaires.

6ème Commission : Affaires Administratives, Statuts, Elections.

Président : M. Rolando, vice-président honoraire.
Membres : MM. Froidefond, Verdier, Villatte.

Attributions : Toutes questions administratives — Application des Statuts et du règlement intérieur. Préparation des élections.

7ème Commission : Jeunesse.

Président : M. Decugis.
Membres : MM. Dhumeau, Thiraault, Ehrmann, Tonnon.
Cette commission pourra en outre s'adjoindre, à titre consultatif, des repré-

sentants des participants aux stages de Toucy ou des organisateurs de stages dans le cadre des Fédérations.

Attributions : Définition des formations « Juniors », mise au point du répertoire, règlementation des concours propres à ces formations (annexe 1 au règlement confédéral).

8ème Commission : Comité de gestion de Toucy.

Président : M. Ehrmann.
Membres : MM. Ciran, Decugis, Dolé, Dhumeau, Thiraault, Ehrmann, Tonnon.

Le directeur du CNPMAE assiste aux réunions du Comité de Gestion.

Attributions : Gestion administrative, matérielle et financière du Centre.

9ème Commission : Commission d'Etude des vœux.

Président : M. Verdier.

Membres : MM. Ciran, Lafond.
Attributions : Etude au fur et à mesure de leur arrivée des vœux transmis par les fédérations et le cas échéant transmission aux commissions directement intéressées.

10ème Commission : Relations extérieures.

Président : M. Villatte.
Membres : MM. Deltour, Dhumeau, Lafond, Moerlen, Rose.

Relations sur le plan national avec les ministères et services publics et sur les plans régional et départemental, relations avec les représentants des pouvoirs publics et les élus.

Relations avec le SACEM, la syndicat des Editeurs et de la reproduction mécanique, avec la Presse spécialisée, Relations avec la Presse, la Radio et la Télévision.

Assemblée Générale

SUITE DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 MARS

Le Président de séance remercie M. Thiraault, pour son rapport moral qu'il met aux voix. Le rapport est adopté à l'unanimité.

4) RAPPORT FINANCIER

Le Président de séance donne la parole à M. Ameller, trésorier, pour le rapport financier.

M. Ameller donne lecture du compte rendu financier de l'exercice 1975, joint au dossier remis à chaque délégué au début de la présente séance. Il commente les différents postes et répond à plusieurs interventions, notamment de M. Gachassin qui considère qu'il faudrait prévoir un poste « Frais de mission » suffisant pour permettre aux dirigeants de faire de plus nombreuses visites en province aux diverses fédérations.

5) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

A la demande du président de séance, M. Attyasse lit le rapport des commissaires aux comptes qu'il a établi avec ses collègues MM. Miechamp et Saby, à la suite de l'examen de la comptabilité de l'exercice 1975.

Le président de séance met aux voix le rapport financier et le rapport des commissaires aux comptes qui sont adoptés à l'unanimité.

M. Ameller, trésorier, expose le problème de l'emprunt de 150.000 francs à contracter pour le C.N.P.M.A.E. de Toucy à la Caisse d'Epargne de l'Yonne.

M. Malfait demande si l'on ne pourrait pas éviter cet emprunt en proposant aux sociétés d'abandonner pour une année leur part de la subvention du secrétariat d'Etat à la culture pour les examens fédéraux.

M. Thiraault fait remarquer que ce serait pénaliser les sociétés qui présentent des élèves, et que d'autre part les sommes ainsi allouées par le Ministère ont une destination bien précise.

M. Chalumeau demande si plutôt que d'emprunter, il ne serait pas préférable de prélever sur les valeurs disponibles. M. Ameller explique que l'opération serait moins avantageuse que l'emprunt. M. Tonnon demande que tous les moyens soient mis en œuvre pour payer les travaux déjà effectués à Toucy et décaler les sommes nécessaires à la réalisation de la 2ème tranche de travaux.

M. Ameller en conclut qu'il n'y a qu'une seule solution : l'emprunt de 150.000 francs.

Le président de séance met aux voix cette proposition et demande à l'assemblée de donner mandat au président et au trésorier pour mener à bien cette opération.

L'assemblée donne son accord à cette proposition, à l'unanimité.

oOo

6) EXAMEN DU PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR

Le président de séance fait connaître que d'après les feuilles d'appel des délégués, le nombre des Fédérations présentes est de 42 sur 46, représentant 4.922 voix sur 5.134, et que par conséquent, les conditions prévues par l'article XVI des statuts, 3ème alinéa, sont largement remplies pour que la délibération sur la modification des statuts soit valable ; il donne la parole à M. Pin, rapporteur de la commission des statuts.

M. Pin expose les diverses raisons qui ont conduit le conseil d'administration à envisager la modification des articles III, V, VIII, XI, XVI et XVII des statuts.

Le texte de ces modifications a été mis au point par la commission des statuts au cours de sa réunion du 15 octobre 1975. Il a été adopté par le conseil d'administration au cours de sa séance du 9 janvier 1976. Ce texte a été envoyé dans les délais prévus par l'article XVI des statuts, 2ème alinéa, aux présidents de toutes les Fédérations membres de la C.M.F. et il est joint au dossier remis à chaque délégué au début de la présente séance. Il est reproduit ci-après :

ARTICLE III. — La Confédération Musicale de France, C.M.F., se compose de membres adhérents (fédérations musicales de France) et de membres honoraires (personnes physiques ou morales), bienfaiteurs et donateurs.

Pour être membre de la C.M.F., une fédération doit être agréée par le conseil d'administration de la C.M.F.

Aucune demande d'admission de fédération nouvelle dans le cadre d'un département ne pourra être admise, s'il existe déjà une fédération membre de la Confédération Musicale de France propre à ce même département, et dans le cadre des fédérations existantes, une fédération nouvelle ne pourra être créée dans un territoire moins grand que le département, sauf en ce qui concerne les fédérations existantes au 26 octobre 1968 sur un territoire moins grand.

La cotisation annuelle minimum de chaque fédération est fonction du nombre de sociétés : cinq francs par société. Elle est de vingt francs pour les membres honoraires à titre individuel et cinquante francs pour les membres bienfaiteurs, donateurs.

Les contributions et cotisations annuelles peuvent être relevées par décision de l'assemblée générale.

Le titre de « membre d'honneur » peut être conféré par le conseil d'administration aux personnes physiques ou morales qui rendent ou ont rendu des services signalés à la C.M.F. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu, le droit d'assister à l'assemblée générale, sans être tenues de payer la cotisation annuelle.

ARTICLE V. — La Confédération est administrée par un conseil d'administration composé de quinze membres élus au scrutin secret, pour trois ans, par l'assemblée générale et choisis parmi les délégués régulièrement désignés par les fédérations.

Chacune de ces dernières ne peut présenter qu'un seul candidat, lequel doit obligatoirement représenter une Société affiliée à ladite fédération. Si ce candidat est élu, la fédération intéressée ne pourra avant l'expiration du mandat de ce dernier, présenter un autre candidat.

Le renouvellement du conseil d'administration a lieu chaque année par tiers. Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacances en cours de mandat, les pouvoirs des membres remplaçants, élus par la plus prochaine assemblée générale, prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé d'un président, quatre vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général-adjoint, un trésorier, un trésorier-adjoint. Le bureau est élu pour un an.

Tout membre du conseil d'administration qui, sans motif reconnu valable, n'aura pas assisté à trois séances consécutives de cette assemblée sera déclaré démissionnaire d'office par le conseil.

ARTICLE VIII. — L'assemblée générale comprend un délégué mandaté par chaque fédération. Elle se réunit au moins une fois par an (assemblée générale ordinaire) et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration (assemblée générale extraordinaire) soit à l'initiative de ce dernier soit à la demande du quart au moins de ses membres. Lorsqu'une assemblée générale est réunie à l'occasion d'un concours ou d'un festival à l'invitation d'une fédération, d'une municipalité ou d'un comité d'organisation, elle prend le nom de congrès d'été.

Son ordre du jour est réglé par le conseil d'administration.

Son bureau est celui du conseil d'administration. Elle entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration sur la situation financière et morale de la Confédération.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du conseil d'administration. Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de la Confédération.

Compte rendu de l'assemblée générale (suite)

ARTICLE XI. — Les délibérations du conseil d'administration relatives à l'acceptation des biens et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'article 910 du Code Civil et l'article 7 de la loi du 4 février 1901 et le décret No 66.388 du 13 juin 1966 modifié par le décret No 70.222 du 17 mars 1970.

Les délibérations de l'assemblée générale relatives aux aliénations de biens mobiliers et immobiliers dépendent de la dotation à la constitution d'hypothèques et aux emprunts, ne sont valables qu'après approbation administrative.

ARTICLE XVI. — Les statuts ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale sur la proposition du conseil d'administration ou sur la proposition du dixième des membres dont se compose l'assemblée générale représentant au moins le dixième des voix.

Dans l'un et l'autre des cas, les propositions de modifications sont inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale, lequel doit être envoyé aux fédérations membres au moins un mois à l'avance.

L'assemblée doit se composer de la moitié au minimum des membres en exercice représentant la moitié au moins des voix. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents et des deux tiers des voix correspondant aux sociétés fédérées qu'ils représentent.

ARTICLE XVII. — L'assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de la Confédération et convoquée spécialement à cet effet doit comprendre, au moins, la moitié plus une des voix des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée générale est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents et des deux tiers des voix correspondant aux sociétés fédérées qu'ils représentent. Plusieurs délégués posent des questions sur la procédure de modification des statuts. M. Pin donne les précisions nécessaires.

Le président de séance met aux voix le texte des 6 articles ainsi modifiés.

L'assemblée approuve à l'unanimité moins 1 voix et 1 abstention.

Le président de séance constate que la majorité des deux tiers, requise par l'article XVI des statuts, 4ème alinéa, est largement atteinte.

M. Pin expose que les modifications apportées aux statuts en pondant aux articles 1, 2, 8 et 9 du règlement intérieur.

En outre, un article nouveau doit y être ajouté en conséquence d'un vœu adopté par l'assemblée générale dans sa séance des 7 et 8 mars 1975.

Le texte de ces modifications a été mis au point par la commission des statuts au cours de sa réunion du 15 octobre 1975. Il a été adopté par le conseil d'administration au cours de sa séance du 9 janvier 1976. Ce texte a été envoyé en même temps que les modifications des statuts aux présidents de toutes les fédérations membres de la C.M.F. et il est joint au dossier remis à chaque délégué au début de la présente séance.

Il est reproduit ci-après :

ARTICLE PREMIER. — Pour s'affilier à la C.M.F. les fédérations doivent adresser au Président une demande écrite accompagnée de la liste certifiée exacte de leurs sociétés adhérentes. Chaque fédération devra, en outre, indiquer sur sa demande le nom de son Président, son siège social, le numéro de sa déclaration conforme à la loi du 1er juillet 1901, ainsi que la date du Journal Officiel ayant publié cette déclaration. L'admission à la Confédération fera ensuite l'objet d'une décision du conseil sanctionnée par l'assemblée générale.

ARTICLE 2. — La cotisation annuelle sera recouvrée dans le courant du quatrième trimestre de l'année civile pour l'année budgétaire qui suit et qui s'échelonne du 1er janvier au 31 décembre.

Les fédérations devront envoyer avant le 1er janvier au secrétariat la liste nominative, par départements, de leurs sociétés adhérentes à jour de leur cotisation.

ARTICLE 8. — Le congrès d'été est une assemblée d'été, qui examine les questions devant figurer à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, réunie chaque année à Paris.

ARTICLE 9. — Seules sont inscrites à l'ordre du jour et discutées par l'Assemblée Générale les questions étudiées et présentées par le conseil et celles soumises par les fédérations.

La liste des propositions et des vœux doit être envoyée aux fédérations un mois au moins avant l'assemblée générale avec les rapports concernant les propositions.

Toute proposition non prise en considération par l'assemblée générale ne sera plus présentée avant deux ans, sauf preuves de circonstances nouvelles.

Les décisions prises en assemblée générale sont immédiatement applicables, sauf si elles sont soumises à l'approbation préalable des pouvoirs publics.

ARTICLE 17 (NOUVEAU). — Dans le cadre de chaque région administrative de programme, les fédérations adhérentes à la C.M.F. concernées par un ou plusieurs départements relevant de ladite région peuvent se grouper en un organisme de liaison, de représentation et d'information.

Ces organismes ne doivent en aucune façon empiéter sur les attributions respectives de la C.M.F. et des fédérations placés sous l'égide de la C.F.F., ils doivent la tenir informée de leurs activités ainsi que toutes les fédérations intéressées.

Le Président de séance met aux voix le texte 4 articles modifiés et de l'article nouveau.

L'Assemblée approuve à l'unanimité moins 1 voix et 1 abstention.

M. PIN expose que les modifications aux Statuts et au Règlement Intérieur — qui viennent d'être adoptées par l'Assemblée Générale — ne pourront entrer en vigueur qu'après leur approbation par les pouvoirs publics.

Pour faciliter l'examen de la demande de modifications les autorités compétentes conseillent que l'Assemblée Générale délègue à 2 membres du bureau le droit, au cours d'éventuelles discussions avec les pouvoirs publics, de consentir les amendements au texte voté qui pourraient être demandés par l'administration ou le Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de donner délégation à cet effet au Président et au Secrétaire Général, et, en qualité de suppléant éventuel, au rapporteur de la commission des Statuts.

Le Président de séance met aux voix cette proposition.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

VII — REGLEMENT CONFEDERAL DES CONCOURS

Le Président donne la parole à M. PIN pour présenter le projet définitif de règlement général des concours arrêté par le Conseil d'Administration.

M. PIN rappelle que le projet définitif adopté par le Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 10 août 1975 a été adressé en juillet 1975 à tous les Présidents de Fédération. Il leur était demandé de faire parvenir leurs observations avant le 1er novembre 1975 dernier délai.

A cette date du 1er novembre 1975, seules 11 fédérations avaient répondu dont 2 approuvant sans aucune réserve la totalité du projet. Celles qui n'avaient pas répondu étant considérées comme n'ayant pas d'observations à formuler, on pouvait donc considérer que le projet, tel qu'il était était approuvé par 37 fédérations représentant plus de 3.700 sociétés donc par une très large majorité.

Cependant, il n'aurait pas été correct, vis-à-vis des 9 fédérations ayant présenté des observations de ne pas examiner ces dernières ; c'est ce qui a été fait le 8 janvier 1976 par la Commission des concours et examens, laquelle a proposé au Conseil d'Administration du 9 janvier d'apporter quelques modifications au projet du 10 avril 1975. Le texte définitif adopté par le Conseil d'Administration le 9 janvier 1975 a été envoyé à tous les Présidents de Fédération et il est joint au dossier remis à chaque délégué au début de la présente séance.

Le Président de séance met aux voix ce projet de règlement confédéral des concours.

L'Assemblée Générale approuve ce projet à l'unanimité. M. PIN précise que, étant donné

que tous les concours prévus en 1976 sont déjà en cours d'organisation le nouveau règlement entrera en vigueur pour tous les concours organisés en 1977.

VIII — RAPPORT SUR LE CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE DE TOUCY

Le Président de séance donne la parole à M. TONNON, directeur du C.N.P.M.A.E. pour faire un exposé sur la situation et le fonctionnement du Centre.

M. TONNON expose quelles sont à son sens les vocations de TOUCY.

1. — Promotion musicales des Cadres :

A cet égard, il faudrait examiner la possibilité d'insérer le C.N.P.M.A.E. dans le circuit de la formation permanente.

2. — Formation administrative des dirigeants de sociétés : il serait souhaitable que soient organisés pour les Présidents et Directeurs de sociétés des week-ends de formation administrative.

3. — Perfectionnement des musiciens.

4. — Vocation d'accueil : le Ministère de l'Education a envoyé des stagiaires, ce qui permet de meubler les vides actuels du planning.

5. — Réflexions sur les problèmes d'éducation musicale populaire.

M. TONNON donne ensuite ses idées sur la composition du Comité de Gestion qui devrait être tripartite des représentants du Conseil d'Administration, des représentants des professeurs et moniteurs, des représentants des stagiaires.

M. TONNON essaye ensuite de dégager le « profil » du futur directeur à rechercher pour TOUCY.

M. PORTES (fédération du Midi) fait connaître que les renseignements donnés par les représentants de la Jeunesse et des Sports varient d'un délégué à un autre. M. TONNON conseille de s'adresser au directeur départemental.

Un délégué demande quelles sont les relations de la C.M.F. avec les Jeunesses Musicales de France et à Cœur Joie. M. TONNON explique que les Jeunesses Musicales de France forment des auditeurs et non des musiciens. Quant au mouvement choral à Cœur Joie, il siège avec la C.M.F. à la Commission des Chorales du Secrétariat à la Culture.

M. CIMETIERE signale que le Directeur Régional de la Région Centre a promis une subvention pour le concours de PATAY. Il lui a parlé de Toucy et demandé si on pourrait y accueillir des représentants de Jeunesse et Sports. M. TONNON, d'accord en principe, fait remarquer que la musique, et c'est heureux, prend de plus en plus de place dans le planning.

M. SARZI s'inquiète de voir limiter à 5 le nombre des académies pilotes. M. TONNON explique qu'on s'en tient à ce chiffre parce que l'on ne dispose actuellement que de 25 conseillers pédagogiques d'éducation musicale, mais l'objectif est de généraliser.

IX. — FORMATION JUNIORS

Le Président de séance donne la parole à M. DECUGIS pour faire le point actuel des travaux de la commission Juniors.

M. DECUGIS rappelle que 2 journées d'études ont eu lieu à TOUCY les 25 et 26 octobre 1975, les participants divisés en 4 groupes ont étudié les divers sujets proposés et leurs conclusions ont été publiées dans le journal de la C.M.F. de décembre. Il signale que le Conseil d'Administration de la C.M.F. a donné son accord pour qu'à l'avenir la commission Juniors soit constituée par des membres du Conseil et par des membres des sociétés présentes aux sessions d'études de TOUCY.

Parmi les questions étudiées figurent la définition des formations Juniors, la création de l'orchestre national Juniors critiqué par certains parce que ce sera une formation de prestige, mais qui doit précisément être une formation de prestige, répertoire des formations juniors, concours, etc.

Toutes ces questions ont avancé, mais la commission n'est pas encore arrivée à des conclusions définitives, lesquelles devront d'ailleurs être approuvées par le Conseil d'Administration.

La commission Juniors doit d'ailleurs travailler en liaison étroite avec le C.N.P.M.A.E. M. DECUGIS après avoir répondu à diverses questions de MM. SARZI, BOVIN et PIN, conclut en indiquant que l'objectif à atteindre est de rendre la musique plus vivante en France.

La séance est levée à 18 heures.

Pour l'étude du PIANO

EN PROMOTION :

G. KAEMPER

SUR LES AILES DE LA CHANSON.

Dans cette méthode, pour les débutants, qui rend facile et naturel l'approche des grands maîtres, l'auteur a su marier technique et musique vivante dans un choix de chansons populaires, incorporant graduellement tous les exercices et toutes les connaissances nécessaires à l'élève.

1 volume 80 pages sous couverture cartonnée .. 25,50

NOUVELLE EDITION :

M. MOSKOWSKI

20 PETITES ETUDES op. 91

Edition révisée, corrigée et dotée par I. PHILIPP. Ces courtes pièces, admirablement écrites, font l'objet d'une réédition très soignée, sous couverture illustrée.

Cahier I 29,00

Cahier II 33,20

A. LEDUC — 175, rue Saint-Honoré — 75001 PARIS

CONSORTIUM MUSICAL

Éditions COMBRE (ex-Philippo)

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Tél. 824-89-24 - 246-52-22

COLLECTION « JEUNESSE »

Morceaux faciles pour Piano

Deuxième Série :

- | | |
|----------------------|---|
| L. STREABBOG | A Grenade (Boléro). |
| L. STREABBOG | Le Beau Danube Bleu par J. Strauss. |
| L. STREABBOG | Dans la vallée (Mélodie). |
| L. STREABBOG | Les petits matelots (Marche). |
| L. STREABBOG | Les petits conscrits (Marche militaire). |
| L. STREABBOG | Gavotte de la poupée. |
| L. STREABBOG | Les étoiles d'or (Valse). |
| L. STREABBOG | Do, ré, mi, fa (Valse). |
| C. FRANCK | Les plaintes d'une poupée (révision H. Clascens). |
| M. PESSE | Joyeuse équipée. |
| A. METZNER | Les bottes de sept lieues (Galop). |
| F. FAUGIER | Nany (Petite valse sur les 5 notes). |
| A. ZIWES | Le Noël de Jacques (Valse lente). |
| A. P. JULIANO | Les papillons bleus (Valse facile). |
| J. NOYON | Gavotte. |
| M. BALUTET | Noël ! — En promenant bleuette. |
| E. BONNAMY | Petit coquin ! (Pièce très facile). |
| J. BENTZ | Dans la chambre aux jouets... La vieille boîte à musique. |
| G. WEITZ | |
| L. JULIEN | |
| ROUSSEAU | Cœur content. — La chanson du petit Jean. |
| F. LUGA | Cloches de Pâques. |
| L. LEVRAY | Chanson de Mai. |
| L. STREABBOG | Soldats de carton (Marche). |
| L. STREABBOG | Au village (Valse). |
| L. LECLERC | Carillon de Noël. |
| L. STREABBOG | Le carnaval de Venise. |
| L. STREABBOG | Les cerceaux (Mazurka). |
| L. STREABBOG | Blanc et Noir (Valse). |
| L. STREABBOG | Chez Grand-Papa (Valse mignonne). |
| L. STREABBOG | Frasquita (Boléro). |
| M. PESSE | L'amusant départ (Caprice). |
| M. PESSE | Guilléri, l'âne joyeux. |



Schneider
bois précieux
FABRICATION ALLEMANDE

palissandre des Indes
production à la pièce
 finition exemplaire

doigté baroque sans anneaux

SOPRANO 142 F (export 109 F)

ALTO 298 F (export 242 F)
sans clé

TENOR 430 F (export 350 F)
avec clé

chez votre fournisseur ou chez



ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75 - Paris 1^{er} - Tél. 260.62.17
260.48.61, 260.65.26

Exportateur : DEMUSA, Berlin R.D.A.

UNE ENTREPRISE DISCOGRAPHIQUE SANS PRÉCÉDENT

L'Anthologie de la Musique pour Harmonie proposée par les disques S.E.R.P. comportera des marches militaires, funèbres ou de circonstances mais aussi des pièces dites « de genre » et qui constituent le répertoire des kiosques ; elle comprendra également des marches d'opéras et des marches symphoniques. La majeure partie de ces compositions sont originales et portent la signature de grands musiciens français ou étrangers. Un grand nombre d'entre elles est gravé pour la première fois. De même on trouvera — serait-ce dans une transcription — le premier enregistrement de pièces symphoniques absentes dans leur version originale du catalogue microsillon, des programmes de concerts ou d'émissions radiophoniques.

Cette anthologie entend contribuer à la revalorisation d'une formation trop longtemps victime d'un répertoire discuté, mais aussi à la réhabilitation de la marche et d'autres genres délaissés pour ne pas dire décriés !

La direction musicologique de cette entreprise a été assurée d'un *Nouveau Traité d'orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires*, avec Désiré Dondoyne, le chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris à qui l'exécution de toutes les œuvres a été confiée. Est-ce assez pour souligner le sérieux musicologique et la qualité musicale de cette réalisation ? Ajoutons enfin qu'aucune entreprise comparable n'avait été tentée, à pareille échelle tout au moins.

(1) Dix disques, 30 cm - 33 t. stéréo compatible. Prix de souscription (valable jusqu'au 1er mars 1976) 350 F, payable comptant ou par 4 mensualités de 88 F aux disques S.E.R.P., 6, rue de Beaune, 75007 Paris (C. C. P. 20.033.49 Paris).

Le premier disque est consacré à des Marches de circonstances allemandes. Précisons bien allemandes par la nationalité de leur auteur et quelle soit leur destination : c'est ainsi que la *Troisième Marche aux Flambeaux*, de Meyerbeer composée pour un mariage à la cour de Prusse cédéra une marche écrite par Weber pour la Société Royale des Musiciens de Londres. Allemandes ? certaines de ces marches le sont encore par leur destination et quelle que soit la nationalité de leur auteur : c'est ainsi que la *Marche en Ré* (op. 108), écrite par Mendelssohn en l'honneur du peintre Cornelius cédéra une grande marche composée pour le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III par l'Italien Gasparo Spontini lors de son arrivée à Berlin. Pour Weber et Spontini, il s'agira de premières gravures. De même pour la Marche de Mendelssohn proposée dans une des nombreuses transcriptions pour harmonie dont elle fit l'objet. En groupant toutes ces marches dans un ordre strictement chronologique on obtient un panorama assez remarquable de pages romantiques allemandes dont une seule se trouve être une transcription :

1) Gasparo Spontini : *Grande Marche pour Frédéric-Guillaume III* (1818) ;

2) Karl-Maria von Weber : *Marche pour la Société Royale des Musiciens de Londres* (1826) ; Félix Mendelssohn : *Marche* op. 108 (1841). Transcription L. Chic ;

4) Giacomo Meyerbeer : *Troisième Marche aux Flambeaux* (1854) ;

5) Richard Wagner : *Marche de reconnaissance pour Louis II de Bavière* (1864).

Pour les deux dernières marches, il s'agira de nouvelles et remarquables gravures.

Le deuxième disque est consacré à des Marches de Circonstances Françaises. Première remarque qui s'impose : toutes les œuvres enregistrées sont des compositions originales. Elles s'échelonnent sur un siècle depuis l'Empire avec la *Quatrième Marche* : 1) pour le mariage de Napoléon et de Marie-Louise (1810) de Ferdinand Paer jusqu'à la *Marche de Fête* (1908) d'Henri Busser composée primitivement pour grand orgue et dont l'auteur même fit deux transcriptions : l'une pour orchestre symphonique, l'autre pour orchestre d'harmonie. Ce sont des premières gravures auxquelles s'ajoutent celles des *Trois Marches pour l'entrée de Louis XVIII à Paris* (1814) de François-René Gebauer et J. Frey ; 2) de la *Marche Triomphale pour la prise de Constantine* (1838) du Chevalier Neukomm, d'*Occident et Orient* (op. 25, 1809) de Camille Saint-Saëns — une remarquable page de caractère cette fois plutôt

symphonique avec son « da capo » de style fugué — et la *Marche solennelle* (op. 23) de Gabriel Pierné primée au concours de l'Exposition Universelle de 1889. A toutes ces marches, se joignent celles de Louis Ganne dont la musique est plus connue sans doute que les « circonstances » qui les firent naître : *Le Père la Victoire* (1886) et la *Marche Lorraine* (1892).

(1) Les trois marches précédentes avaient été déjà enregistrées par la même formation dans des réalisations diverses. Toutes ces Marches de Ferdinand Paer ont été rééditées par Désiré Dondoyne chez Robert Martin à Mâcon.

(2) La première seule avait été déjà enregistrée par la même formation. C'est celle où figure *Vive Henri IV* !

Le troisième disque s'intitule *Marches Militaires Allemandes*. A dire vrai, les Autrichiens sont ici majoritaires : Schubert, Bruckner et le Chevalier Neukomm côtoient Beethoven et l'Italien francisé Cherubini, dont les deux marches figurant sur ce disque ont été destinées l'une à un régiment prussien, l'autre à un baron viennois. Ce disque réserve plus d'une surprise. A côté de la célèbre *Marche Militaire* en ré de Schubert, on trouvera les pièces originales de Beethoven (à l'exception de la *Polonaise* et de l'*Ecosaise*) dans une interprétation moins rigide que celle proposée par les vents de la Philharmonie de Berlin. Quant à la *Marche militaire en mi bémol* (op. 72, 1865) d'Anton Bruckner, dont ce sera sauf erreur la première version disponible en France, son côté viennois rappellerait plutôt les opérettes de Von Suppé ou de Franz Lehár que les symphonies de l'organiste de Saint-Florian ! La *Marche à grand orchestre militaire No 8* du Chevalier Neukomm fait partie des nombreuses pièces originales pour harmonie demeurées inédites (2) de cet élève de Michel Haydn. Parmi celle-ci, treize morceaux composés en 1819 à Rio-de-Janeiro pour divers régiments prussiens. De cette marche l'orchestration montre une filiation étroite avec les symphonies et ouvertures des fêtes civiques de la Révolution Française. Elle a pour particularité de comporter un trio à deux parties de cor solistes (3).

(1) Elles sont enregistrées dans un disque Deutsche Grammophon Gellschaft aux côtés de la *Bataille de Wellington*.

(2) C'est également le cas de la *Marche Triomphale pour la prise de Constantine* (voir plus haut).

(3) Ce passage est intégralement reproduit par D. Dondoyne et F. Robert (op. cit. p. 170).

Quant aux deux marches de Cherubini, l'une écrite en 1805

lors d'un bref passage à Vienne requiert une formation réduite qui la rattache plutôt au domaine de la musique de chambre ; la deuxième, composée en 1814 pour le régiment prussien du colonel Von Witzleben, se limite aux cuivres seuls.

Le quatrième disque est entièrement consacré à des Marches Funèbres. Ici l'unité pourrait être synonyme d'uniformité. Il n'en est rien : toutes ces pièces originales — à l'exception de la *Marche Funèbre* de Chopin — sont d'une extraordinaire diversité. La période qu'elles englobent est plus vaste que pour les disques précédents, car la marche funèbre la plus ancienne — celle de Purcell pour les obsèques de la Reine Mary — remonte à 1695 et la plus récente est celle de Charles Kocchlin créée sous la direction de l'auteur en 1937 : il s'agit d'une des trois transcriptions procurées par le compositeur d'une de ses *Quatorze pièces pour flûte et piano* op. 157. Les autres marches funèbres sont — par ordre chronologique — celle pour les funérailles d'un héros du Chevalier Neukomm composée et exécutée aux obsèques du Général Wallther en décembre 1813 (cet ouvrage est resté manuscrit), celle d'Antonin Reicha, dont ce sera cette fois une nouvelle gravure et qui fait partie de la symphonie funèbre pour harmonie intitulée *Musique pour célébrer la mémoire des grands hommes qui se sont illustrés au service de la Nation Française*. Celle d'Edvard Grieg fut conçue à l'origine pour piano, instrumentée par le compositeur en 1866 ; c'est sous cette dernière forme qu'on devait l'entendre à ses obsèques en 1907. Page remarquable entre toutes et qui constitue même une étape décisive dans l'affirmation de la personnalité du maître norvégien. Autre découverte également importante : celle de la *Marche Funèbre* du Suédois Hugo Alfvén (1872 - 1960), composée à Anacapri en 1924 et exécutée l'année suivante à l'enterrement du grand homme d'Etat suédois, Hjalmar Branting.

Hugo Alfvén est surtout connu chez nous par sa « Rapsodie Suédoise » *Midsommarvaka* qui a fait, du reste, l'objet d'une transcription pour harmonie. Sa *Marche Funèbre* avait été écrite à l'origine pour une formation d'amateurs de la ville d'Anacapri d'où la constitution un peu spéciale de ses effectifs ; d'où également son style « à l'italienne » précisé par le compositeur lui-même. L'ouvrage est resté pratiquement inédit : il fut seulement publié en réduction de piano. Après l'avoir écouté on ne peut que souhaiter de voir prochainement la bibliothèque d'Upsaal publier, comme elle l'envisage, l'*Ouverture de Fête* (op. 26), l'autre composition originale pour harmonie d'Hugo Alfvén dont elle détient le manuscrit.

(à suivre)

Frédéric ROBERT.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Documentation sur demande

2, rue de Valenciennes - 75013 Paris - Tél. 4011374

HENRI SELMER PARIS

ÉDITIONS G.BESSON - 03300-CUSSET

CHEFS DE MUSIQUE

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU NOS

NOUVEAUTÉS MARS 76

vous les recevrez par retour :

Ecrivez à notre service orchestre

21, rue Marcel-Pointeau, 16000 ANGOULEME

R. COITEUX

MUSIQUE DE LA 3ème REGION AERIENNE

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Le samedi 6 mars 1976, avait lieu sur la Base Aérienne du Bourget (93350) la 2ème Assemblée Générale de l'Association Amicale des Musiciens de la 2ème Région Aérienne.

Dès 9 heures, environ cent quarante musiciens, anciens et jeunes se réunissaient autour de leur président, Roger Fayeulle et des membres du bureau, pour une séance de travail comportant : la lecture des rapports moral et financier, le vote pour le remplacement de quatre membres démissionnaires du bureau, pour en venir ensuite aux questions diverses.

A 11 heures, en présence du Général de Division Aérienne Delaval, Commandant la 2ème Région Aérienne, accompagné du Colonel Ricochon, commandant la Base, du Colonel Chereau, Major de Garnison « Air », la Musique placée sous la direction du Lieutenant Chef de Musique Pierre Vincent donnait un concert de qualité qui fut apprécié du public présent, parmi lequel on remarquait les personnalités musicales suivantes : le Président de l'Amicale Monsieur Roger Fayeulle, chef de la Musique de scène à l'Opéra, le Commandant Jacques Devogel, chef de la Musique de l'Air, le Commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, le Commandant Jean Gallet, ex-chef de la Musique de l'Air, le Lieutenant Jean-Michel Ballada, adjoint au chef de la Musique de l'Air, le Lieutenant

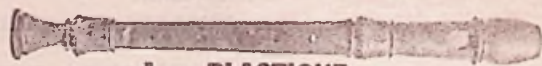
Bernard Delli, chef de la Fanfare de la 2ème Région aérienne ; l'adjudant-chef Gilbert Laverdure, tambour-major de la Musique de l'Air ; M. Ange Maugendre, président de l'Amicale de la Musique de l'Air ; M. Michel Debels, directeur du Conservatoire de Musique à Tourcoing (Nord) ; M. Jean Dardenne, directeur du Conservatoire de Musique au Bourget, et plusieurs solistes de nos orchestres nationaux.

A 12 heures, un apéritif offert par la Maison Ricard, était servi au bar du Mess des Sous-Officiers de la Base, le Général Delaval prenait la parole pour décrire en quelques phrases brillantes l'utilité et la fonction de l'Amicale, resserrant les liens de l'amitié, dans la grande camaraderie de l'Armée de l'Air.

A 13 heures, aux accents de la Fanfare de la Péri de Paul Dukas, interprétée par un orchestre de cuivres, sous la direction du Sous-Chef de Musique Daniel Gillet ; le Général Delaval et les amicalistes faisaient leur entrée dans la grande salle à manger du Mess où les attendait un banquet succulent aux mets variés, préparé par les soins du personnel des cuisines, et auquel chaque convive fit honneur, en devisant galement dans une ambiance détendue et agréable.

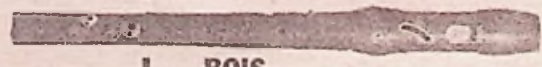
P.S. — Membres d'Honneur de l'Amicale qui se sont excusés de ne pas être présents le 6 mars 1976 : M. le Général Fleury, M. le Colonel Denis, M. le Colonel Bondon.

MERLIN
la flûte soprano scolaire



PLASTIQUE

Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne
Simple perforation



BOIS

Doigté baroque
Double perforation

Doigté moderne
Simple perforation

Chez votre fournisseur de jazz

ALPHONSE 175, rue Saint-Hippolyte 75001 Paris
LEUAC Tél. 260.62.47-260.68.61-260.65.25

Réellement nouveau :

« Les récréations pianistiques »
de Julien PORRET

18 morceaux descriptifs et progressifs en 3 recueils
de 6 morceaux, avec exercices préparatoires, facilitant leur exécution.

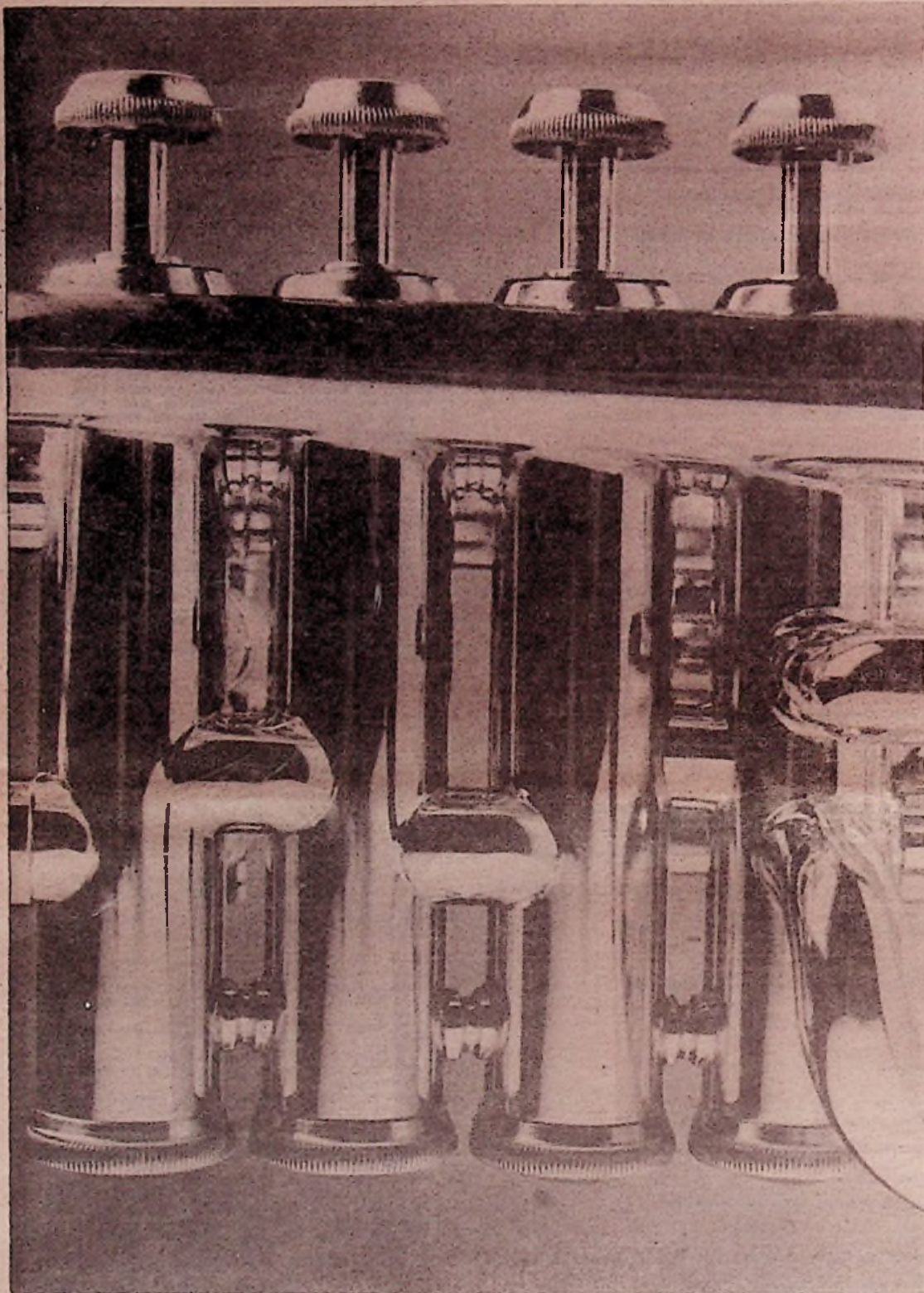
Aux Editions G. BILLAUDOT

14, Rue de l'Echiquier, PARIS-Xème

COUESNON 76:

SATISFAIRE LES INSTRUMENTISTES

LES PLUS EXIGEANTS



Musiciens, orchestres nationaux, fanfares, harmonies, et bien sûr, solistes, tous connaissent le nom de Couesnon, une entreprise qui, depuis sa fondation en 1827, est parvenue à se classer parmi les plus grands de la facture instrumentale, une marque aujourd'hui connue dans le monde entier. Une réussite basée sur un travail à la fois traditionnel et perfectionniste. Une réussite particulièrement aveuglante dans le domaine des fanfares et des harmonies, mais qui, et Jean Sargueil, le président de Couesnon, y tient, ne doit pas faire reléguer au second plan les deux autres gammes d'instruments : la gamme d'étude et la gamme « Monopole-Conservatoire », pour les professionnels.

De nouveaux instruments

L'objectif principal de Couesnon : tout faire pour satisfaire les instrumentistes les plus exigeants,

ces instrumentistes, français notamment, qui trop souvent, pour des raisons de mode, se tournent vers des produits américains dont les qualités acoustiques ne sont pourtant pas supérieures. Alors, sans renier le passé, mais en remettant continuellement en question les habitudes de fabrication, Couesnon s'attache à améliorer constamment ses techniques. Certes l'aspect artisanal existe et existera encore : à chaque poste essentiel, qu'il s'agisse du chaudronnage, du repoussage, du cintrage, du montage, la main de l'homme intervient. Et ces industriels-artisans utilisent un outillage spécial, véritable héritage technique, somme d'une suite d'expériences et de révolutions accumulées au cours des années, qu'il serait impossible de remplacer par une mécanisation totale sans modifier fondamentalement la qualité des instruments. Et puis, certaines parties de la fabrication (repoussage ou finition des pistons) ne peuvent être réalisées que par des ouvriers spécialisés.

Dans un souci permanent de progrès, Couesnon a axé une large part de ses efforts sur l'amélioration et la modernisation de ses techniques. Un outillage original a été mis au point. Le banc hydraulique pour l'étrépage des percés utilise les matériaux les plus résistants ; pour la préparation des surfaces de toutes les petites pièces, une machine Vibrat renfor-

lioration et la modernisation de ses techniques. Un outillage original a été mis au point. Le banc hydraulique pour l'étrépage des percés utilise les matériaux les plus résistants ; pour la préparation des surfaces de toutes les petites pièces, une machine Vibrat renfor-

Couesnon

en quelques chiffres

Créée en 1827, à Château-Thierry, la société Couesnon emploie 180 personnes, ce qui la classe parmi les quatre facteurs d'instruments français les plus importants.

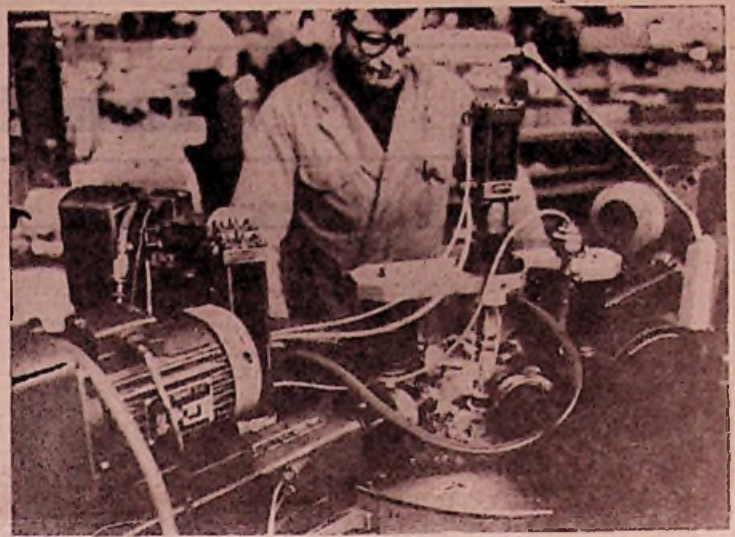
18.000 instruments sont produits chaque année dont :

— 10.000 instruments pour fanfares et harmonies.

— 5.000 trompettes et cornets.

— 1.000 trombones.

60 % de la production est exportée dans 42 pays ; le principal client étant les Etats-Unis (35 %).



ce la qualité du bufflage ; une autre machine, la Microrox, porte la précision du cylindre des pistons à cinq microns près. De même Couesnon a inventé son propre matériel pour leur alésage, leur perçage, leur glaçage. Toujours dans les machines exclusives : une machine à commandes par cartes perforées pour le perçage des trous des pistons et chemises... A chaque poste de fabrication, toutes les pièces sont soigneusement contrôlées, un contrôle qui ne laisse passer aucune imperfection, même minime. Enfin, l'instrument terminé, sa justesse de tonalité et sa docilité de jeu sont soumises à des spécialistes.

L'avenir est au désign

Cette volonté de recherche ne se limite pas seulement au plan de technique pure, mais s'applique aussi à celui du confort du musicien. Couesnon pense au jeu et essaie toujours de le faciliter. D'où des originalités et une grande logique dans la conception de certaines pièces : ainsi, par exemple, le quatrième piston de la trompette Couesnon si bémol aigu est aligné, donc plus agréable au doigté du petit doigt. Ainsi encore, les dessus de boutons sont concaves pour mieux recevoir et reposer les doigts des musiciens. Et puis des améliorations purement esthétiques sont à l'étude ; une équipe de designers travaille à modifier l'aspect de certains instruments, tout en augmentant encore leur cohérence.

Mutation industrielle et tradition artisanale

Couesnon a apporté certaines améliorations techniques à la trompette notamment : suppression des bruits métalliques, précision du jeu d'assemblage... Une nouvelle ligne de trompette va être présentée au mois de juin : un modèle jazz et un modèle classique. Des modifications aussi

pour les saxophones ténor et alto ; un brevet pour un nouveau bec, permettant d'obtenir trois clés d'octave commandé par le pouce droit ; un nouveau soprano, présenté à la fois de Francfort...

Mais toutes ces activités qui aboutissent à la production de quatre-vingt-cinq instruments à vent (sans compter les instruments de batterie) sont également le fruit d'une étroite collaboration avec les professionnels de la musique.

Des conseillers techniques, solistes, professeurs de Conservatoires se penchent sur les divers problèmes ; essaient les instruments, formulent leurs critiques : un véritable label de garantie. Pour Jean Sargueil, cette ouverture sur l'extérieur constitue un élément très important qu'il souhaite élargir au maximum. Tous les musiciens professionnels sont et seront toujours les bienvenus chez nous. Les progrès de la technique ne peuvent venir que de leurs observations ». Et, en dehors des spécialistes, un vaste public reste encore à informer ; car le développement de l'intérêt manifesté pour les instruments de musique représente un des phénomènes marquants de notre société de loisirs.

Quelques conseillers techniques de Couesnon

— J. Grollin, ex-trompette solo de l'Opéra.

— J. Appelghem, soliste de la Musique de l'Armée de l'Air.

— André Gossat, ex-trompette solo de l'Opéra-Comique, directeur de Conservatoire.

— André Beun, directeur du Quatuor d'Anches de Paris.

— M. Dinoird, soliste à la Musique de l'Armée de l'Air, directeur de Conservatoire.



COUESNON

31, Rue des Cailloux, 92110 CLICHY

Tél. : 739-68-10

Manifestations 1976

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
12 mai 1976	HAGUENAU (Bas-Rhin)	Concours de chant choral scolaire, secteur de Haguenau.	M. Marcel Fenninger, 4, rue Ducs-d'Alsace, 67500 Haguenau (tél. 93.11.35).
16 et 17 mai 1976	PATAY (Loiret)	Concours international - Harmonies, Fanfares, Batteries.	M. MENISSIER, directeur de la Musique, 45310 Patay.
30 mai 1976	FLORANGE (Moselle)	Concours fédéral	M. P. JACQUIET, 11, rue Neuvo, 57190 Florange.
13 juin 1976	JONZAC (Charente-Maritime)	Concours national ouvert à toutes formations.	M. James COUILLAUD, Saint-Simon-de-Bordes, 17500 Jonzac.
13 juin 1976	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE (Loire)	Concours de batteries.	M. Victor GUERRY, Le Mas, Saint-Julien-Molin-Molette, 42410 Pelussin.
19 et 20 juin 1976	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par nation) désignées par leur fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de Franco, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.
20 juin 1976	DOULLENS (Somme)	Concours interfédéral de musique ouvert à toutes formations.	M. Michel BRISSE, directeur de l'Harmonie Doullens-Barly, 31, rue Watteau, 80000 Amiens.
26 et 27 juin 1976	MACON (Saône-et-Loire)	Concours international de Macon.	Concours International de Macon, 3, rue de la Préfecture, 71000 Macon.
27 juin 1976	LE TOURNE (Gironde)	Concours fédéral annuel organisé par l'Union des B.B.F. de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest. Ouvert aux Sociétés de B. et Batteries-Fanfares.	Mme BARREAU, à Tabanac, 33550 Langolan.
CONGRES			
2 mai 1976	FOIX (Ariège)	Assemblée générale - Fédération Midi.	M. René PORTES, secrétaire général, 16, place Jean-Jaurès, Béziers (Hérault).
8 et 9 mai 1976	BUHL (Haut-Rhin)	Congrès annuel de l'Association des Sociétés chorales d'Alsace.	M. Richard Vonarb, chemin de la Forge, 68530 Buhl (tél. 76.93.82).
23 mai 1976	PALINGES (Saône-et-Loire)	Congrès de la Fédération musicale de Saône-et-Loire.	M. BOUILLON, 19, rue Docteur-Rebillard, 71200 Le Creusot.
30 mai 1976	NEUVILLE-SUR-AIN (01)	Assemblée générale de l'Ain (mairie, 9 h.).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
13 juin 1976	ST-LAURENT-EN-GRANDVAUX (Jura)	Congrès fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. Gilbert CRETIN-MAITENAZ, président de la Société Musicale « Orchestre Champêtre », 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux.
20 juin 1976	SCORBE-CLAIRVAUX (Vienne)	Assemblée Générale de l'U.D.	M. BARTHEL Albert, Président, à Scorbe-Clairvaux, 85140 Lençloître.
26 juin 1976	TOURNON (Ardèche)	Congrès de la Fédération du Sud-Est.	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
26 septembre 1976	CHASSENEUIL (Vienne)	Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest.	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
3 octobre 1976	CHAMBERY (Savoie)	Assemblée générale de l'Union départementale - Célébration du 50ème anniversaire de l'U.D. (Conservatoire, 9 h. 30).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
10 octobre 1976	MONTELMAR (Drôme)	Assemblée générale de la Drôme (9 h. 30).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
17 octobre 1976	TOURNON (Ardèche)	Assemblée générale de l'Ardèche (mairie, 10 h.).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
23 octobre 1976	LYON (Rhône)	Assemblée générale du Rhône (15 h., M.T.C., 101, Bd des Etats-Unis).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
24 octobre 1976	THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie)	Assemblée générale de la Haute-Savoie (15 h.).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
24 octobre 1976	CABOURG (Calvados)	Congrès de la Fédération musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir.	M. André Petit, président, 100 ter, Bd Herbet-Fournet, 14100 Lisieux (tél. 62.18.47).
FESTIVALS			
Mai à septembre 1976	SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)	Festival de musique permanent.	M. le Président du Comité des Fêtes, hôtel de ville, 35400 Saint-Malo.
9 mai 1976	FLORANGE (Moselle)	Festival d'accordéons.	Mme M.-T. KALUZA, présidente, 8, rue de Luxembourg, 57190 Florange.
9 mai 1976	ST-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de musique	M. Jean-Jacques LECOMTE, secrétaire, 3, route de Bouzonville, 57640 Vigy.
16 mai 1976	MERIGNAC (Gironde)	23ème Festival de batteries et batteries-fanfares, au stade municipal, organisé par « Quand Même » de Pichey-Merignac.	M. Mathieu, bar Mathieu, 33700 Pichey-Merignac.
16 mai 1976	METZ-DORNY (Moselle)	Festival	M. Guy HENRY, président, 7, rue de Colombey, 57600 Metz-Borny.
16 mai 1976	SOMMESOUS (Marne)	Festival de musique pour le centenaire de la Fanfare « L'Espérance ».	M. Paul ROBERT, président à Sommesous, 51320 Sompuls (Marne).
16 mai 1976	TAILLEBOURG (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. André SAUVANET, Taillebourg, 17350 Saint-Savinien.
16 mai 1976 et juin	NALLIERS (Vendée)	Rassemblement des jeunes musiciens du département.	M. BERTRAND, directeur du Conservatoire de La Roche-sur-Yon (Vendée).
16 mai 1976	COLMAR (Haut-Rhin)	Festival de la Jeunesse chantante, théâtre municipal de Colmar.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 Colmar (tél. 41.07.11).
22 mai 1976	BONNEVAL (Eure-et-Loir)	Festival départemental d'Eure-et-Loir.	Mme Danièle FRANQUET, secrétaire, 4, rue Delaune, 57250 Moyeuville-Gde.
22-23 mai 1976	MOYEUVRE-GRANDE (Moselle)	Festival Union Musicale de Froideval.	M. François BUCHLER, 5, rue Talson, 57000 Metz.
22-23 mai 1976	METZ-VALLIERES (Moselle)	Festival - Société l'Union.	M. JULLIEN Rémy, 17150 Mirambeau.
23 mai 1976	MIRAMBEAU (Charente-Maritime)	Festival de musique	M. H. BEZON, président, maire de Jarny, 54800.
23 mai 1976	JARNY (Moselle)	Festival de Musique - Harmonies Municipales et des Cheminots.	M. AULAS, Président de la Clique Dyonisienne, rue des Ecoles, 42750 Saint-Denis-de-Cabanne.
23 mai 1976	SAINT-DENIS-DE-CABANNE (Loire)	Festival de musique.	M. Gaston RENARD, Président, 6, rue St-Thibault, Provins 77160.
23 mai 1976	PROVINS (Seine-et-Marne)	Festival Départemental de Seine-et-Marne.	M. Jean NEUMANN, rue de Paris, Breteuil-sur-Noye (60120).
23 mai 1976	NOYON (Oise)	Festival départemental de musique	M. Jean CELLIER, secrétaire de l'U.D., 51, rue du Dr. Roux, 95600 Eaubonne.
23 mai 1976	EAUBONNE (Val-d'Oise - 95)	Festival interdépartemental de Musique (Harmonies, Fanfares, Symphonies, Chorales).	M. le Président de la Fanfare de Limonest (69760).
23 mai 1976	JARNY (Moselle)	Festival Groupement de Limonest (69760).	M. Jean CLAUDE, 15, rue du Moulin, 57490 L'Hôpital.
23 mai 1976	SAINT-DENIS-DE-CABANNE (Loire)	Festival de chorales - Chorale Sainte-Cécile.	M. Robert CAHEN, 4, rue de la Fontaine, Marange-Silvange, 57300 Hagondange.
29-30 mai 1976	L'HOPITAL (Moselle)	Festival.	M. Raymond PLANTY, 3, bd Patrice-de-Cunant ou à M. Léon BONNIN, 36, rue de Verdun, 17400 Saint-Jean-d'Angély.
29-30 mai 1976	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival.	M. le Président de la Batterie-Fanfare, Saint-Bonnet-de-Mure (69720).
30 mai 1976	ST-JEAN-D'ANGELY (Charente-Maritime)	Festival National ouvert à toutes les sociétés musicales.	M. G. BERNASCONI, (01) Neuville-sur-Ain.
30 mai 1976	ST-BONNET-DE-MURE (Rhône)	Festival Groupement Saint-Symphorien-d'Ozon (69360).	M. BERTRAND, directeur du Conservatoire (La Roche-sur-Yon (Vendée).
30 mai 1976	NEUVILLE-SUR-AIN (Ain)	Festival - Congrès départemental.	M. André PAIRAULT, président, 79170 Périgné.
30 mai 1976 et juin	L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée)	Festival départemental.	Société « La Genlisienne » à Genlis (2110).
30 mai 1976	PERIGNE (Deux-Sèvres)	Festival.	M. Marcel MURETTI, 117, avenue Henry-Dunant, Nico. Tél. 84.23.79.
30 mai 1976	GENLIS (Côte-d'Or)	Fête fédérale des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or.	Mme Lucie LAURENT, présidente, 1, rue de Flandre, 57250 Fameck.
5, 6, 7 juin 1976	NICE (Alpes-Maritimes)	Rassemblement interrégional des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Châtel-Guyon.	M. RENAudeau Yvon, 17170 Courçon.
6 juin 1976	FAMECK (Moselle)	Festival de musique et Majorettes.	M. Robert LACOSTE, Quartier Plaisance, Aubeterre 16350 Saint-Séverin.
6 juin 1976	COURÇON (château de Benon) (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Roger BERTRAND, 9, rue du Haut-Mont, 57630 Corny-sur-Moselle.
6 juin 1976	AUBETERRE-SUR-DRONNE (Charente)	Harmonie, Fanfares de marche, batteries, majorettes.	M. H. LAGER, président, 10, Bd Alsace-Lorraine, Bourg-de-Thizy, 69240 Thizy.
6 et 7 juin 1976	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival.	M. L. ABRAM, 2, place Jaboulay, 69230 Saint-Genis-Laval.
12 et 13 juin 1976	BOURG-DE-THIZY (Rhône)	Festival départemental du Rhône et Groupement Rhin et Trambouze (Rhône).	M. le Président de la Fanfare de Genay (69730).
12 et 13 juin 1976	SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône)	Festival Groupement Saint-Genis-Laval.	M. André COSTA, Président, 12, Route Nationale, 57940 Metzervisse.
13 juin 1976	GENAY (Rhône)	Festival Groupement Neuville-sur-Saône (Rhône).	M. Michel ALCARAZ, secrétaire, 1, rue Martin-L'Huilier, 57170 Château-Salins.
13 juin 1976	METZERVISSE (Moselle)	Festival.	M. SARZI, 3, rue de... Fossés, Narbonne (Aude).
13 juin 1976	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival.	M. André SIBLER, Président, 7, rue du Château-d'Eau, Basse-Ham, 57110 Yutz.
13 juin 1976	COURSAN (Aude)	Centenaire Harmonie Républicaine, Festival de Musique.	M. François WEBER, 25, rue du Cimetière, Volmerange-les-Mines, 57330 Hettange-Grande.
13 juin 1976	MANOM (Moselle)	Festival.	M. Victor GUERRY, Le Mas, Saint-Julien-Molin-Molette, 42410 Pelussin.
13 juin 1976	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival - 20ème anniversaire.	M. André CHEYROU, 24170 Jolimon-à-Belves.
13 juin 1976	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE (Loire)	Festival de musique.	Mme LINKENHELD, 7, allée Castaigne, 16000 Angoulême.
13 juin 1976	BELVES (Dordogne)	Festival de musique et de majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne organisé par la Société Musicale « Accordéon-Club de Belves ».	M. GERBAULT, 70, rue des Docks, 37000 Tours.
13 juin 1976	SAINT-AMAND-DE-BOIXE (Charente)	Festival de majorettes.	F. PICHÉRIER, secrétaire général, 02350 Notre-Dame-de-Liosse Tél. (23) 22.20.83.
13 juin 1976	TOURS (Indre-et-Loire)	Union des Sociétés Musicales de La Fuye.	Mme Chantal COURTOT-RENOUX, 23 bis, Grand'Rue, 90400 Trevenans-Nord.
13 juin 1976	VERVINS (Aisne)	Festival départemental de musique.	M. Alfred ROTH, président, 30, rue des Amandiers, à Creutzwald.
18, 19 et 20 juin 1976	MONTBELIARD (Doubs)	Festival Régional des Sociétés Musicales et Chorales du Pays de Montbéliard.	M. René JOLIVALT, 23, Fg Rasteno, 57330 Hettange.
19 et 20 juin 1976	CREUTZWALD (Moselle)	Festival du 50ème anniversaire - Chorale « La Houve ».	M. Jean-Pierre ARTAUD, secrétaire, 5-329, rue Théodore-de-Gargan, 57000 Metz-Doyon-les-Ponts.
19 et 20 juin 1976	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival.	M. MONNIOTTE, « Les Breuchottes », 88200 Remiremont.
19 et 20 juin 1976	MÉTZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival.	M. Michel Brisse, directeur de l'Harmonie, Doullens-Barly, 31, rue Watteau, 80000 Amiens.
19-20 juin 1976	ETIVAL-CLAIREFONTAINE (Vosges)	Festival de musique.	M. DUFOS Ferdinand, chef-directeur au bourg à La Tresne (33360).
20 juin 1976	DOULLENS (Somme)	Festival et concours inter-départemental.	M. Claude VIAS, Saint-Ciers-du-Taillon, 17240 Saint-Genis-de-Saintonge.
20 juin 1976	LA TRESNE (Gironde)	Festival de batteries et batteries-fanfares organisé par « L'Indépendante » de La Tresne.	M. BARTHEL Albert, Président, à Scorbe-Clairvaux, 85140 Lençloître.
20 juin 1976	SAINT-CIERS-DU-TAILLON (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. Maurice JAMET, 25, rue des Trois-Maries, Modano 73500.
20 juin 1976	SCORBE-CLAIRVAUX	Festival Départemental.	M. BERGERAT Robert, chef « Echo du Renom », Neuville-les-Dames, 01400 Châtillon-sous-Chalonne.
20 juin 1976	MODANE-FOURNEAUX (Savoie)	Festival de l'Union départementale.	M. J.-M. COLLE, Casino de Charbonnières-les-Bains (69260).
20 juin 1976	NEUVILLE-LES-DAMES (Ain)	Festival du Groupement des Combes	M. GAUME, Salate-Alauro-de-Touraine 37009. — ou M. DO-RIZON, 4, rue Grégoire, 37000 Tours.
20 juin 1976	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival avec épreuves de classement.	M. LOYAU, La Concorde-Mouaio, (37300).
20 juin 1976	SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE (I.-et-L.)	Festival et Concours réservé aux Sociétés du Département.	M. Bernard CRAPART, à Fromentières, 81210 Montmirail (Marne).
27 juin 1976	MONNAIE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	
27 juin 1976	FROMENTIERES (Marne)	Festival de musique par la Fanfare « Les XIII ».	
27 juin 1976	BROYES (Marne)	Festival de majorettes, « Ecole Broysienne ».	Siège social de la Société, mairie de Broyes, 51120 Sozanne.

Manifestations 1976

3 et 4 juillet 1976	SALLES-EN-BEAUJOLAIS (Rhône)	Festival du Groupement de Villefranche.	M. le Président de la Fanfare, 69460 Salles-en-Beaujolais.
4 juillet 1976	ATHEE-SUR-CHEV (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. BENOIT Marcellin, Athée-sur-Chev (37320).
4 juillet 1976	CHEMILLE-SUR-DEME (Indre-et-Loire)	Festival intercantonal de musique - Channay-S/Lathan.	M. DELABY, Chemille-sur-Deme (37370).
4 juillet 1976	CHANNAY-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival.	M. Lucien BERGE, «Régail Musical» Courcolles-de-Touraine, 37330 Château-la-Vallière.
4 juillet 1976	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival.	M. Santiago CASTANEDO, 14, rue du Dragon, 57450 Farebersviller.
4 juillet 1976	DISTROFF (Moselle)	Festival. Harmonies, Fanfares de marche, Batteries simples, Batteries-Fanfares, Majorettes.	M. Rogor RITTIE, 14, rue du Château-d'Eau, 57134 Distroff.
4 juillet 1976	LESTERPS (Charente)	Festival de musique.	M. Jean BARBIER, 71, Route de Pottiers, 16500 Confolens.
4 juillet 1976	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Ch.-Mme)	Festival cantonal. — Fanfare Républicaine.	M. Alcide SUIRE, Saint-Fort-sur-Gironde, 17240, Saint-Genis-de-Saintonge.
11 juillet 1976	LES HERMITES (Indre-et-Loire)	Festival.	M. BOURGEOIS Marcel, Les Hermites (37480).
11 juillet 1976	KIRCHNAUMEN (Moselle)	Festival du Groupement des Trois Cantons (Rhône).	M. René MICHELS, Ecole Obernaumen, 57480 Sierck.
25 juillet 1976	QUINCIE (Rhône)	Réservé aux Sociétés insulaires.	M. le Président de la Fanfare, 69430 Quincio.
15 août 1976	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival.	M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand-Rue, Godelange, 57220 Boulay.
21-22 août 1976	GOMELANGE (Moselle)	Examens (niveau moyen) U.D. du Rhône.	Secrétariat U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
16 mai 1976	PIERRE-BENITE (Rhône)		

***** Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar *****

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F la ligne des 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A. (20%)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville de MOREZ (Jura) recherche Sous-Chef pour son Harmonie municipale avec Batterie-Fanfare. Il devra seconder le Directeur actuel pour la formation d'élèves de l'Ecole de Musique. Ecr. avec références et prétentions à M. le Maire de MOREZ (39400).

■ Ville d'UGINE (Savoie) recherche pour l'Harmonie, un agent municipal pouvant assurer 20 h pour l'Ecole de Musique de l'Harmonie (élèves à Anches) et 20 h emploi municipal. Logement assuré, statut municipal. Adr. C.V. et prétentions à M. GERFAUX Jean-Louis, 31, av. Pringollet, 73400 UGINE.

■ Petite harmonie et batterie-fanfare, localité 3.00 habitants (Aveyron), recherche directeur. Convierait ancien chef de fanfare. Emploi offert selon compétence. Propositions : M. VERNIS, 12800 NAUCELLE.

■ Harmonie VALS-LES-BAINS-AUBENAS (07) recherche chef, si possible retraité, pour direction et formation élèves. Ecr. journal sous No 295.

■ Mairie de VOULX (Seine-et-Marne) recherche pour 1er septembre 1976 appariteur sachant jouer du clairon et ayant quelques notions musicales. Logé, chauffé, éclairé (très beau logement). Tél. 431.91.43 de 13 h. à 14 h. 30.

■ Ville de SALLANCHES, région Mont-Blanc, recherche rédacteur, emploi réservé à excellent musicien, basse, baryton, trombone ou clarinette. Ecr. avec références au secrétaire général de la mairie de SALLANCHES, 74700.

■ Technicien Chimie Pharmacie. Réf. baccalauréat ou C.A.P. à musicien trombone ou trompette, libre oblig. milit. Ecr. M. BAILLYER, 7, rue Pasteur, 81600 GAILLAC. Tél. 57.15.11.

■ Ville de SAINT-LO recherche Directeur très compétent et dynamique pour son école de musique, agrée 2ème degré (750 élèves), son Harmonie classée division supérieure et son Orchestre symphonique. Clôture des inscriptions le 5 juin 1976. Adr. candidature avec curriculum vitae et liste des titres à M. le Maire de SAINT-LO (50100).

■ Petite ville Midi, rech. urgent pour enseignement musique solfège et instruments, à temps complet. Direction formation musicien compétent, libre rapide. Ecr. avec curriculum vitae à M. le Maire de GANGES (34190) Hérault.

■ Harmonie d'ALBERTVILLE installation à dessinateur expérimenté de préférence instrument grave. Ecr. M. ROSSET, 19, rue Clément (Savoie) (1ère div.) faciliterait mentée, musicien amateur jouant ceau, 73200 ALBERTVILLE.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. TUVERI René,

123, rue Belliard, 75018 PARIS. Tél. : 606.21.01.

■ Musique Municipale d'ETREPAGNY (Eure) vend 50 tenues, prix intéressant à débattre, bon état, toutes tailles. S'adresser à M. Ph. BEAUGEARD, 94, rue Clemenceau, 27150 ETREPAGNY.

MUSIQUE MILITAIRE

■ Armée Gabonaise recherche pour sa Musique principale à LIBREVILLE, 2 sous-officiers musiciens retraités (de préférence anciens des troupes de marine), jouant respectivement saxophone, clarinette et trombone-tuba. Ecr. journal sous No 296.

■ Musique Principale des Troupes de marine dispose places pour musiciens voulant parfaire leurs études musicales. Contrat 2 ans tout pupitre sauf trombone et tambour. Places également de coiffeur et chauffeur appelés. Ecr. chef de musique de 1ère cl. Albert PASCE, Caserne Guynemer, 92501 RUEIL-MALMAISON.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ 23 ans, libéré armée, pianiste. Certificat de solfège du Conservatoire National supérieur de musique de Paris et Art lyrique. 1 an stage pédagogique à Stuttgart, rech. poste enseignant, chant, solfège, ensemble vocal, initiation piano. De préférence région Nord - région Est et région Parisienne. Ecr. M. Denis MANFROY, 21, rue d'Alsace-Lorraine, 59600 MAUBEUGE.

DIVERS

■ Pour harmonie et fanfares : 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au

concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973 ; 2) « Salut du 117ème R.I. » Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974 ; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur). Harmonie : 20 F. Fanfares : 17 F. Parties séparées, 1 F envoi franco. Remise 10% aux sociétés. M. A. BONTEMPS, Auteur-compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

■ REALISATION DE DISQUES. BANDES CASSETTES à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place par spécialistes. M. MOUREAUX-NERY 92, rue de la Pompe - 75116 PARIS. Tél. : 553.47.15.

■ DISQUES haute qualité réalisés d'après vos propres enregistrements ou nos prises de son (Studio ou domicile) PRODUCTIONS MP, 19, rue des Trois-Territoires, 93100 MONTREUIL — Tél. : 287.16.52.

SARTHE ET MAYENNE

Nous informons tous les candidats au poste de Directeur d'une Ecole de Musique dans une ville de la région Ouest, que la liste est close. Prière de ne plus faire acte de candidature.

SUCY-EN-BRIE

Festival d'Accordéons

Les jeunes Troubadours de l'Accordéon, formation du Conservatoire privé d'Accordéon Marcel SIMONET, de BOISSY-SAINT-LEGER, font savoir qu'ils organisent le dimanche 16 mai, à 14 h 45, à la salle des fêtes de SUCY-EN-BRIE, un Festival d'Accordéons, avec la participation de plusieurs autres sociétés, dont l'Accordéon-Club de CONFLANS-STE-HONORINE.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

ALSACE - MUSIQUES

MUSIQUES D'ALSACE

STEINBACH

Concert

La petite commune de Steinbach nichée dans un petit vallon aux pieds des Vosges, peut s'enorgueillir de posséder une harmonie de 40 exécutants, tous de valeur et dont plusieurs sont lauréats de conservatoire.

Sous la direction de leur valeureux chef M. Pierre Moroso, elle avait invité ses amis à son concert d'hiver annuel samedi, le 20 décembre dans la salle du foyer.

Le programme fut le suivant : Titus, ouverture de W. A. Mozart qui fut exécutée brillamment en respectant les moindres nuances ;

L'Arlesienne, 1ère suite d'orchestre de G. Bizet, avec le prélude, le menuetto, l'adagio et le carillon.

So mirent spécialement en évidence, les jeunes solistes flûtistes, haut-

bols, basson, saxo-alto et le cor qui furent chaleureusement applaudis pour leurs prestations.

En deuxième partie furent exécutés :

L'Ouverture de Pêche et Paysan, de Suprè, le Glenn Miller Story dont l'harmonie surmonta aisément toutes les embûches, le Western Story-Holiday in Dixieland de Loffler, deux œuvres modernes et pour terminer l'entraînant Marche Florentine de Fucik.

Les musiciens et leur chef M. Moroso furent tellement applaudis qu'ils durent exécuter en bis, une partie du Glenn Miller Story.

A l'entracte, M. L. Muller, maire de la commune et président de la société s'adressa à ses hôtes par lesquels M. le Dr. Michel, conseiller général, Schwantz, maire d'Istein (Alsace) ainsi que des délégations de musique des environs. Il rendit hommage à M. P. Moroso qui cultive avec

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL DEUSCHLER

25, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

amour et art musical permettant d'arriver à des prestations de grandes valeurs.

Après les compliments et les félicitations du conseiller général le Dr. Michel la soirée se termina par un vin d'honneur qui rassembla dans une ambiance amicale, les personnalités et musiciens.

AISNE

Sainte-Cécile à Tergnier

C'est le dimanche 14 décembre dernier qu'a eu lieu la Sainte-Cécile à Tergnier. Programme parfaitement établi, temps un peu froid mais pas de pluie. Le matin l'Harmonie au grand complet avec les musiciens de la Lyre et quelques amis de Chauny et de Laon auxquels s'étaient joints l'ensemble vocal Michel Lopez, soit 75 exécutants, ont interprété un programme de choix pour la messe dit par l'abbé Quentin, curé de Voué.

Tout d'abord Marche du Prophète de G. Meyerbeer puis Jésus que ma joie demeure de J.-S. Bach, la magnifique Ave Verum de Mozart chanté par l'ensemble vocal Michel Lopez qu'accompagnait l'orchestre, Aria de J.-S. Bach et pour terminer la Marche des Prêtres d'Albini de F. Mendelssohn.

Exécution parfaite sous la direction de Michel Lopez, directeur de l'Union Musicale. La qualité de l'interprétation, qui a ému l'assistance, a été très remarquée. Les musiciens, chanteurs et leur chef ont été chaleureusement félicités à la fin de la messe.

Ce fut ensuite le défilé dans l'agglomération. Une courte cérémonie au monument aux morts de Tergnier précéda, le vin d'honneur offert par la municipalité.

Le traditionnel banquet était servi cette année à la salle Margot de Fagnières. Un menu copieux et succulent attendait les 135 convives, musiciens et invités.

Puis vint le moment des discours. C'est le nouveau président de l'Union Musicale M. Davroux qui ouvrit le feu. Après avoir remercié toutes les personnalités présentes et celles, qui, empêchées, s'étaient fait excuser, le président Davroux rappela l'activité intense des sociétés musicales durant l'année 1975. Il rendait hommage à M. Savelon secrétaire et trésorier pour son extrême dévouement. Puis M. Hauriez, conseiller général assura que tous les efforts seront déployés par l'assemblée départementale pour qu'une importante subvention soit attribuée à la Fédération pour aider les sociétés de musique.

M. Lopez, directeur musical remercia les musiciens de leur interprétation lors de la messe et de leur fidèle collaboration.

M. Fontaine, président honoraire, dit combien il avait été fier d'avoir présidé l'Harmonie pendant une vingtaine d'années et qu'il espérait voir bientôt la société se déplacer dans la région toulonnaise où il allait se retirer.

M. le docteur Cerf, maire de Tergnier, rendit tout d'abord hommage à M. Loqueneux, directeur honoraire des sociétés musicales de Tergnier, dont l'absence était durement ressentie par tous les musiciens qui savent combien son dévouement à la cause de la musique a été grand. Il a ensuite exprimé son espoir de voir le conseil général aider les sociétés musicales par une grosse subvention.

Après ces allocutions trois musiciens particulièrement méritants furent diplômés et médaillés.

Une sauterie acheva cette mémorable journée dans une joyeuse ambiance.

GUIGNICOURT

La Fanfare de Guignicourt-sur-Aisne a fêté Sainte-Cécile

Le 1er février, la toute jeune fanfare de Guignicourt créée le 5 avril 1974 a fêté sa patronne un peu tardivement, mais avec beaucoup de cœur.

Au cours de l'office dit par le doyen Prévost, nos jeunes musiciens ont interprété un programme de choix. Pour l'entrée, la marche des Princes de Anny Gireaud Lauraucé, fut exécutée avec assurance.

Ensuite le Chora' de R. Schumann et celui de J.-S. Bach terminèrent à l'auditoire de constater les progrès d'interprétation des musiciens.

Au cours de la communion, M. Henri Sombret, trompettiste, accompagné par l'ensemble de la fanfare mis en valeur sa technique et sa sonorité dans l'exécution de l'Arioso de Haendel.

C'est les célèbres « Dragons de Noailles » qui clôturèrent cette messe.

Au cours du vin d'honneur, M. Jean Harmant, président de la fanfare et le comité remercia tous les musiciens pour leur bon travail, et leur directeur M. Maurice Tripette qui se dépense sans compter pour éduquer les jeunes et leurs faire comprendre et aimer la musique. Puis il remercia M. Jean Thouraud, maire de Guignicourt et président d'honneur de la fanfare, M. Macadré, conseiller général, toute la municipalité et tous les habitants membres honoraires qui aident la vie de la société.

ARDENNES

Mars à la F.M.A.

Sur le plan fédéral, le mois a été dominé par la « journée des batteries - fanfares » du dimanche 21 au cours de laquelle une vingtaine de clairons-trompettes le matin, et une douzaine de tambours l'après-midi (représentants 9 sociétés), se sont penchés sur les problèmes de technique et d'enseignement de leur instrument. Des sonneries réglementaires (avec M. Vandembrouck, chef de la batterie de l'H.M. de Charleville-Mézières) dont « aux morts », les coups et roulements classiques, et la « batterie d'Austerlitz » (avec M. Lefebvre, chef tambour de la batterie de l'H.M. de Sedan) ont été corrigés ou étudiés. Enfin, tous ensemble, ont mis au point

la « Marche des mousquetaires noirs » de Lullu, en apothéose d'une journée prometteuse.

Par circulaire, en additif au bulletin de l'Union, le président Pihet a fait tenir à chaque société un compte rendu sommaire et ses impressions du congrès de Paris 1976.

Sur le plan musical, deux événements ont dominé ce même mois :

— Les week-end musicaux de Nouzonville, (dont nous avons déjà parlé) et qui se sont clos par le concert de l'Union Musicale Nouzonnaise (Dir. Pihet) avec trois œuvres de Mozart, « Les Noces de Figaro », « L'enlèvement au Sérail » et le « Concerto pour clarinette-soliste J.J. Cortillot suivi par une déclamation mais un peu courte démonstration de l'Ensemble de cuivres français de Paris.

— Le concert de gala de l'H.M. de Charleville-Mézières (Dir. J. Moscato) au théâtre local avec, en tête de programme, l'ouverture de « Freischütz » de Weber, et l'intégrale « Symphonie du Nouveau Monde » de Dvorak ; la seconde partie plus légère avec « L'Aubergo du Cheval Blanc », « Pièces pittoresques » de Chabrier, défilés avec la batterie (Joyeux trompette et Tine is over).

— A l'H.M. de Vouziers, le président Vuadelle a reçu la croix de chevalier de l'ordre du mérite pour 40 ans de direction de l'Hôpital et maints autres titres dont 46 ans de trompette, administrateur puis président (depuis 16 ans) de cette phalange. La secrétaire, Mme Herbin, a repris du service comme « capitaine » majeure pour pallier à une défection imprévue avant un spectacle de gain allant « Martha », « Rienzi », « Nord-Midi », et une fantaisie sur « Véronique » avec harmonie, ballets, chants et chœurs. Une des meilleures clarinettes, Mlle Maryline Pazard, est même devenue Miss Vouziers.

— Les Enfants d'Yvois, 85 exécutants, (ayant produit forte impression) et des Mouzonnais derrière la bannière des « Amis réunis » de Muno (Belgique) ont participé à la 27ème cavalcade de Florenville en Belgique. Les premiers devaient suppléer les seconds (Partis à Neufchâteau, Vosges, dont l'ancien chef est directeur de l'H.M.) au congrès départemental des « médaillés militaires » le 4 avril dirigés respectivement par MM Alexandre et Hodier.

— Le groupe instrumental « Diapason » prépare ses concerts de Vigne-aux-Bois, Sedan, Carignan et Strasbourg, sous la Direction de M. Gérard Lechêne.

— A Challerange, le secrétaire fédéral adjoint, M. Lacroix, se dépense sans compter pour doter sa jeune harmonie d'une juvénile batterie-fanfare.

— L'Union musicale de Revin a perdu à 71 ans, un de ses partisans acharnés de la fusion, M. Marcel Dugand, trompettiste, puis contre-bassiste et professeur, à sa famille et ses amis, la FMA adresse ses vives condoléances.

— L'harmonie de Neufmanil, directeur, M. Copine, prépare avec grands soins le congrès départemental du 23 mai. Un concert est prévu en « avant-première » le samedi 22 mai par l'U.M. de Nouzonville, tandis que l'H.M. de Charleville-Mézières donnera le concert d'honneur le dimanche. Les sociétés de Sedan, Revin, Fromettes doivent y participer ainsi que le groupe Diapason et la Chorale « Crescendo ». Nous aurons l'occasion de revenir sur ce Congrès Fédéral qui aura lieu pour la première fois dans une commune rurale, une idée qui ne manquera pas de réjouir le président honoraire : M. Paul Dauchy.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Le congrès de Nogent-en-Bassigny

C'est à Nogent-en-Bassigny, Haute-Marne que le dimanche 28 mars a eu lieu le congrès annuel de la Fédération Musicale Aube - Haute-Marne, sous la présidence de M. Maurice Failliot, président assisté de MM. Denis Bortol, vice-président, Roger Vallot, secrétaire général, Roger Charlé, trésorier général, Jean Mauland, trésorier, chargé des assurances et de tous les membres du bureau.

Quelques 150 délégués représentant 62 sociétés sur les 85 que compte la Fédération ont assistés à l'assemblée générale, salle des fêtes, au cours de laquelle de nombreuses questions ont été débattues. Les difficultés pour la bonne marche des Harmonies et Fanfares sont nombreuses, et leurs dirigeants ne cachent pas que l'aide qui leur est apportée est dérisoire, seules les municipalités les soutiennent, cela pose de graves problèmes aux sociétés « privées » et c'est la raison pour laquelle celles qui sont « municipales » arrivent mieux à tenir.

Les examens fédéraux ont fait l'objet d'une longue discussion. Il est certain que leur organisation à Romilly, Bar-sur-Aube - Troyes - St-Dizier et Chaumont représente un gros travail (en préparation et en réalisation). Ceux qui en acceptent la responsabilité doivent en être conscients.

Une agréable mission revenait à M. Failliot qui remettait à MMmes Emilio Logé et Roger Charlé le diplôme d'honneur de la Fédération Musicale, sous les auspices de cette marque de sympathie et de reconnaissance.

MM. Jean-Claude Laziosi de Romilly et deux membres du bureau en remplacement de MM. Huclit et Flévez, ce sont il est alors procédé à l'élection du club. C'est à Vandœuvre qu'aura lieu André Gannier de Chaumont qui sont en octobre la journée pédagogique et le congrès 1977 se fera à Saint-André-les-Vergers.

L'Harmonie Municipale de Nogent organise alors les congressistes à l'Hôtel de ville ou un vin d'honneur leur est offert par la municipalité. Un repas amical à l'Hôtel du Commerce et la visite de la Chambre de la coutellerie commencent par un érudite en la matière tenu fort agréablement cette journée d'amitié organisée magistralement par MM. P. Drouhin et J. Perruchini respectivement président et secrétaire de l'Harmonie Municipale de Nogent.

BOUCHES-DU-RHONE

A l'attention de tous les présidents de sociétés du département

Le dimanche 4 avril 1976, les membres du bureau de la Fédération départementale, 10, rue d'Aubagne, 13001 Marseille, ont élu à l'unanimité leur nouveau président, M. Joseph Chappe, comme successeur de M. Clément Amalbert, qui a manifesté son désir de se retirer, afin de prendre un repos bien gagné.

Le nouveau président vous informe que la permanence sera assurée au siège les lundis, mardis et jeudis après-midi. Toutefois, pour le joindre personnellement, il est préférable de prendre rendez-vous à l'avance par téléphone.

Musique Municipale d'Aix-en-Provence

Placée sous la présidence d'honneur de M. le Sénateur-Maire, de M. Honorat, conseiller général ; de M. Villette, directeur du Conservatoire, et de M. Amalbert, président de la Fédération des Sociétés musicales, la musique municipale était dirigée par M. Alain Genre, professeur au Conservatoire de notre ville, qui conduisait les deux formations d'une façon magistrale.

Le programme comportait donc deux parties : dans la première, la grande formation animée par E. Cayrol, vice-président, interprétait avec brio des œuvres de Glenn Miller, Henri Betti, Neal Hoff, Jola Sturo, Allen, Williams et bien d'autres. Bravo à tous les musiciens qui composent cette magnifique formation de 18 exécutants.

Pendant l'entracte, M. Yvon Almar, sous-chef et membre du bureau de la musique municipale, recevait des mains du Commandant Clavierie l'insigne de Chevalier de l'Ordre national du Mérite pour les services rendus à la nation. M. André Scemama, président de l'UFAC, faisait l'éloge du récipiendaire qui était félicité ensuite par M. Honorat, conseiller général. M. Amalbert, président de la Fédération des Sociétés musicales, remettait des diplômes aux jeunes musiciens qui avaient subi avec succès les épreuves de l'examen fédéral en juin dernier.

M. Davin, président de la Musique municipale, remerciait M. Villette et tous les professeurs du Conservatoire pour la qualité de leur enseignement et leur précieux concours.

Pour terminer, plusieurs anciens étaient à l'honneur et recevaient de MM. Amalbert et Honorat des récompenses bien méritées.

MM. de Castelfort, Portal et Tatikian recevaient la médaille de bronze des Sociétés musicales, tandis que MM. Peyrot, Almar et Vidal recevaient la médaille d'argent, et MM. Errante et David, la médaille d'or.

Bravo donc à tous, pour leur dévouement et leur fidélité à la musique municipale.

Au cours de la deuxième partie, l'Harmonie avec ses 70 exécutants interprétait « American Patrol », une marche arrangée par L. Dolbecq ; ensuite « L'Allegro » de la « Symphonie Inachevée » de Schubert, puis le « Ballet d'Isoline » (le solo de clarinette étant parfaitement rendu par M. G. Balaguer) et, pour terminer, une sélection du film « West Side Story » sur une musique de Bernstein.

La Musique municipale était chaleureusement applaudie par le public, qui n'avait jamais été si nombreux à cette fête. Après ce brillant concert, les membres de la Musique et leurs invités étaient conviés à un banquet, au relais Sainte-Victoire à Beaurcueuil.

Le repas terminé, le président excusait les personnalités qui n'avaient pu répondre à leur invitation et remerciait ensuite M. le Sénateur-Maire, M. Honorat, conseiller général, et tout le conseil municipal pour le soutien qu'ils apportent à la Musique municipale. Il adressait aussi ses remerciements à Mme Carbonnier, présidente de l'A.P.E. du Conservatoire, pour son aide et M. Amalbert, qui a manifesté à maintes occasions son attachement à la Musique municipale.

Après avoir félicité le chef et exprimé toute sa gratitude envers les professeurs du Conservatoire, les membres du bureau et tous les musiciens, il levait son verre au succès toujours plus grand de la Musique municipale et formulait le souhait de la faire connaître l'an prochain en Allemagne, à l'occasion des cérémonies du jumelage Aix-Tübingen.

Le sénateur-maire, prenant la parole, faisait l'éloge de M. Davin, président, qui se dévoue beaucoup pour sa société et de M. Genco, son éminent chef, et il exprimait la joie de retrouver une musique pleine de vitalité comme elle l'était dans le passé.

Après l'allocution de M. Amalbert qui encourageait les jeunes à fréquenter les cours de chefs et les stages organisés par la Fédération, la soirée se terminait dans une ambiance très amicale et très sympathique.

CENTRE

Saison thermique 1976

Concerts par l'harmonie municipale au l'hosique de la Source de l'hôpital

MAI : Dimanche 9 à 16 h.
JUN : Mercredis 2, 9, 16 et 23 à 21 h.
JUILLET : Lundis 5, 12, 19 et 26 à 21 h.
AOUT : Lundis 2, 9, 16 et 23 à 21 h.
SEPTEMBRE : Lundis 6 et 13 à 21 h.
Au total : 15 concerts.

CHAMPAGNE ET MEUSE

MARDEUIL (Marne)

Concert d'hiver par la Fanfare de Mardeuil le 18 janvier 1976

Reprenant ses activités après une vingtaine d'années d'éclipse, voilà le pari réussi par quelques animateurs et amis de la Musique à Mardeuil.

C'est ainsi que, renouant avec la tradition, le comité de la fanfare avait convié leurs membres bienfaiteurs et honoraires à une matinée musicale à laquelle participait également l'Harmonie municipale de Ludos.

A la première partie, la Fanfare de Mardeuil, que dirige M. Jobert, interprétait le « Cortège des Muses », « Pour Toi », une mazurka qui permit de découvrir le talent du trompettiste Sony ; « Le Calife de Bagdad » et « Daphnis et Chloé ».

M. Collin, le directeur de l'Harmonie de Ludos, avait mis à son programme « La Marche d'Aida », « Le Ballet de Coppélia », « Valse de Toujours », le « Concerto pour clarinette » de Weber confirmant le talent de D. Vilmar, soliste fort prometteur, et la « Petite Suite Rustique ». Les deux sociétés réunies interprétaient « Brennus » pour clore ce concert.

Après avoir remercié les nombreux auditeurs venus à ce concert, M. Garnier, président de la Fanfare de Mardeuil, définit cette manifestation comme le concert du renouveau et le résultat de deux années de travail du directeur A. Jobert.

EPERNAY

L'Union Musicale Intercantonale vient de tenir son assemblée générale à Epernay

L'Union musicale, qui groupe les Sociétés des cantons d'Epernay, Dormans et Avize, a tenu le dimanche 22 février 1976, son assemblée générale sous la présidence de M. Stasi, maire d'Epernay.

L'association se fixe pour tâche principale l'organisation d'un festival annuel. Pour 1976, c'est la commune viticole d'Oger qui accueillera cette manifestation.

M. Stasi a, pour sa part, remercié le président Maclair de lui avoir offert la possibilité de participer aux travaux de l'Union. « Ceci ne permet de constater de plus près les soucis et les espoirs de chacun. Je sais que recrutement et « gros sous » sont les préoccupations majeures de tous, mais je reste persuadé que l'avenir est à envisager avec optimisme, et ceci grâce à la pépinière de jeunes musiciens qui sont formés à l'École de Musique d'Epernay. »

Au terme de cette assemblée, le bureau de l'Union musicale est reconduit : président, M. Maclair ; vice-présidents, MM. Martin et Badré ; secrétaire, M. Houllmont ; trésorier, M. Hourtaux.

EPERNAY (Marne)

Concert d'hiver de la Fanfare des Tonnelliers le 22 février 1976

Le concert d'hiver de la Fanfare des Tonnelliers n'a pas failli à sa réputation, réputation qui était à soutenir depuis son passage à l'émission télévisée « Les Musiciens du Soir ». D'ailleurs, un public fort nombreux garnissait la salle des fêtes, ne ménageant aucunement ses applaudissements.

M. Fournier, directeur de la Société, avait composé la première partie de son programme avec « Métarys-March » de Maclair, « La Marche du Sacre du Prophète » de Meyerbeer, « La Cavatine » de Raffi, « Sigurd Jorsalfard » de Grieg, « Les Trois Valses » d'Oscar Strauss, « Mélodie en Fa » de Rubinstein et « Les Hirondelles de Vienne » de Lévèque. La deuxième partie, réservée à la fantaisie, comprenait « Springtime » de Duljck, « Blue Tango » d'Anderson Leroy, « Tricky Trombones » de Helyer, « Fantaisie Brésilienne » de Camillo Sauvage, « N'Gor » de Rougeron, « Caravan Ouverture » de Duke Ellington, « In the Mood » de Garland, et « Tiger Rag » de La Rocca.

Aux remerciements formulés aux spectateurs, la présentatrice souligna les bienfaits de l'école municipale de musique d'Epernay, une vingtaine de ces jeunes musiciens garnissant les pupitres de la Fanfare des Tonnelliers.

Aux côtés du président Médard, on notait la présence de M. Stasi, maire d'Epernay ; M. Collety, sénateur ; de plusieurs membres du conseil municipal ; de M. Bigotte, président de la Fédération, et les représentants des Sociétés musicales amies.

SEZANNE (Marne)

Concert d'hiver à la Musique Municipale de Sézanne le dimanche 29 février 1976

L'Harmonie municipale a fait salle comble pour son concert d'hiver. Il est vrai qu'une attraction de tout premier ordre était au programme et sa présentation seule méritait la présence d'un nombreux public.

En effet, un Quatuor de saxophones est né en Champagne et sa première prestation était réservée au public sézannais. Au soprano, nous trouvons M. Claude Tanguy, directeur de l'Harmonie municipale de Reims et professeur au Conservatoire. M. Tanguy est titulaire d'un premier prix de saxophone du Conservatoire de Paris. A l'alto : Michel Pain, soliste de la Société Philharmonique de Champagne. Au ténor : René Masson, directeur de la Musique de Damery. Au baryton : Michel Fournier, ex-chef de musique de 1ère classe de la 3ème Région. Ces artistes au talent indiscutable ont présenté des œuvres de Dolbecq, Clérissac, Debussy, Vellones et Boucard.

L'Harmonie municipale, sous la baguette de son directeur M. René Fournier, interprétait « Luna Park » de Colteux, « Ouverture des Deux Russes » de Groot, « Les Patineurs » de Waldteufel, « Le

Féria de Lacôme » et « C'est Lui », un pas redoublé de Dolbecq.

C'est M. Caurier, député-maire, qui présidait ce concert. M. Gillain représentait la Fédération Champagne-et-Meuse.

14 mars 1976 : concert d'hiver de la Fanfare de DAMERY (Marne)

Le concert d'hiver de la Fanfare de Damery est toujours attendu avec sympathie ; c'est ce qui devait souligner le président Michel Badre dans ses paroles de bienvenue. Il remerciait les « Amis de la Musique », toujours fidèles et plus nombreux à chaque manifestation de la fanfare. Le directeur, René Masson, recevait aussi les compliments fort mérités pour son infatigable dévouement.

La première partie du concert était composée par « Brunes et Blondes », un pas redoublé de Lasalmio ; « L'Ouverture des Titus » de Mozart ; « Hans le joueur de flûte » de L. Ganne ; la valse « Almons, Buons et Chantons » de Strauss et « La Marche des Bonnets à Poils » de Furgot. La deuxième partie débutait avec la batterie-fanfare de Vanteuil et se poursuivait avec « Pour Don Carlos » de Lopez ; « Rétro Succès » de Dolbecq ; « Modern' Story » de Daigueux ; « Froh und Heiter » de Leemann et « Fanfan la Tulipe » de Lasalmio.

Après le président Badro, on reconnaissait M. Caurier, député de la Marne ; MM. Lambert, maire de Damery ; Gillain, vice-président de la Fédération ; Maclair, président de l'Union musicale ; Fournier, directeur de l'école de musique d'Epernay, et de nombreux représentants des sociétés voisines et amies.

CHARENTE

Festival de musique de Lesteps le 4 juillet 1976

Situées en Charente Limousine, pays d'air pur, de calme et de beauté tranquille, Lesteps et Confolens sont deux cités voisines, deux sœurs jumelles en quelque sorte, reliées par 8 kilomètres d'une route pittoresque constituant le premier tronçon de ce circuit touristique merveilleux de 30 kilomètres : Confolens - Lesteps - Brillac - Esse - Saint-Germain - Confolens, parsemé du magnifique panorama de sites grandioses, de vues superbes et tout au long duquel on découvre de ravissantes rivières sinueuses telles la Gaire, la Marchadaine et l'Issoire tantôt torrentueuses, tantôt coulant dans des vallées plus élargies bordées de velours vert à la belle saison.

Tous ces cours d'eau vont grossir la Vienne toute proche, cette noble rivière aux vastes plans d'eau bruns en amont des barrages mousonnés d'écumé et ruban d'argent miroitant de mille feux.

Pays où la langue d'Oc est encore le langage courant, ce Confolens accueillant reste le fief de la tradition, ayant conservé ses coutumes de jadis, ses vieilles danses, ses légendes, le secret de la cuisine longuement mijotée et le fumet des plats régionaux ! Toutes choses qui ont contribué à faire de sa capitale : Confolens un centre attractif de tous les mouvements folkloriques non seulement nationaux mais mondial.

La Fédération Musicale de la Charente convie les sociétés populaires de musique à participer à ce Festival de Musique de Lesteps pour visiter et mieux connaître ce pays vert et mouvant, d'une gravité touchante, silencieux et profond, coupé de haies épaisses, rempli d'ombres puissantes et tout mouillé d'eau vives.

L'organisation de ce Festival est assurée par la Société Musicale Municipale de Confolens (16500) qui compte près de 120 ans d'existence.

HAUTE-GARONNE

Nouvelles de la Fédération des sociétés musicales et chorales ainsi que de l'association départementale des écoles de musique de la Haute-Garonne

Vouloir énumérer tous les problèmes abordés lors de la dernière assemblée générale de la FSMC de la Haute-Garonne tenue fin 1975 dans l'accueillante ville de Tournefeuille serait assurément trop long.

Il convient néanmoins de citer les principaux sujets traités au cours de cette séance groupant les représentants et Directeurs de quelques cinquante sociétés après que le Président Fédéral Maître Verdieux eut souhaité la bienvenue à tous les participants et associé ceux-ci à l'hommage rendu à la mémoire de Monsieur Tolosa, décédé après une pénible et longue maladie.

Ouvrant les débats en donnant lecture du rapport moral préparé avec toute la précision que chacun lui connaît en la matière, le Secrétaire Général M. Pallier fit état des conversations so poursuivantes entre Fédération de la Haute-Garonne et le Délégué aux Affaires Culturelles Monsieur Balagna.

Rappelant que ces conversations concernaient principalement l'étude des modalités d'octroi de subventions aux Sociétés et Ecoles de Musique ainsi que la forme sous laquelle cette aide pourra être envisagée ; le secrétaire précisa que la complexité même du problème expliquait la lenteur des décisions devant aboutir à une solution équilibrée et concrète.

Faisant état de l'organisation tant technique que matérielle des Examens Fédéraux qui assigna-t-il spécialement tous les ans, un nombre accru de candidats (1973 en 1975) le Secrétaire général remercia au nom de tous, les membres des Commissions Artistique et Technique, sans oublier M. Calmet pour leur aide et soutien en rappelant le nom des Examens d'Écoles Fédérées ayant accédé à la Division Excellence notamment M. Dubay, Druze, Guillaumat et pour 1976 Mlle Bertrand.

Prenant ensuite la parole, M. Dejean Président de la Commission Artistique chargé de veiller au bon déroulement des Epreuves ainsi que de la constitution des Jurys, émit le vœu que les morceaux imposés par la CMF soient plus représentatifs de l'instrument pour lequel ils ont été sélectionnés et reflètent mieux le niveau de la catégorie considérée.

Constatant que Professeurs d'Écoles de Musique de ne présenter des candidats dont le niveau de connaissances réelles, correspond à la division dans laquelle ils sont inscrits, M. Dejean conclut en demandant que certaines sociétés s'abstiennent d'interpréter des œuvres dont le niveau musical ne peut s'accorder à une exécution médiocre déclarations, notamment celle de Mon-sieur écart.

Plusieurs interventions suivront ces déclarations. Celle de M. Bernes, confirmant les difficultés liées aux modalités d'attribution de subventions par les soins du Délégué au Ministère des Affaires Culturelles, ne serait-ce, précisait-il, que définir les critères déterminant de l'acceptation ou du rejet d'une demande formulée par une Ecole de Musique.

Éspérons dit-il en conclusion que les Pouvoirs Publics seront sensibilisés et prendront un jour en considération l'important travail d'éducation musicale de base effectué par l'ensemble des Ecoles de Musique qui à ce jour ne bénéficient certes pas de toute l'aide souhaitable.

Le secrétariat ayant ensuite annoncé la date et le lieu prévu pour le déroulement du Festival Fédéral 1976, à savoir le 20 juin à Revel, l'organisation en étant confiée à l'actif Président du C.C.F. Révelois, M. Commenge, la parole fut ensuite donnée à M. Eychenne (Colomiers).

Rejoignant l'idée formulée lors de précédentes discussions notamment par M. Dejean et Bernes, M. Eychenne émit le vœu concernant les possibilités de création d'une Harmonie Ecole dont le but immédiat serait de préparer les Elèves des Ecoles de Musique à entrer dans les Sociétés constituées en leur permettant également de se produire plus fréquemment devant des Publics certainement prêts à apprécier des concerts ayant de réelles qualités musicales à l'aide de programmes quelque peu renouvelés.

Le débat qui suivit prouva tout l'intérêt suscité par cette proposition et se termina après qu'il eut été demandé aux participants pouvant être intéressés par cette création de réfléchir aux moyens pratiques de mise en application rapide de ce projet.

Avant de clore la séance, eut lieu le vote destiné à renouveler le tiers sortant des Membres composant le bureau et le pourvoi du poste laissé vacant par le décès de M. Tolosa.

Les différents scrutins donnèrent comme résultats définitifs :

Vice-Présidents : MM. Bernes, Commenge.
Président : Maître Verdier.
Secrétaire principal : M. Pailhes R.
Secrétaire adjoint : M. Laurent R.
Trésorier principal : M. Goussin.
Trésorier adjoint : M. Arnaud.
Membres : MM. Costes, Carrier, Clavier, Eychenne, Lafage, Ouriac, Roques, Savès.

Rendez-vous ayant été donné pour un fraternel et amical repas dans l'agréable décor du Restaurant au nom prédestiné du « Soleil d'Or », ce n'est qu'après les chants et monologues traditionnels que l'on se sépara avec le sentiment d'avoir œuvré pour la continuité de l'enseignement musical en agréable et saine compagnie.

ILE-DE-FRANCE

ILE-DE-FRANCE COURBEVOIE

Rectificatif

Dans l'article « La Sainte-Cécile à Courbevoie », paru dans notre numéro de mars dernier, un certain nombre d'erreurs typographiques ont rendu le texte du second alinéa inintelligible. Nous le rétablissons ci-dessous :

« Ainsi, grâce aux quatre Sociétés locales, les genres les plus variés ravirent un auditoire imposant. Furent honorés les compositeurs Maciocchi, Dago et Menichetti par le Cercle Mandoliniste, dirigé par Robert Permetto ; Bizet et Rossini, par le Cercle Symphonique, dirigé par Albert Prato ; Chabrier et Khatchaturian, par l'Union Harmonique, dirigée par Jean Boulet ; notre folklore, Verdi et Planquette, par la Chorale, dirigée par Roger Baron. »

PARIS

Concert de l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

Le samedi 7 février dernier, l'Orchestre symphonique de la R.A.T.P. donnait à la salle Gaveau, sous la direction de Jacques Mas, son 2ème concert de la saison 1975 - 1976. Un nombreux public était venu applaudir un programme électriquement choisi et, il faut le souligner, mis au point avec un soin tout particulier.

Le concert débutait par la Symphonie en sol mineur de Mozart. Cette œuvre d'une perfection évidente a été très diversément jugée au cours des temps. Alors que les contemporains de Mozart la considéraient comme « lugubre » Schumann parle de sa « grâce légère et hellénique ». Il sembla que c'est Schumann qui se trompait et, malgré la légèreté de son Premier mouvement et de son Finale (lequel s'apparente quelque peu avec le Scherzo de la 5ème Symphonie de Beethoven), la symphonie traduisit bien une mélancolie certaine. L'Orchestre en donna une interprétation sobre et précise.

Le Concerto pour piano et orchestre de Grieg est une œuvre que l'on a toujours plaisir à entendre. Le compositeur y a très adroitement combiné les timbres de l'orchestre et du piano. Le Premier mouvement, après sa cascade d'accords très fortement scandés,

fait succéder des thèmes qui ont tous l'accent réveur d'une ballade. L'Adagio est très romantique et enrichi d'arabesques capricieuses et mélodiques d'allure populaire. Le Finale, sur un thème de danso norvégienne, est essentiellement folklorique. Mme Jacquellina Durand sut parfaitement traduire les divers aspects de cette œuvre et en fut chaleureusement applaudie.

Au début de la seconde partie, Jacques Mas s'adressa au public pour rendre hommage à Georges Fossler et lui dédier ce concert au nom de tous les musiciens. Fondateur de l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P., Georges Fossler l'a dirigé pendant quarante années et l'a porté au niveau très élevé qui lui est unanimement reconnu. Présent dans la salle, il reçut de tous les auditeurs une ovation chaleureuse et amicale.

La seconde partie débutait par le Prélude et la Mort d'Ysido, extraits de Tristan et Ysido, de Richard Wagner. Ces deux pages, résumé magistralement tout le drame, depuis la naissance de l'amour sous la puissance du philtre, jusqu'à son accomplissement total dans la mort. Sous la baguette de Jacques Mas, l'orchestre sut exprimer toute la vibrante passion qui se dégage de ces pages immortelles.

Et le concert se terminait par la 5ème Symphonie de Beethoven. L'exécution qui nous en fut donnée fut une magistrale péroraison de cette soirée. Elle fut saluée d'applaudissements prolongés, par lesquels le public montra qu'il savait apprécier tout le travail que représente pour le chef et pour chaque musicien, la préparation d'un concert comme celui-ci.

Paul PIN

DOURDAN

Assemblée générale de l'Union Départementale de l'Essonne

L'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne a tenu son assemblée générale le dimanche 25 janvier à l'hôtel de ville de Dourdan. Les travaux, placés sous la présidence de M. Ceccaldi-Pavard, maire de Dourdan, président de la Commission départementale du Conseil général, étaient dirigés par le président Louet qui, en ouvrant la séance, souhaita la bienvenue aux congressistes (26 sociétés sur 33 étaient représentées) et félicita le Comité de la Société Musicale de Dourdan, chargé de l'organisation matérielle de cette réunion.

Le secrétaire général Messuchetti donna ensuite lecture du rapport moral, lequel fait apparaître l'intense activité des sociétés et des écoles de musique qui s'y rattachent et doivent permettre d'assurer la « relève ». Puis le trésorier général Michoux lut le bilan financier, lequel montra la saine gestion de l'Union.

Les diverses questions à l'ordre du jour furent ensuite examinées, et en priorité celle des Examens fédéraux. Ceux-ci se dérouleront cette année à Monncy, le 27 mai prochain. M. Roger Latoron, président de la Commission des Examens, fut félicité pour la façon dont il les organise. Afin de faciliter sa tâche, la composition de la Commission fut élargie, permettant à chaque discipline instrumentale d'y être représentée.

On passa ensuite à l'élection pour renouveler le tiers sortant des membres du Conseil d'administration. Puis les questions diverses donnèrent à chacun l'occasion de discuter des problèmes de sa Société et de recevoir des informations ou des conseils pour les régler.

Avant de lever la séance, le Président Louet remercia le maire pour l'accueil réservé par la ville de Dourdan à l'Union Départementale. A son tour, M. Ceccaldi-Pavard prit la parole pour souligner combien sa ville est attachée à la bonne marche de sa Société Musicale, qui est centenaire, puis, sur le plan départemental, il fit part du désir du Conseil général d'accroître son effort financier en faveur des Sociétés et de leurs écoles de musique, car il s'est aperçu que dans la plupart des cas, les conservatoires n'apportent aucun élément nouveau dans les formations musicales dont les villes ont cependant tant besoin.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Dourdan clôtura cette réunion où l'on avait fait du bon travail.

SAINT-OUEN

Centenaire de l'Harmonie Municipale

L'Union Musicale, Harmonie Municipale de Saint-Ouen, créée le 17 mai 1876, célébrera son centenaire les 12 et 13 juin 1976.

Le programme de cette célébration comporte :

Le samedi 12 juin :
— Le matin et l'après-midi, défilé dans les rues principales de Saint-Ouen des deux sociétés locales, l'Harmonie Municipale et « Les Trompettes Audonniennes et les Majorottes de Saint-Ouen ».

— L'après-midi, au château du Parc Abel-Mézères (Conservatoire de Musique), auditions du Quintette à vent de Tours et du quatuor « Saxophonie » de l'Harmonie de Saint-Ouen.
— Vers 17 h. 30, concert en plein air au Parc Abel-Mézères par l'Harmonie de Saint-Ouen, sous la direction de Georges Amedon, qui la dirige depuis 27 ans.

Le dimanche 13 juin :
— De 10 h. à 11 h. 30, défilé en ville de la Fanfare de Cavalerie de la Garde Républicaine et des sociétés locales.

— L'après-midi, défilé de deux sociétés étrangères, de la batterie-fanfare de la Garde Républicaine et des sociétés locales.
— De 15 h. 30 à 17 h. 30, concerts au Parc Abel-Mézères par les trois grands formations invitées.

— Vers 18 h., dans les salons de l'hôtel-de-Ville de Saint-Ouen, remise officielle à l'harmonie du diplôme et de la médaille d'honneur du centenaire.

Des précisions seront données en mai ou au début de juin quant au déroulement de ces horaires de ce programme.

Des affiches seront en outre apposées dans les communes voisines et dans les arrondissements de Paris proches de Saint-Ouen.

BOULOGNE-BILLANCOURT

Concert de l'Harmonie « La Boulonnaise »

Le samedi 14 février dernier, au théâtre de Boulogne-Billancourt, l'Harmonie « La Boulonnaise » offrait à la population un concert de gala, sous la présidence de M. Gorse, maire, et de M. De Vassal, maire-adjoint, délégué aux Affaires Culturelles. Ce concert auquel assistait le président de la Fédération de l'Île-de-France, était présenté par Pierre-Marcel Oudher, de France-Musique.

Après avoir fait entendre l'inductif de la société, qui n'est autre qu'un thème de « Ainal » par la Zarathustra et de Richard Strauss, l'Harmonie commença par l'Ouverture d'Egmont, de Beethoven. Cette page célèbre est une synthèse du drame de Goethe, où se mêlent deux conflits, l'un extérieur entre le comte Egmont et la tyrannie du duc d'Albe, l'autre intérieur à Egmont lui-même, entre son personnage officiel et son amour pour la petite bourgeoise Klärchen. Puis ce furent les délicieuses scènes bohémiennes, ti-les de l'opéra « La jolie fille de Perth » de Georges Bizet, dont les divers morceaux permirent d'applaudir les deux clarinettes solo, M. Marcel Delabre. La première partie se termina par le Prélude du 3ème acte de Lohengrin, de Richard Wagner, page d'une allégresse fougueuse qui traduit la joie du mariage de Lohengrin et d'Elsa, sur laquelle plane cependant la menace des sombres projets de Frédéric de Telramund.

La seconde partie débutait par la « Fanfare de la Péril », de Paul Dukas, brillamment interprétée par les cuivres. Puis « Le Ballet d'Isoline », d'André Messager, nous tint sous le charme, et l'on ne se lassait pas d'entendre cette musique élégante et délicate d'un maître subtil et raffiné qui sut être à la fois le compositeur de « Véronique » et de « Fortunio » et le chef d'orchestre de « Parsifal » et de « Péloïdas » et « Mélisande ». Et ce fut enfin l'extrait de la Symphonie Fantastique, d'Hector Berlioz, la seconde partie, intitulée « Un bal » ; alors que le compositeur lui-même a fait un assez long commentaire sur l'ensemble de l'œuvre et sur chaque des quatre autres parties, sur celle-ci il a simplement écrit : « Il (le jeune musicien) retrouve l'aimée dans un bal au milieu du tumulte d'une fête brillante ».

Le choix et l'interprétation de toutes ces œuvres, sous la baguette de Bru-

no Mayan, fut la preuve que l'harmonie, qui, rappelons-le, est classée en division d'excellence, section B, est à la hauteur de son classement et travaille sérieusement pour s'y maintenir ou même le dépasser. Un grand bravo au chef et aux musiciens, que les applaudissements du public récompensèrent de leur travail.

Le concert s'éleva par trois marches exécutées, sous la direction du sous-chef Pierre Chauveau, par l'harmonie et la batterie-fanfare, qui furent chaleureusement applaudies.

UN AUDITEUR

BOISSY-SAINT-LEGER

L'Harmonie Municipale est en bonne voie

L'harmonie municipale de Boissy-St-Léger, créée en 1954, avait cessé ses activités après quelques années de fonctionnement à la suite de la disparition de son chef et de certains de ses membres.

Au début de 1970, M. Bouillie, professeur de musique au lycée Guillaumo-Budé, de l'Île-de-France, et ex-soliste de l'O.R.T.F., prenait contact avec les Conseillers municipaux responsables des affaires culturelles et proposait de mettre sur pied un enseignement musical à Boissy-Saint-Léger. C'est ainsi qu'en avril 1970 une école municipale de musique a été ouverte.

Les cours de musique ont lieu tous les jours scolaires, après les heures de classe. Les enfants y reçoivent un enseignement musical complet : solfège, chant choral, audition commentée d'œuvres musicales, apprentissage du pipeau, de la flûte douce ou d'instruments à percussion (tambourin, xylophone, tambour). Les plus doués sont ensuite invités à apprendre la clarinette, le saxophone, etc...

En septembre 1971, il a été décidé de reconstruire l'harmonie dont M. Bouillie a accepté d'assurer la direction. Un appel a été lancé à tous les musiciens amateurs du pays jouant d'un instrument. Sept répondit à cet appel. Un an après, huit élèves du cours de musique viennent se rejoindre. M. Bouillie entendait de former tous ces jeunes musiciens et de leur faire apprendre tout un répertoire de morceaux. Grâce aux subventions de la commune, des instruments sont achetés et les instruments que la commune avait conservés de la précédente formation sont remis en état.

L'harmonie comprend actuellement une trentaine de musiciens, essentiellement des jeunes gens et des enfants venant de l'école de musique : clarinettes, flûtes à bec, flûtes traversières, trompettes, basses, saxophones, baryton, hautbois, batterie. L'harmonie participe maintenant à toutes les cérémonies officielles et à toutes les fêtes locales. Elle organise également des concerts durant toute l'année et elle accepte de se produire à l'extérieur de la commune.

Ainsi après quatre années de fonctionnement et de travail, l'harmonie a largement étendu son répertoire et surtout beaucoup amélioré la qualité de ses interprétations. Ces bons résultats n'ont pu être obtenus que grâce à M. Bouillie qu'il faut remercier et féliciter pour l'immense travail qu'il a accompli.

Des progrès restent à faire et l'accueil chaleureux que l'harmonie reçoit du public lors de chaque concert est à cet égard un précieux encouragement.

R. GUILLEMARD

PARIS

Concert de l'orchestre symphonique de la R.A.T.P.

L'Orchestre Symphonique de la RATP a donné le samedi 10 avril dernier, à la salle Gaveau, son dernier concert de la saison 1975-1976. Un très nombreux public a chaleureusement applaudi, dans les diverses œuvres inscrites au programme, les musiciens et leur chef, Jacques Mas, qui durent par deux fois accorder un bis.

Le concert débutait par la Symphonie Écossaise, de Félix Mendelssohn. Sous la baguette précise de Jacques Mas, l'orchestre donna une excellente interprétation de cette œuvre qui, ébauchée en 1829, ne fut terminée qu'en 1842, et dont on ne sait si les thèmes ont réellement été entendus en Écosse même par le compositeur, ou sont dus seulement aux influences de la musique écossaise qui se manifestent à cet-

te époque dans toute l'Europe, l'Écosse ayant été mise à la mode par les romans de Walter Scott.

Venait ensuite le Concerto en la majeur, pour contrebasse et orchestre, de Momenico Dragonetti. Ce musicien, né à Venise, occupait déjà à 13 ans un emploi de contrebassiste dans l'un des théâtres de sa ville natale. Il travailla beaucoup à l'amélioration de la technique de son instrument, et au cours d'une tournée en Angleterre, il fut engagé à « vi. » par l'Orchestre Royal de Londres. C'est là qu'il rencontra successivement Haydn et Beethoven, et ce dernier sut mettre à profit ses conseils dans le Scherzo de la Cinquième et dans le Finale de la Neuvième.

Du Concerto en la, le contrebassiste Henri Pennoquin donna une interprétation qui surprit beaucoup d'auditeurs sur les possibilités de l'instrument. Sa virtuosité technique souleva un tel enthousiasme que, devant les applaudissements prolongés et les rappels, il dut bisser le dernier Mouvement.

La seconde partie du concert débutait par le Prélude à l'après-midi d'un dimanche, de Claude Debussy. On sait que l'œuvre, à sa création en 1894 à la Société Nationale, fut applaudie par le public au point que le chef d'orchestre, le Suisse Gustave Doret, dut enfreindre le règlement qui interdisait les bis.

Mais les critiques furent beaucoup moins enthousiastes. Qu'importe, puisque Mallarmé écrivait à Debussy : « Votre illustration ne présente pas de dissonance avec mon texte, sinon d'allure bien plus loin, vraiment, dans la nécessité et dans la lumière, avec finesse, avec malice, avec richesse ». On entend toujours avec un plaisir renouvelé cette page évocatrice des rêves lascifs du faune, dans la chaleur d'un après-midi d'été scyllien. L'orchestre, et particulièrement Lionel Sanson à la flûte, obtinrent un succès mérité.

Et le concert se terminait par l'Ouverture du Roi d'Ys, d'Edouard Lalo. On sait que cette magnifique ouverture, donnée sous une première forme dès 1876 aux Concerts populaires du Cirque d'Hiver, sous la direction de Pasdeloup, avait été assez mal accueillie. Le compositeur la romania profondément, et la version définitive que nous connaissons fut jouée pour la première fois aux Nouveaux Concerts, sous la direction de Lamoureux, en 1889, c'est-à-dire encore deux ans avant la création de l'ouvrage à l'Opéra-Comique. L'orchestre interpréta brillamment cette très belle ouverture, qui permit d'entendre Guy Hocquelin au violoncelle. Devant les applaudissements persistants, Jacques Mas dut bisser l'Allegro final.

Deux bis dans la même soirée, c'est la preuve à la fois de l'intérêt que porte le public aux concerts de l'Orchestre Symphonique de la RATP, et de la qualité actuelle de cette brillante formation. Tous nos compliments à son Directeur et aux musiciens.

INDRE-ET-LOIRE

Assemblée générale du 22 février 1976

Le dimanche 22 février, la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale dans la salle de l'Union des Sociétés Musicales de La Fuye, sous la présidence de M. Froidefond, président, entouré de MM. Monberger, Richard, Aymond, vice-président ; Dorizon, secrétaire ; Coutoux, Pommard, secrétaires aux examens ; Doussot, assurances ; Boutet, récompenses.

Après l'allocation de bienvenue de M. Froidefond, qui remercia les délégués des 52 sociétés représentées, ses collaborateurs de leur dévouement et les organismes de subventions de leur générosité, le secrétaire donna la composition de la Fédération : 102 sociétés, dont : 70 fanfares, 22 harmonies, 6 batteries-fanfares, 1 chorale, 1 philharmonie, 2 accordions. Pour un total de plus de 3.000 musiciens. De plus 64 sociétés donnent des cours de musique et de solfège à 1.485 élèves. Notre Fédération compte plus de 50 écoles de musique. Nos examens ont groupés 450 élèves.

M. Boutet communiqua la liste des diplômés et médailles, recommandant de ne mettre aucun retard dans les demandes de récompenses.

Le festival du Concours Départemental aura lieu à Sainte-Maure, le 20 juin, en accord avec la société musicale et la ville de Sainte-Maure. Il est uniquement réservé aux sociétés du département et sera doté de prix en espèces, de prix et diplômes.

M. Coutoux, le secrétaire aux examens, rappela que ceux-ci auront lieu le 2 mai. Entre autres questions à l'ordre du jour, M. Doussot attire l'attention des sociétés sur l'assurance accident et surtout la responsabilité civile : les Sociétés assurées sont en augmentation sur l'année dernière.

Voici les résultats des élections du tiers sortant. Ont été élus ou réélus pour trois ans : MM. Bonnal, Boutet, Coutoux, Durlent, Ernou, Maurice, Richard, Blin, D. Debrauwer et pour un an M. Brault, M. Debrauwer et pour un an membre d'honneur du comité.

A la suite de l'assemblée générale, le Comité décide de reconduire provisoirement son bureau dans l'attente d'une prochaine réunion du Comité qui procédera à l'élection définitive en raison du remplacement d'un vice-président et du secrétaire. Maintenant, dans sa réunion du 9 mars, M. Boutet Marceau, de Châteauneuf-Vallière, a été nommé secrétaire général en remplacement de M. Latoron, démissionnaire.

Voici maintenant les dates retenues pour les festivals cantonaux. Canton de Tours Sud : Union des Sociétés Musicales de la Fuye, 13 juin, canton de Vouvray, Le Conservatoire Municipal, le 29 juin ; canton de Blois, Lyre Instrumentale d'Arçay-sur-Cher ; canton de Nevers-la-Grève, Fanfare de Châteauneuf-Vallière ; canton de Châteauneuf-Vallière, Boyard, Festival de Châteauneuf-sur-Lathan. Ces trois associations participeront aux festivals qui auront lieu le 4 juillet. Canton de Châteauneuf-Vallière, Fanfare Républicaine des Héritiers le 11 juillet.

The logo for 'Le Blanc' features a central globe with various musical instruments like a trumpet, saxophone, and clarinet. The text 'LE BLANC' is written in a large, stylized font across the top of the globe. Below the globe, it says 'LA MARQUE DES ARTISTES' and at the bottom, '75020 - 403, Rue des Pyrénées'.

MIDI

NARBONNE

Premier concert de Printemps de la Lyre Narbonnaise

Tous les ans avec les prémices du printemps, nous revivons un bien sympathique tradition, celle du concert public offert aux narbonnais par leur vieille société musicale, la Lyre Narbonnaise.

Pour ce concert du jeudi 8 avril, suivi d'une soirée de gala, ont été réunis dans la salle de la Lyre Narbonnaise, par ceux de l'harmonie Républicaine de Coursay, au total une soixantaine de musiciens. Ce concert qui se tient chaque année à la même date, n'a pas failli à la réputation qu'il s'est forgée par la qualité des interprètes et le choix judicieux des œuvres programmées.

C'est la première fois que le nouveau directeur M. Emile Capman, dirigeait la formation des musiciens de la Lyre Narbonnaise, renforcés par ceux de l'harmonie Républicaine de Coursay, au total une soixantaine de musiciens. Ce concert qui se tient chaque année à la même date, n'a pas failli à la réputation qu'il s'est forgée par la qualité des interprètes et le choix judicieux des œuvres programmées.

Les morceaux exécutés pour la circonstance, les musiciens les ont interprétés avec un certain plus de mérite, puisque ce sont tous des amateurs, d'autant plus que loin de céder à la facilité ; ils ont par exemple, rendu d'excellente façon le *Quatuor à cordes* de Beethoven, l'opéra de J. Massenet, *Une matinée, un après-midi, un soir*, de Vienne, célèbre ouverture de Sappho, Des extraits du *Ballet de Coppélia* de H. Delibes. Une fantaisie sur *Hérodiade* — *Marche de l'Emir de Luigni* — *Violettes Impériales* de V. Scotto — *Bouquet de Valses Viennoises* de J. Strauss et la célèbre *Pasodoble* de John Darling, Corrida à Nimes.

Mais les concerts de la Lyre, depuis plusieurs années, ce sont aussi des intermèdes. Et cette fois, de complément au programme s'avèrent particulièrement originaux avec la présentation d'un trio à cordes interprétant avec beaucoup de brio le *Trio Opus 3* en mi b majeur de Beethoven, *Violon*, M. Roger Quéré ; *Violon alto*, Joseph Rioux ; *Violoncelle*, Philippe Schaefer. Ces trois musiciens amateurs s'inscrivent pour rappeler aux narbonnais d'un certain âge le temps où la symphonie amicale avec ses 45 exécutants faisaient les délices des amateurs de musique à cordes. Qui sait ? Sera-ce le commencement ou l'amorce d'un retour à cette formation artistique ? Coup d'essai, coup de maître, une salve d'applaudissements nourris, salua cette interprétation qui nous espérons ne sera pas la dernière.

Après le concert, un vin d'honneur fut offert par la municipalité, au cours duquel M. Mécèle, adjoint à la culture et M. Rivet, Président de la Lyre, apporteront des félicitations à M. Capman, directeur, aux musiciens.

Nous avons pu remarquer dans la salle durant le concert, M. Kilian, sous-préfet de Narbonne et Madame ; M. Mécèle, adjoint au maire, délégué à la culture, et Madame ; M. et Madame Rivet, président de la Lyre Narbonnaise et Madame ; M. Jean Antagnac, député de Narbonne et Madame ; M. Collet, directeur de la Lyre Biterroise ; M. Jean Fabre, directeur de l'Union Musicale de Cazouls-les-Béziers ; M. et Mme David, professeur de violoncelle au Conservatoire de Montpellier ; M. Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, et Madame.

Espérons que le nouveau programme qui composera le concert de doivent exécuter la Lyre Narbonnaise, l'Harmonie Républicaine de Coursay et la Lyre Biterroise, à Narbonne et à Béziers fin mai, saura attirer la foule des grands jours. Nous ne saurions trop insister sur l'aspect éducatif de la musique, auprès des jeunes et sur les vertus créatives et humaines de celle-ci, réunissant dans un même but, des personnes de tous âges et de toutes conditions.

Une brillante soirée de gala de la Lyre Biterroise

C'est devant un public assez fourni et visiblement satisfait que la doyenne des sociétés musicales biterroises, la Lyre, et la Compagnie théâtrale du Languedoc avec son fondateur, Jacques Domino ont offert leur grand gala de gala, vendredi, sur notre première scène. On notait également la présence de M. Nougaret, premier adjoint et président du comité des fêtes ; M. Borut, directeur de l'Ecole municipale de musique ; M. Portes, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, et plusieurs animateurs et membres de diverses sociétés. Il y avait aussi, en raison des vacances scolaires, de nombreux jeunes, voire des enfants.

Peu après 21 heures, le comédien Robert Toda, qui présentait le programme ouvrait le rideau, laissant apparaître les soixante-dix musiciens de la Lyre Biterroise à leurs pupitres prêts à attaquer l'entracte. *« Atlantide suite »*, une marche nous transportant d'un coup d'aile à New-York. Puis, répondant à la baguette précise et exigeante du chef Léon Collet, les artistes nous régalaient d'une page de Suppé, bien connue : *« Cavallerie légèr »* avec les éclats sonores de la trompette de M. Costes.

Celui-ci annonçait le solo, bien timbré et finement nuancé, du morceau suivant : *« Nocturne pour un amour »* ce pendant que ses amis Faure, au budget, et Grau, au trombone, se mettaient en valeur au cours des trois parties de la fantaisie de Vincent Scotto sur *« Violettes impériales »*.

Après un intermède par la Compagnie Théâtrale

Après un intermède par la Compagnie théâtrale, cinq morceaux d'origine et de facture bien différentes composaient la seconde partie du programme de la Lyre. Le jazz, avec *« Rythm-Parade »* en commençant et *« Bingo »* au terme du concert, nous fit apprécier l'habileté de ces musiciens, tant les anciens chevronnés que les jeunes appliqués. Le pot-pourri des airs connus, *« Paris folie »* ne fut pas moins plaisant à entendre, ce pendant que *« La Sicilienne »* composée par le chef Léon Collet et exécutée sous sa direction permettait aux deux flûtistes Colomber père et fils de nous révéler leur talent.

Gardons-nous d'oublier de mentionner M. Badie, trombone solo dans *« Le souvenir de la montagne »* avec des accents pénétrants, et de féliciter le porte-drapeau, imperturbable au milieu de cette débauche de sonorités prestement envoyées.

L'Espérance Rignacoise a 40 ans

On n'a que l'âge de ses artères. « L'Espérance Rignacoise » a celui de ses jeunes musiciens. Ils affichent en moyenne moins de la moitié du sien... C'est dans toute la force de leurs 20 ans qu'ils ont été hier le 40ème anniversaire de leur société, qui fut en effet fondée en 1936.

Elle a célébré cet anniversaire comme il se devait en commençant par effectuer le matin, tous culvres et tambours dehors, un tour d'honneur rue Rignac, sous les applaudissements de ses fervents supporters locaux.

Vers midi elle s'est retrouvée devant le monument aux morts pour un dépôt de gerbes. Après quoi plusieurs de ses membres ont été décorés par M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, en présence de représentants de la municipalité rignacoise, de M. Puech, conseiller général du canton ; de M. Fabre, député de l'Aveyron, et de nombreux anciens membres de la société.

M. Robert Dalhon, ancien président et actuel administrateur de « l'Espérance », a reçu la médaille argentée de la CMF pour 18 ans de services ; MM. Claude Chazarin, Bernard Espéilhac et Jean-Paul Grès se sont vu remettre, pour leur part, la médaille de bronze de la Fédération du Midi pour 10 ans de services. A l'issue de cette cérémonie, les musiciens rignacois ont interprété le dernier morceau aux rythmes modernes, qu'ils ont inscrit à leur répertoire, surprenant agréablement leur auditoire et montrant leur volonté de progrès constant.

Après quoi, la fête a pris des allures moins officielles se prolongeant par un banquet et l'après-midi et le soir, par un bal très animé.

CARCASSONNE

Le 15 avril, l'harmonie municipale a eu 30 ans

A la date du 15 avril 1945, les membres des sociétés carcassonnaises dissoutes : la Société Lyrique Sainte-Cécile (fondée en 1874 par Armand Raynaud, chef de musique et compositeur de grand talent), la Lyre Carcassonnaise qui vit le jour en 1896 et l'Union Musicale fondée en 1919, augmentées d'éléments nouveaux décidèrent de mettre sur pied une nouvelle société musicale sous le nom de l'Harmonie Municipale sous le patronage de la ville de Carcassonne.

Ainsi le souhait d'un très grand nombre de musiciens et aussi de mélomanes carcassonnais, se réalisait enfin. Le vieil adage populaire a dit « l'union fait la force », nos artistes locaux l'ont à cette époque parfaitement compris. On ne put en cette année 1945, que s'en féliciter pour la musique et le renom artistique de notre cité.

Ainsi dotée d'un effectif important de musiciens expérimentés et dévoués, cette société nouvellement envisagée l'avenir avec confiance. Michel Mir qui, à l'unanimité, fut nommé à la direction artistique de l'Harmonie, pouvait prévoir un beau travail musical. En renaissant par exemple la tradition en été de ses concerts populaires si appréciés jadis.

Ces auditions publiques sont en effet utiles à l'esprit procurant ainsi une agréable détente. Et les vers du poète carcassonnais J.V. Combes, nous reviennent à la mémoire, au sujet surtout de l'ancien kiosque à musique du square Gambetta, disparu en 1943 sous l'occupation ainsi que l'ensemble du jardin pour des raisons stratégiques imposées par les autorités allemandes. Ecoutez J.V. Combes :

« Ce kiosque et les massifs fleuris à la française où l'art nous régala de sons et de refrains. Lorsque nous écoutions sans peur des lendemains Les airs de Faust, Carmen, Rip et la Marseillaise... »

Depuis sa fondation l'Harmonie de Carcassonne a fait en ces 30 années d'existence largement ses preuves. Elles sont concluantes. Nous possédons maintenant un véritable phalange de musiciens accomplis qui font l'honneur de notre ville, contribuant ainsi à son renom artistique. Nous souhaitons pour eux un large encouragement officiel qui s'est révélé au cours des années toujours efficace. Quant à la faveur populaire, ils l'ont amplement gagnée.

Michel Mir fut le premier chef en 1945 et le resta jusqu'à sa mort, hélas survenue en 1958. Sa perte fut cruellement ressentie au sein de la société. C'était un chef de grande valeur. Quand il reçut en 1937 la croix de la Légion d'honneur l'éminent et regretté Joe Bousquet, dans un magistral article, dépeignit en des termes particulièrement choisis, l'homme et le compositeur. Citons cet extrait significatif :

« Michel Mir est un artiste élevé dans le culte des arts par un frère musicien qui lui a transmis le flambeau. On a récompensé le brillant exécutant, le compositeur inspiré, l'homme profondément attaché à sa province, qui a consacré une grande partie de son temps à éveiller le goût de la musique dans les masses laborieuses... »

A la disparition de Michel Mir ce fut Gustavo Bocquet qui lui succéda au pupitre conducteur. Lauréat du Conservatoire de Toulouse, membre pendant de longues années du jury de ce même établissement, il dirigea, jusqu'à sa mort en 1973, l'Harmonie municipale avec une sûre compétence et un grand dévouement. Il était également directeur de l'école de musique de la ville et forma de très nombreux élèves, toujours avec succès.

Actuellement c'est René Cadras, premier prix du Conservatoire de musique de Toulouse qui dirige nos musiciens. Il s'est révélé un chef plein de maîtrise et de véritable talent. Lui aussi est directeur de l'école municipale de musique de Carcassonne, véritable pépinière de futurs musiciens pour l'Harmonie de Carcassonne.

LES PRESIDENTS

Le regretté Lucien Anisset fut le président actif durant quelques années. Par la suite, il céda sa place à Edouard Gor-

ry qui présida le conseil d'administration jusqu'à 1974 avec dynamisme et dévouement. L'amitié respectueuse de tous les membres lui a valu ainsi de très régulières réélections pendant plus de vingt ans. En janvier 1975 Jacques Miquel, directeur adjoint de l'Harmonie, premier prix du Conservatoire de musique de Toulouse, membre du jury de cet établissement et professeur à l'école municipale de musique, fut élu président actif dans une complète unanimité des membres exécutants. Jacques Miquel, fondateur depuis quelques années du quatuor de saxophones carcassonnais est également vice-président des Sociétés musicales du Midi. Les destinées de la société ne pouvaient être en de meilleures mains.

UN BEAU CONCERT EN L'HONNEUR DE SAINTE-CECILE

Après ce rapide historique, nous devons rappeler le vif succès que cette formation remporta le dimanche 23 novembre 1975, au moment de la fête annuelle de Sainte-Cécile célébrée dans la vaste nef de la cathédrale Saint-Michel sous la direction éclairée de René Cadras. Ce jeune chef avait élaboré un programme de qualité, fort goûté par les nombreux auditeurs réunis dans cette belle église.

Au début de l'office, on apprécia la célèbre « Marche » de Weber brillamment enlevée. Belle partition de Gabriel Pierné « Veillée de l'ange gardien » de nature à émouvoir bien des cœurs chrétiens. « L'élevation » de Beethoven fut écouté dans un silencieux recueillement. Enfin, « La jouissance » une magnifique page de Haendel clôtura cette belle audition qui, sous la voûte sonore de notre cathédrale, produisit une profonde impression sur tous les assistants en cette cérémonie du 23 novembre dernier. Ils ne pouvaient applaudir certes dans ce saint lieu. Sans cela ils auraient manifesté leur satisfaction par d'unanimes bravos.

A la sortie de l'église nombreuses étaient les personnes qui souhaiteraient revoir un peu plus souvent ces sympathiques musiciens dans la nef de Saint-Michel. A coup sûr les dirigeants de la société donneront une suite favorable à ce vœu bien sincère.

NORMANDIE

CALVADOS LISIEUX

Un concert magistral

L'orchestre symphonique de Lisieux a donné un bien beau concert, avec le pianiste France Cildat. Après l'ouverture des Noces de Figaro, bien conduite par Louis Muckensturm, on passait de Mozart à Saint Saens. Le deuxième concert pour piano et orchestre, magistralement attaqué par France Cildat, fut un dialogue tour à tour passionné et orageux.

Spécialiste de Liszt, la grande soliste charma le public en interprétant successivement, de ce compositeur romantique, l'« Etude transcendente » Le chasse Neige », « Jeux d'eau à la ville d'Este », et la *Rhapsodie Hongroise No 12* et, en bis, la paraphrase sur *Rigoletto*. Quelle sûreté dans la vélocité, quelle sensibilité dans la virtuosité !

L'orchestre symphonique assura seul la seconde partie. Il le fit brillamment, en donnant à quelques extraits de l'« Amour Sorcier » toute la coloration, toute la finesse d'invention de Manuel de Falla. Le programme se termina comme il avait commencé : par une ouverture très enlevée. En hors d'œuvre on avait goûté du Mozart « Italien », on dégusta au dessert de Rossini « algérien », avec « L'italienne à Alger ».

Le public, nombreux, applaudit chaleureusement : il venait de passer une excellente soirée.

EURE-ET-LOIR

L'assemblée générale des sociétés de musique du département s'est tenue à Senonches

A la salle des fêtes de Senonches les membres des sociétés de musique du département tenaient leur assemblée générale annuelle en présence de M. Petit, président de la Fédération de Normandie.

Quarante-trois sociétés étaient représentées. M. Péro, président de la section départementale, ouvrit la séance en les remerciant d'être venus si nombreuses et passa la parole au secrétaire M. Brouillard, qui fit un bref compte rendu de la dernière assemblée générale à Bonneval le 16 février 1975.

M. Sébastien, trésorier, présenta le rapport financier qui fit apparaître une situation saine des comptes de l'association.

M. Petit évoqua ensuite les problèmes de la Fédération qui regroupe près de trois cents sociétés sur cinq départements différents. Ressortissant du ministère de la Jeunesse et des Sports les sociétés de musique ne reçoivent que très peu de subventions de cet organisme et notamment en Eure-et-Loir où M. Péro n'a pu rien obtenir, ni même se faire recevoir du directeur départemental bien qu'il en ait fait la demande. Seules les subventions du conseil général et des municipalités permettent aux sociétés de musique de faire face à leurs dépenses.

C'est pourquoi M. Petit leur conseille de se faire représenter dans les associations culturelles départementales afin d'obtenir des répartitions de subventions plus équitables entre les différents groupements.

A la suite d'une enquête menée auprès des maires du département, pour connaître leur opinion sur la création éventuelle d'une école de musique sur le territoire de leur commune, quatre nouvelles écoles ont pu ainsi voir le jour : à Janville, Tourny, Bâ et Anet, desservies par deux professeurs itinérants. Les membres du bureau ont été réélus : M. Péro demeure président ; MM. Maugrini et Hurier, vice-présidents ; M. Brouillard, secrétaire, et M. Sébastien, trésorier.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité de Senonches, au cours duquel M. Grandon, conseiller général, maire a rappelé toute sa sympathie pour les sociétés musicales, un banquet les rassembla à nouveau tous à l'auberge de « La Pomme de Pin » et se continua fort tard dans l'après-midi dans une excellente ambiance.

CAUCRAUVILLE - LE HAVRE

La Batterie Fanfare de Caucrauville-Le-Havre a été créée le 13 octobre 1971 par Jean-Pierre Mouton, tambour major qui la dirige depuis lors. Cette Batterie Fanfare est composée de jeunes de 7 à 17 ans jouant les instruments suivants : tambours, grosse caisse, cymbales, clairons, trompettes de cavalerie, cors et basses. Leur uniforme très simple est changé tous les ans.

Leur chef de Musique : Mouton Jean-Pierre, tambour major, débuta en 1955 comme tambour et clairon à l'harmonie municipale d'Anicho (Nord) où il fut tambour major après son service militaire fait à la Musique du 46ème RI à Berlin, comme tambour major de remplacement.

L'année 1975 a été bonne dans son ensemble. La Batterie Fanfare a participé aux Fêtes de Musique du Havre en juin et d'Harfleur en juillet. Les musiciens ont ramené une médaille de la Ville. Début 1976 la Batterie Fanfare a passé un concours de reclassement de 3ème division à la salle de l'Harmonie municipale du Havre, sous la présidence de M. Decugis, vice-président de la Fédération Musicale de Normandie. Le programme de cette soirée se composait de : Salut au Caïd, un arrangement de Lasalle, Nord et Pas-de-Calais, de Gadenne ; pour l'oxanan ; 2 sonneries, Gardé à vous, au drapeau, Gal Luron de Robert-Goutte, Costana (Cha cha) de P. Breard réclamé une seconde fois par M. Decugis pour la bonne audition.

Le concert s'est terminé avec Domi de J. Dogovel et défilé des Bataillons de L. Blemant.

Ce n'est pas fini les Musiciens et leur chef pensent aller encore plus loin...

BAYEUX

Grand concert - Lycée Alain-Chartier - C.E.S. Letot, mardi 16 mars 1976, à la salle des fêtes

Le public était très nombreux... Le programme mentionnait la devise de Michel Lésur : « Apprendre la musique c'est grandir son existence d'une dimension nouvelle c'est s'accomplir soi-même et c'est prendre conscience de l'harmonie universelle ».

La première partie par les élèves de l'Ecole Letot (choriste et Flûtes à bec) était dirigée par M. Dazel, elle comprenait :

Il y avait trois garçons : Santiago, H. Aulroy ; Le song des chantiers, F. Laboute ; Red river valley, F. Laboute ; Menuet, W. A. Mozart ; Pêche pour Anna Magdalena, J.S. Bach ; Le matin tout respicndit, C. Geoffroy ; Swing low Negro spiritual ; O when the saints, Negro spiritual ; Le sous-marin vert, P. Mae Cartney ; Si tous les gars du monde, Van Parys.

A l'entracte Mme Poistare, censeur prit la parole pour excuser Mme la directrice puis pour féliciter les professeurs de musique, les élèves et enfin pour remercier le nombreux public.

La deuxième partie par les élèves du Lycée Alain Chartier (quarante instrumentistes et des choristes) était dirigée par M. Baudot elle comprenait : Marche royale de France, recueillie par Corroyez ; Les cloches de Cornouille « extrait de l'opérette », Planquette ; Menuet du Versailles, W. A. Mozart ; Une nuit à Monte Carlo, Heymann ; Les pontons d'Arromanches, R.A. Baudot ; A Joinville-le-Pont, E. Lorin ; Dans les rues d'Antibes, S. Bôchet ; Clair de lune à Maubeuge, P. Perrin ; Fleurs du Paris, R. Bourtyro ; Quelque part en France, arrgt. R.A. Baudot ; Bayeux, R.A. Baudot.

Le thème était les villes de France. Cette manifestation très applaudie a eu beaucoup de succès ce qui démontre très bien que les jeunes s'intéressent à l'art de la musique, beaucoup de ces jeunes instrumentistes seront capables de jouer plus tard dans les sociétés de musique.

Orléanais-Berry

Réunion du bureau F.M.O.B. - Saint-Claude-de-Diry, 21 mars 76 : Le bureau de la F.M.O.B. a tenu réunion le dimanche 21 mars 1976 à la mairie de St-Claude-de-Diry, en présence de M. André Labbé, maire de la localité et de M. Morcau, conseiller général, maire de Vincuil.

44 membres sont présents, 21 se sont excusés.

Le président René Cimetière ouvre la séance en remerciant les participants d'avoir bien voulu consacrer cette journée au service de la Fédération et de ces sociétés musicales. Les comptes rendus des congrès départementaux et fédéral 1975 sont soumis à examen. Les décisions du congrès de Blois concernant la mise en place des vice-présidents départementaux et de leurs secrétaires adjoints, sont complètes comme suit : Cher-Nord : vice-président, H. Marcel Ballechin (Vincuil) ; secrétaire-adjoint : M. Jean-Claude Demot (Vincuil) ; Cher-Sud : vice-président : M. Louis Ronon (St-Amand-Montrond) ; secrétaire-adjoint :

M. Daniel Aumercler (Dun-Auron) ; Loir-et-Cher - Nord : vice-président : M. Mary Robert (Lancô-Pray) ; secrétaire-adjoint : Pierre Chevallier (Vendôme) ; Loir-et-Cher - Sud : vice-président : M. Roger Guillot (Romorantin) ; secrétaire-adjoint : M. Pierre Mestivier (Romorantin) ; Loiret - Ouest : vice-président : M. Gilbert Jouanno (Montargis) ; secrétaire-adjoint : M. Robert Jugo (Rugoux-la-Marché, avec l'accord des représentants du Loir-et-Cher) ; Loiret - Est : vice-président : M. Raymond Silvert (Montargis) ; secrétaire-adjoint : M. Jean-Claude Grégoire (Coyoy).

Les comptes rendus et leur complément ci-dessus sont approuvés.

oOo

Au chapitre des examens fédéraux, le bureau décide :

a) de donner aux jurys instrumentaux 1976, les rapports de difficulté entre les morceaux imposés dans chacune des années de chacune des divisions. Cette disposition vise à corriger certaines anomalies de graduation en aidant à la modulation des notes.

— De demander à chacun des jurys de consigner, sur une note jointe au procès verbal, les modifications qu'il aurait été amené à faire ou à constater dans l'exécution des morceaux (reprises, facilités, etc...).

b) de rétablir en 1977 le seuil d'assiduité des épreuves de solfège à la note 16, pour les passages de P 1 en P 2, de P 2 en E 1, de E 1 en E 2, de E 2 en M 1, de M 1 en M 2 et de M 2 en P 5.

— De modifier, en 1977 le barème de notation des épreuves de solfège de P 1, P 2, E 1, E 2, M 1 et M 2 comme suit : théorie/5, dictée/5, lecture rythmique/5, lecture chantée/5 (fractionnement rythme et intonation 2,5 + 2,5). (La notation pour 1976 est inchangée).

— D'annuler les compléments de programmes de théorie, de dictée et de lectures dans les divisions pré-supérieure et supérieure annoncés dans le bulletin F.M.O.B. 88 bis de janvier 1976, consacré uniquement à l'organisation des examens.

— De créer, en 1977, une session probatoire au concours d'excellence, ouvert aux candidats ayant obtenu 18 points et plus en solfège de division supérieure et ayant travaillé le programme et les compléments prévus initialement en pré-supérieur et supérieur.

c) de mandater le président fédéral pour proposer aux Conseils généraux des 3 départements, avec la collaboration des présidents départementaux, le barème d'attribution des points de subvention pour cours de musique ci-dessous :

— De demander à la Confédération Musicale de France que les programmes de théorie, de dictée et de lectures soient publiés chaque année dans le Journal Confédéral et que ces programmes soient respectés dans l'élaboration des épreuves.

d) L'assemblée note en outre une élévation sensible du niveau des épreuves dans les divisions supérieure et d'excellence.

oOo

Avant de céder la parole à M. François Villatte, le président M. Cimetière informe le bureau que celui-ci a été élu vice-président de la C.M.F. Les membres accueillent cette nouvelle avec une réelle satisfaction. Tous ont pu mesurer le dynamisme et la détermination de M. François Villatte, président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre, vice-président de la F.M.O.B., quand il s'agit de la défense des sociétés musicales d'amateurs. Par leurs applaudissements spontanés, les participants ont voulu féliciter le nouveau élu et lui renouveler l'expression de leurs sentiments de respectueuse et amicale gratitude.

oOo

M. Villatte fait alors le compte rendu succinct du Congrès C.M.F. des 11, 12, 13 et 14 mars 1976 où la F.M.O.B. était également représentée par son président René Cimetière et par M. André Barriot, membre du bureau.

M. André Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon, président de la Fédération Musicale de la Côte d'Or, président ou administrateur de nombreuses associations de réflexions et d'actions en faveur de la musique populaire, a été président de la C.M.F., succédant ainsi au commandant Jules Semier-Collyer.

Les vœux présentés par la F.A.I.O.B. ont été examinés par le Congrès. Ils portaient sur l'accomplissement du plan décennal de restructuration de l'enseignement musical, les formations « Juniors », le règlement définitif des concours et le Journal C.M.F.

La F.M.O.B. sera représentée dans 4 commissions confédérales : finances : M. Villatte, La Musique à l'Ecole, Journal C.M.F. : M. Cimetière ; « Juniors » : M. Marcel François (qui n'a représenté la F.M.O.B. aux journées d'études de Toucy).

Le rapporteur invite les membres du bureau à se rendre en visite au Centre National de Promotion Musicale Albert Einstein, de Toucy, et à susciter autour d'eux les candidatures aux différents stages proposés.

oOo

Au niveau du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre, la subvention demandée a été votée par le Conseil régional. Les modalités d'utilisation de cette subvention ont été fixées par l'Administration. Le secrétaire général du groupement fait parvenir une note aux sociétés départementales, dans laquelle il les prie de

procéder au versement de leur participation (45%) correspondant à leur attribution. Il est fait obligation de grouper les intentions de commande en un seul achat et de produire la justification de sa réalisation. Le déblocage des crédits publics est conditionné par le respect préalable de ces deux impératifs.

Le schéma de répartition des responsabilités au sein du Conseil d'administration est adopté. Les indications du bulletin F.M.O.B. No 89 de mars 1976 concernant les circuits de courrier sont donc confirmées. En règle générale, les correspondants des sociétés devront informer les vice-présidents départementaux du courrier qu'ils adressent à leur président départemental. De même qu'ils informeront leur vice-président départemental et leur président départemental du courrier qu'ils adressent au président fédéral, au secrétaire général ou au trésorier fédéral. Cette information des échelons intermédiaires peut s'opérer soit par demande de transmettre, soit par doubles séparés.

Les conclusions des journées d'études de Toucy sur les formations « Juniors » prévoient en outre la mise en place de Commissions Fédérales Juniors, composées de jeunes appartenant à ces formations et d'adultes désignés par les Fédérations.

Le bureau de la FMOB décide de suivre ce point des conclusions et donne son accord à la constitution de ladite commission.

Le Bulletin FMOB de juin 1976 fera appel aux candidatures des jeunes instrumentistes. Il est précisé qu'il n'est point fait obligation de majorité légale pour les candidats. Leur nombre est provisoirement fixé à 1 par formation juniors.

Le Bureau FMOB sera représenté dans cette commission par M. Marcel François, au titre de participant aux journées d'études de Toucy, de Mme Claudine Fleury et de M. Roger Guillet, directrice et directeur des Séjours Musicaux et de Vacances AROEVEN, FMOB de Sollières et de Royan.

Le trésorier fédéral Henri Petit présente la situation financière de la Fédération.

Il relève en particulier : une diminution des retards de paiement des cotisations (70 au 31-12-74, 44 au 31-12-75, 31 au 31-01-75, 22 au 31-01-76). Il reste que l'intervention des vice-présidents de circonscription et des délégués de section pourrait être de nature à faire respecter unaniment la date limite du 31-12 de chaque année ; une augmentation des subventions des conseils généraux ; une augmentation des dépenses de 15 à 20% selon les articles ; une diminution des fonds de roulement de 9.000 à 4.000 F.

A moins de constater une situation plus précaire en septembre 1976, il n'est pas prévu de proposer au congrès prochain une augmentation de la cotisation pour l'exercice 1977.

par contre, le budget d'organisation des examens fédéraux étant très nettement déficitaire, le droit d'inscription des élèves sera porté de 5 à 8 F en 1977. Ce droit est prélevé directement par le trésorier fédéral sur les répartitions du subvention.

Mme Fleury et M. Guillet font le point des inscriptions à leur séjour de vacances respectif. A quelques unités près, les places disponibles sont toutes retenues. Il faut se féliciter de l'intérêt que montrent les sociétés pour ces opérations. L'une ayant à son actif 6 années de fonctionnement et de renommée, la seconde bénéficiant de conditions de démarrage excellentes. La FMOB et la Région Centre auront donc été à leur disposition le Séjour Musical et de Vacances de Royan ouvert aux jeunes musiciens âgés de 13 à 18 ans, et celui de Sollières, près de Modane, qui accueillera les élèves instrumentistes de nos sociétés musicales âgés de 10 à 14 ans.

L'accent est mis sur la complémentarité des deux propositions et sur la parfaite collaboration de leurs responsables.

Le concert de clôture du séjour de Royan est prévu le dimanche 22 août à Blois.

Si la qualité des résultats qui seront obtenus à Sollières ne fait aucun doute, il paraît raisonnable d'en attendre la confirmation par l'expérience 1976. Pour 1977, il est envisagé de faire un concert unique pour les deux formations. L'organisation de cette manifestation s'appuiera sur les observations faites cette année.

Le 2ème disque de l'Harmonie Etudiante de l'Académie d'Orléans-Tours va sortir dans quelques semaines. Les membres du bureau et les sociétés seront invités à organiser des chaînes de vente de 10 ou 20 unités, de façon que l'investissement important qui a été consacré à cette opération puisse être assez rapidement récupéré. Le produit de cette vente sera naturellement employé en dépenses particulières de fonctionnement des séjours de vacances.

Le projet de nouveaux statuts de la Fédération sera soumis au vote des congrès 1976. Cette réforme a pour premier objet de mettre la FMOB en situation de demander la reconnaissance d'utilité publique. La quasi totalité des articles est donc conforme aux textes types qui ont au surplus un caractère obligatoire.

Dans cette nouvelle rédaction, l'article 6 traitant du conseil d'administration et plus particulièrement des candidats n'appartenant à aucune société, et l'article 8 donnant la composition du Comité de Direction en précisant l'articulation des élections départementales et fédérales, ont plus particulièrement retenu l'attention du bureau.

Après discussion, le projet de texte est adopté dans son intégralité.

Seront renouvelables aux congrès 1976 : Cher : Daniel Duchet, Roger Erygnoux, Louis Renon, Jean-Rémi Rousseau, Jacques Tailleux, Jean Navey. Tous sollicitent le renouvellement de leur mandat.

Loir-et-Cher : Robert Juge, Paul Venaillie, Claudine Fleury, Jean-Claude

Nouveau, Pierre Chevallier, Jean-Claude Boucher. Seul M. Jean-Claude Nouveau ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. — Loiret : Henri Petit, Patrick Lohay, Henri Brissard, Raoul Chausard, Pierre Robert, René Paris, Léo Raffard, Jean-Claude Grégoire, Joël Raffard. Tous sollicitent le renouvellement de leur mandat.

Sont démissionnaires en cours de mandat : Loiret : Jean-Claude Barnoux, Alain Hardy.

Vacance par décès : André Taffoleau. Candidature nouvelle : M. Vidouy (Pithiviers).

Les candidatures nouvelles doivent parvenir aux présidents départementaux au plus tard à l'ouverture des congrès. Il est cependant souhaitable qu'elles se manifestent avec au moins une semaine d'avance.

Le bureau arrête le calendrier des congrès 1976 : Congrès départemental du Cher : 26 septembre 1976, Saint-Satur. — Loir-et-Cher : 17 octobre 1976, Vendôme. — Congrès départemental du Loiret et congrès fédéral : 24 octobre 1976, lieu à déterminer.

Réunion du bureau FMOB : Vierzon, mars 1977.

Concours de Patay, 15 et 16 mai 1976 ; festival de Beaugency, 23 mai 1976 ; festival de Millangay, 20 juin 1976. Aucune proposition n'est faite pour l'année 1977.

L'Harmonie Nationale Junior, préparée à Toucy, donnera probablement un concert à Montargis le 24 juillet 1976.

Le bureau fait sien le vœu de M. Tailleux qui demande l'institution d'une médaille fédérale de sous-chef, pour 15 années d'activité à ce poste.

A l'issue des travaux l'assistance a été conviée au vin d'honneur offert par M. Labbé, maire de Saint-Claude-de-Dioray, entouré de son conseil municipal. Le président Cimoltero le remercia de son accueil et de l'aide que la municipalité apporte à la Fanfare des Vignerons, dirigée par M. Georges Reault.

Un repas amical servi à l'Hôtel des Touristes de Montlivault devait clôturer agréablement cette journée.

Le secrétaire : L. MALET.

Le 20ème gala de l'Harmonie Municipale de Vendôme.

M. Jean-Pierre Bressan avait mis sur pied un imposant programme qui a atteint la perfection dans toute sa présentation.

Il revenait à Mlle Claudette Garnier de présenter les différentes œuvres ce qu'elle a fait avec une parfaite maîtrise.

En première partie, M. Jacques Gillard, sous-chef, a dirigé un arrangement sur une marche américaine servant de prélude à cette évocation que seul l'art musical permet d'atteindre.

« La Marche des Eclipses » interprétée par la batterie avait à sa tête M. Luyet, professeur à l'Ecole de Musique, a permis de constater que le tambour peut aussi se prêter à des rythmes particuliers même révélateurs. Que dire de « L'Ouverture de Titus » de Mozart, un des compositeurs les plus difficiles à interpréter ? Sinon qu'elle fut un triomphe, de même que « Le Calife de Bagdad » de Boieldieu qui se laisse toujours entendre avec le même plaisir. Le quatuor de cuivres animé par M. Crespin, professeur de trompette, avec M. David, trompette ; M. Blarwinca, baryton, et M. Giandin, trombone, est promis à un avenir merveilleux. Il en a donné la preuve la plus éclatante.

En seconde partie, l'Harmonie Municipale a transporté l'assistance à travers le monde. Ce fut sans conteste l'apothéose de cette soirée si bien commencée. Avec « La Valse de l'Empereur » stimulante et voluptueuse, « La Chanson Hindoue » de Korsakow, évocatrice de la présence de l'Inde ; « American Panorama » où le jazz sait faire communiquer ses joies et ses souffrances ; « Funiculi - Funicula » qui fait vibrer d'entrain, le tout se terminant par « La Vie Parisienne » d'Offenbach où la capitale nous offre son éternelle jeunesse, ses gaietés et ses joies.

Au cours du vin d'honneur, M. Lasserre, maire et président d'honneur de l'Harmonie, a évoqué le souvenir de M. Mounir et fait l'éloge de M. Bressan pour sa technique et son habileté. Il devait aussi rendre hommage aux épouses des musiciens et féliciter les services techniques municipaux. La quasi totalité des personnalités administratives et des élus du vendômois avait répondu à l'invitation de l'Harmonie, donnant ainsi une nouvelle marque de l'intérêt que suscite cette dynamique phalange.

La prochaine manifestation de l'Harmonie Municipale de Vendôme se déroulera dans la cour du cloître de l'abbaye, le samedi 28 juin. Ce sera le concert d'été dont la première édition, en 1975, avait été un triomphal succès.

ORLEANS TOURS Harmonie estudiantine de l'Académie d'Orléans-Tours

Le collège d'Enseignement Technique boulevard Champplain de Royan arbitrairement pour la 7ème année consécutive l'Harmonie Estudiantine de l'Académie d'Orléans-Tours durant le séjour musical et de vacances qu'elle effectuera du 2 au 22 août.

Sous la direction de M. Roger Guillet, 55 participants et participants ainsi que leurs moniteurs et leurs moniteurs conjuguèrent les activités physiques de bord de mer et la mise au point de programmes musicaux de qualité.

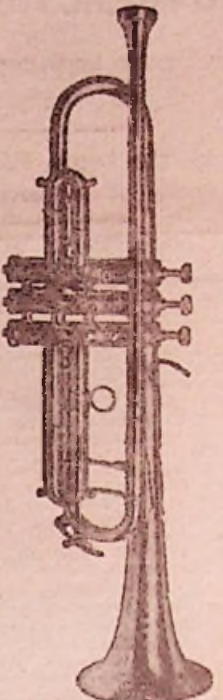
L'Harmonie Estudiantine est arrivée à part entière dans le cadre des festivités estivales de vacances initiées de cette partie de la côte Atlantique. Les dates de concerts sont uniquement arrêtées d'une année sur l'autre à la demande des organisateurs (Syndicats d'Initiative, Comité des Fêtes, Services Culturels Municipaux, etc.)

Au cours du mois d'août 1976 l'Harmonie Estudiantine se produira

CHEFS DE MUSIQUE! EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	445	595
CORNET, si b	545	685
BUGLE, si b	625	795
ALTO, mi b	835	1070
BARYTON, si b	1040	1300
BASSE, si b à 4 pistons	1545	1875
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4900	5900
TROMBONE à coulisse	630	855
TROMBONE à pistons	950	1175



LAQUES OR CLES CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	1290
SAXO ALTO, mi b	1350
SAXO TENOR, si b	1695
SAXO BARYTON, mi b	3100
CLARINETTE, si b super ébène	695
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	730

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Dimanche 18 à Fouras, 21 h. ; Lundi 9 à Semussac, 21 h. ; Jeudi 12 à Marenes, 21 h. ; Vendredi 13 à Royan (Auditorium).

Mercredi 16 à Royan (Auditorium), 21 h. ; Jeudi 19 à Castillon-la-Bataille, 21 h. ; Vendredi 20 à Fouras, 21 h. ; Dimanche 22, concert de retour à Blois (Loir-et-Cher), 21 h.

De plus, une journée portes ouvertes est organisée à l'intention des familles et des amis des participants et des participants au séjour, le dimanche 15 août. Un concert sera donné à 14 h 30 au CET Champplain à Royan.

Ce séjour musical et de vacances est le résultat d'une excellente collaboration de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry qui en est la promotrice et l'Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale de l'Académie d'Orléans-Tours organisatrice de quelque 70 centres de rencontres qui accueillent plus de 4500 jeunes par an.

L'AROEVEN et la FMOB ouvrent cette année un second séjour à Sollières, réservé aux jeunes instrumentistes âgés de 10 à 14 ans. Durant la période du 1er au 21 août, cette formation donnera plusieurs concerts publics dans cette région des Alpes.

SARTHE et MAYENNE

Concert de l'école de musique de Fresnay du 21 février 1976

Devant une salle archicomble à telle enseigne qu'une cinquantaine de personnes dût rester debout, M. Thérault avait spécialement écrit une marche pour tous les élèves instrumentistes, appelée Tyre-March. Cet ensemble de 50 exécutants de 9 à 20 ans (pour la plupart âgés de 12 à 16 ans) a ensuite joué trois pièces brèves de Schumann, Haydn, Hindemith, Veronique Thérault a joué un Prélude de Bach au piano. Le trio Martine Thérault, élève de Maxence Larrieu au Conservatoire du Mans ; Michel Rouland, élève de M. Germain ; Christian Entory, saxo-bar, a donné avec beaucoup d'aisance un trio d'Haydn très volubile.

Dans un arrangement de Claude Thérou, Jocelyn Sourgens a joué avec puissance à la trompette le Dolances Mélody de Jean-Claude Borelli.

Philippe Roymond, clariniste de grand talent qui se destine à la carrière de concertiste, a donné l'étude opus 23 de Chopin et la Sonate Aurora de Beethoven. Ce jeune artiste, lauréat du Conservatoire du Mans va affronter Paris cette année tout en poursuivant ses études. Voilà un jeune prodige qui occupe bien son temps.

La chorale de l'école a interprété Frl. da ouï Papa sous la direction de Veronique Thérault dans un arrangement de Claude Thérou qui avait mêlé les meilleurs chanteurs instrumentistes pour accompagner les chanteurs. Un arrangement de Claude Thérou, élève de Michel Faguet, avec piano, flûte, saxo baryton et basse, a été particulièrement apprécié.

La chorale de l'école a interprété Frl. da ouï Papa sous la direction de Veronique Thérault dans un arrangement de Claude Thérou qui avait mêlé les meilleurs chanteurs instrumentistes pour accompagner les chanteurs. Un arrangement de Claude Thérou, élève de Michel Faguet, avec piano, flûte, saxo baryton et basse, a été particulièrement apprécié.

Le concert s'est achevé par le Beau Danube Bleu, valse traditionnelle qui rencontre toujours beaucoup de succès.

On sait que l'Harmonie Municipale donne chaque année des concerts qui

étoiles : When the saints are marching Go et dans les Rues d'Antibes clôturèrent ce long programme qui a permis d'apprécier le travail accompli dans une école de 120 élèves qui vit grâce au dévouement de tous et à la compréhension d'une municipalité dirigée par un maire dévoué à cette cause.

Citons pour mémoire que Fresnay n'a que 3.000 habitants.

Au concours de solistes de la Fédération Sarthe-Mayenne, Michel Rouland, flûtiste, élève de M. Germain au Conservatoire du Mans, a remporté le 1er prix en division moyen 2 : Veronique Thérault, le 2ème au saxo ; Martine Thérault, le 7ème. En moyen 1, Jocelyne Sourgens a eu un deuxième prix très mérité à la trompette. Voilà des jeunes pleins d'avenir.

Concert du 6 mars de l'Harmonie Municipale de Fresnay-sur-Sarthe

L'Harmonie de Fresnay a donné son traditionnel concert de mars à la salle des fêtes moins pleine qu'à l'habitude. La proximité des élections a certainement été la cause de la diminution des auditeurs (3/4 de salle seulement).

Le concert a débuté par la marche des Dragons de Noailles et Louis XIV. La clique dans ces deux morceaux a montré beaucoup d'homogénéité et d'ensemble. Le pupitre des tambours de M. Souchères montre maintenant beaucoup de sérieux et d'aisance.

L'Ouverture du nouveau Seigneur du Village de Boieldieu a débuté la partie consacrée à l'Harmonie. La première suite de l'Artésienne fut certainement le meilleur morceau de la soirée. M. Gilbert Roymond, saxophoniste, a prouvé une fois de plus que Bizet avait eu bien raison d'utiliser le saxophone pour chanter de si jolies phrases mélodiques. Bizet, toujours à l'honneur, fut chanté dans les Pêcheurs de Perles par Yvelise Nouillard, jeune trombone de dix-huit ans, élève de Maître Fichereau au Conservatoire de Paris. Cette jeune fille possède un talent énorme et une facilité déconcertante. Sonorité, timbre, technique de lèvres d'une sûreté sans faille ont permis aux auditeurs d'apprécier la prière et la romance des Pêcheurs.

En intermède, M. Gilbert Roymond, professeur de saxophone à Fresnay, premier prix du Conservatoire de Paris, a donné accompagné par son fils Philippe au piano, Scaramouches de Darius Milhaud. Toujours aussi modeste, M. Roymond a été bissé et complimenté par le Docteur Riant, maire, président de l'Harmonie, qui devait être élu conseiller général le lendemain.

Après l'entracte la Marche de Radetzky a conduit l'auditoire à Vienne avec beaucoup de délicatesse fresnoise... sinon viennoise.

Le pupitre de clarinettes que dirige M. Bernard Groult a exécuté avec grâce, légèreté et beaucoup de technique le Concerto de Weiting pour un ensemble de clarinettes.

Le concert s'est achevé par le Beau Danube Bleu, valse traditionnelle qui rencontre toujours beaucoup de succès.

Après « Blaze Away » assez banale ouverture pour fanfare, le « weak end » de Liesenfelt, conduit par d'agréables variations jusqu'à de joyeux et ardentes scènes amoureuses. Cette pièce, qui n'est sûrement pas un chef-d'œuvre, a été, de toute évidence, fort travaillée par son auteur. L'Harmonie en fit sentir la progression avec beaucoup de nuances.

Dans l'allegro final de la Symphonie en mi-bémol de Haydn, nous reconnaissons la vraie musique. On y retrouve la force et la joie du vieux maître... et celle de ses interprètes de ce soir.

Œuvre de jeunesse, la « Pavane » pour une infante défunte de Navel, n'en est pas moins universellement connue. Comme le dit le titre, sa mélancolie n'exclut pas, sur un rythme évident, une certaine animation, où se mêlent le regret, l'émotion fine et une imperceptible ironie. Il nous faut ici complimenter M. Césari d'avoir su insuffler ces sentiments à ses musiciens confrontés avec une partition singulièrement difficile.

Mais, pour nous, le plus haut moment de la soirée fut le sublime et célèbre « Adagio » d'Albinoni, l'un des sommets de la musique (qui, comme on sait, en compte un grand nombre). Plus

Plus

tuits. Ce mois, elle en offre deux au public, et trois jours les séparent, le second ayant lieu au Val des Roses. Ainsi, le Nord et le Sud de notre ville sont-ils musicalement satisfaits.

C'est devant une salle plus qu'honorable que s'est produite notre Harmonie. Au fil des années, elle devient de plus en plus un orchestre, et son concert, un récital. C'est la preuve même des progrès de la musique à Albertville. Souhaitons que s'accroisse cette évolution. Comme chaque année, une gracieuse présentatrice lit une courte notice sur l'ouvrage qui va être joué et y ajoute quelques détails biographiques.

Sans doute, pourrait-on en préciser davantage le caractère. Le public, ainsi préparé, en deviendrait plus réceptif encore.

Après « Blaze Away » assez banale ouverture pour fanfare, le « weak end » de Liesenfelt, conduit par d'agréables variations jusqu'à de joyeux et ardentes scènes amoureuses. Cette pièce, qui n'est sûrement pas un chef-d'œuvre, a été, de toute évidence, fort travaillée par son auteur. L'Harmonie en fit sentir la progression avec beaucoup de nuances.

Dans l'allegro final de la Symphonie en mi-bémol de Haydn, nous reconnaissons la vraie musique. On y retrouve la force et la joie du vieux maître... et celle de ses interprètes de ce soir.

Œuvre de jeunesse, la « Pavane » pour une infante défunte de Navel, n'en est pas moins universellement connue. Comme le dit le titre, sa mélancolie n'exclut pas, sur un rythme évident, une certaine animation, où se mêlent le regret, l'émotion fine et une imperceptible ironie. Il nous faut ici complimenter M. Césari d'avoir su insuffler ces sentiments à ses musiciens confrontés avec une partition singulièrement difficile.

Mais, pour nous, le plus haut moment de la soirée fut le sublime et célèbre « Adagio » d'Albinoni, l'un des sommets de la musique (qui, comme on sait, en compte un grand nombre). Plus

Plus

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE Drôme. Tel: 08.24.87

POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes Catalogue sur demande

SUD-EST Union Départementale de Savoie - Albertville On sait que l'Harmonie Municipale donne chaque année des concerts qui

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

SUD-OUEST

Sainte-Cécile des Sociétés
Musicales de la Dordogne

Comme tous les ans le président Blanchard a assuré la représentation de l'Union Dordogne et de la Fédération aux nombreuses Saintes-Céciles qui ont eu lieu en Dordogne. En cela il fut assisté de certains membres de son bureau, Mme Auger Consell, trésorière, et M. Mesnard, secrétaire général; M. Nogues, vice-président. Nous avons vu cette équipe à Jumilhac-le-Grand, à Maureuil-sur-Belle, à Riborac, à Saint-Astier, à Piegut, à Thiviers, Excideuil, et à Périgueux à la Batterie Toulonnaise et à l'Accordéon-Club Périgourdin, etc.

Ils prirent la parole pour encourager les jeunes à pratiquer la musique et remercier les éducateurs, chefs et présidents avec des bureaux dynamiques. Après l'assemblée générale qui s'est tenue à Périgueux le 1er février, rendez-vous est donné à tous les membres de l'Union Dordogne pour les examens fédéraux à Périgueux le dimanche 16 mai, le concert des jeunes musiciens le samedi 13 mars et au festival de musique et de majorettes de l'Union le dimanche 13 juin à Belvès.

Union Départementale des Sociétés Musicales de la Dordogne

Nécrologie
Nous avons appris avec surprise et peine le décès survenu à l'âge de 62 ans de René Ducros, notaire à Vergt (Dordogne). Maître Ducros, extrêmement actif et dynamique, utilisait ses loisirs avec beaucoup d'efficacité dans

culièrement la musique. Il était le président de l'Espérance Vernoise. C'est lui qui avait organisé le 11ème Festival de Musique de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne et le Festival remarquable dont on se souviendra longtemps et que nous pourrions baptiser le Festival de la Musique et de la Fraîche.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Vergt où l'Espérance Vernoise se fit entendre sous la direction de son chef M. Geneste en présence d'une foule nombreuse d'amis. M. Blanchard représentait l'Union de la Dordogne et la Fédération du Sud-Ouest.

MARCILLAC

Marcillac a le privilège de posséder une harmonie de 35 exécutants qui peut assurer avec ses seuls membres un programme musical complet, grâce à ses connaissances musicales et à l'inaltérable dévouement de son président-directeur, M. Daniel Lhoumeau. Il est de tradition à Marcillac de célébrer en même temps, Sainte-Cécile, patronne des musiciens, et Saint-Vincent, patron de la paroisse. 1976 n'a pas fait à la tradition. A 11 h., c'est le rassemblement devant la mairie des robes, des personnalités, des musiciens, des cannes-major de Braud - Marcillac.

A 11 h. 15, dans la grande salle de la mairie, tous les musiciens et cannes-major et le public sont rassemblés et M. Daniel Lhoumeau présente les robes de la musique: Milles Pierrette Berger, Milles Corinne Nicolon et Michèle Soullignac.

M. le maire couronne la reine et M. le député Dollaune et M. Ciran couronnent les demoiselles d'honneur, aux très vifs applaudissements de l'assistance et en présence de M. Régis Sirdet, président du groupement des sociétés musicales du Bas-Lain, Cubzaquais; M. Penaud, conseiller général; de M. Labbé, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, et président du groupement des sociétés musicales de Charente-Merlimme; de M. Marsaud, maire de Braud et Saint-Louis. M. le maire de Marcillac remet un diplôme de mérite à deux anciennes cannes-major: Milles Anne-Marie Courjaud et Annick Alpin.

Le cortège se forme avec en tête la batterie de Braud-et-Saint-Louis, vers l'église Saint-Vincent toute proche. Pendant l'office, l'Harmonie a donné un concert spirituel hautement apprécié, dont voici le programme: «Atlantia» ouverture de Colteux; «Ave Maria» de Gounod; «Ave Maria» de Schubert; «Cortège triomphal» de R. Colteux.

M. l'abbé Constantin, curé de Marcillac qui célébrait l'office, tint à dire combien il était heureux de recevoir dans son église cette société pour lesquelles nos musiciens se dévouent; il fit le panegyrique de Sainte Cécile, vierge et martyre, et de Saint Vincent, patron de la paroisse et des vignonnais.

Ce fut ensuite le défilé dans les rues, le dépôt d'une gerbe au monument. Et de gracieuses évolutions et mouvements d'ensemble par les cannes-major, pendant le concert musical offert au nombreux public présent, par l'Harmonie et la Batterie réunies, sous la direction de M. Daniel Lhoumeau.

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée 71009 MACON CEDEX
fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

A 13 h., dans la vaste salle de la cantine scolaire, un banquet amical était servi.
Au dessert, successivement, MM. Lhoumeau, Dolauone, Sirdet, Labbé, Marsaud et Ciran, dirent leur plaisir de trouver dans cette fête, tant de perfection, tant de bonne volonté, et aussi l'union parfaite de la Patterrie du président Rivière (Braud-Saint-Louis) et l'Harmonie de Marcillac.

Accordéon-Club Céronnais

C'est dans la salle de «Plaisance» que l'Accordéon-Club de Céron a donné le 17 janvier 1976 son concert annuel. Bien avant le lever du rideau il n'y avait plus de places disponibles pour accueillir le public venu applaudir les jeunes accordéonistes, les majorettes, les danseuses, chanteuses et chanteurs. Un programme fort bien équilibré présenté par Philippe Fargues nous permit de suivre tout au long des deux parties l'évolution crescendo de tous ces jeunes élèves. L'école d'accordéon dirigée par Mme Patinet nous interpréta entre autres: «Morena de Mi Copia», «Un grand Amour», «Brasilia Carnaval», «Le Retour des Hironnelles», «Entrée des Gladiateurs», «Un quatuor «Rondino» par Milles Fayaut, Boudet, Leroux, Lainé; «Un trio «Rose Marie» par MM. Boutel, Leroux, de Miras.

Les majorettes de renommée nationale nous charmèrent par «La valse des Eventails», «La farandole fluorescente» et le clou en lumière «La Foie de Satan».

L'école de danse classique de Mme Tramsset nous présenta les petits rats dans: Au royaume des jouets. Les plus grandes nous firent revivre de belles danses avec «Voyage autour du monde».

Le chant était aussi de la partie avec Philippe Fargues et Véronique Rapin.

Une note spéciale pour le batteur Eric Para qui, à 12 ans, nous démontra qu'il était né avec le rythme dans la tête.

Il est vrai qu'avec un animateur tel que le président A. Fayaut, il ne peut en être autrement.

On notait dans la salle la présence de M. Bonnac, maire de Céron; M. Robert Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest; M. Robert Barrère, secrétaire général de la même Fédération; Mme Le Cocq, etc.

VAUCLUSE

Assemblée générale de la Fédération le 7 mars 1976 à Sorgues-sur-l'Ouvèze

Quelque 120 délégués de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse ont assisté à l'assemblée annuelle dans la grande salle des fêtes de Sorgues-sur-l'Ouvèze.

OUVERTURE. — A 9 h. 30 précises, ces ambassadeurs de la musique populaire devaient répondre à l'appel, simplement quelques retardataires excusés par les élections cantonales du jour. Le président fédéral M. Trinquier, ouvrait les débats en remerciant la municipalité de Sorgues-sur-l'Ouvèze, son maire et conseiller général M. Marin pour son accueil si chaleureux; M. Dijon, président du conseil d'administration de la maison de la culture; M. Cordelli, président du Comité des fêtes. Il excusait M. le Préfet de Vaucluse, M. Garcin, président du conseil général; M. le directeur de la Jeunesse et des Sports.

Dans sa présentation, M. Trinquier mettait en relief le dévouement des responsables des sociétés, de tous les musiciens, dévouement qui permet de maintenir la bonne forme de la musique populaire dans le département.

M. Chevalier, président du Réveil Sorguais et des majorettes, lui succédait et, en quelques mots sincères, devait exprimer toute la joie et l'honneur de cette phalange vaucloisienne qu'est le Réveil Sorguais, de recevoir cette assemblée d'amis tous unis par l'amour à la musique. Il devait souligner l'excellent travail accompli avec goût et passion par le directeur du Réveil Sorguais M. Imbert qui est aussi le responsable de l'école de musique.

Après la dernière assemblée générale du 20 avril 1975 à Portuis deux sociétés ont demandé leur adhésion à la Fédération et il s'agit de: — Les Enfants de Mistral, société de folklore qui a pour président le jeune et dynamique M. Robert Blanc. Siège social à Avignon.

— Les Enfants de l'Ouvèze, société de folklore, M. Jack Rouot le président, secrétaire Mlle Martina Aberlin.

Le vote se fait à main levée et à l'unanimité, les 2 sociétés sont acceptées dans la Fédération.

Le président Trinquier donnait ensuite la parole au secrétaire général Métaux pour la présentation du rapport moral de l'exercice 1975.

COMPTE RENDU MORAL. — Il devait souligner les nombreuses participations des sociétés aux festivités régionales tout au cours de l'année, le rassemblement de la tradition de la Sainte-Cécile. Les festivités de musique populaire organisées par le Réveil Céronnais et la Société Charentaise.

Le succès obtenu par le jeune Jean-Luc Dussot, numéro tambour au Réveil Céronnais, sur le plus jeune tambour de France. Les obsèques de M. de Bédac à Avignon les 21 et 22 juin 1975. La grande messe composée par l'Évêque Pontébois au festival de Gorizia en Italie.

Après la lecture des joies et des peines de la Fédération, le compte rendu moral était adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER. — Le trésorier fédéral M. Genovet devait le présenter: bilan positif, gestion saine et fort équilibrée. M. Rameyo, commissaire aux comptes, témoignait ensuite de la tenue exemplaire des comptes et de la concordance des chiffres avec les écritures. Rapport financier adopté aussi à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES EXAMENS FÉDÉRAUX. — Seulement 2 sociétés ont répondu aux examens: l'École Municipale de l'Enclave de Valréas et l'École de Musique de l'Écho Musical de Montfavet. Ce chiffre étant nettement insuffisant, M. Trinquier demandait aux responsables des écoles de musique de prendre conscience de la nécessité de présenter les élèves aux examens fédéraux. Les résultats 1975 n'étant pas encore parvenus au bureau fédéral, ils seront envoyés directement aux 2 sociétés pré-citées, dès réception.

MEDAILLES ET RECOMPENSES. — Le président Trinquier rappelait les conditions à remplir pour l'obtention des médailles et diplômes, il insistait sur le respect du délai entre la demande et la remise particulièrement pour les médailles CMF et gouvernementales. A remarquer l'accroissement du nombre de ces médailles.

ABONNEMENT AU JOURNAL CONFEDERALE. — Le président continuait en constatant l'augmentation, comme l'année précédente, du nombre des abonnements et souhaitait que cette amélioration se maintienne, voire encore augmenter. Il invitait les sociétés à lui fournir des articles et comptes rendus de réunions qui pourront ainsi enrichir la rubrique réservée pour le Vaucluse.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Étaient éligibles Mme Pradelte, M. Clamon, M. Trinquier, M. Baudou, M. Pin, M. Rebaud, M. Berges. A l'unanimité, ces membres du conseil d'administration sortant étaient tous reconduits dans leurs fonctions. L'assemblée saluait l'arrivée de M. et Mme Sappel, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes de Haute-Provence, apportant le salut amical et la sympathie des musiciens de ce si jolie département.

QUESTIONS DIVERSES. — L'Isle-sur-Sorgue était désigné pour accueillir l'année prochaine l'assemblée générale à la demande de l'«Avenir l'Islois». M. Ytier de FR3 radio Marseille étant présent, le président Trinquier en profita pour le remercier pour son excellent travail accompli au sein des sociétés. Son émission du dimanche matin «Le Kiosque à Musique» permet depuis plus d'un an d'écouter et d'apprécier le talent de nos musiciens sur les ondes.

L'assemblée écoutait ensuite le compte rendu d'un professeur de musique M. Goussier, qui enseigne à Montfavet, sur un stage à Toucy; stage très enrichissant dans une ambiance sympathique et amicale; pour conclure, il invitait ses amis à s'inscrire à l'un des nombreux stages qu'offre la CMF aux musiciens et animateurs de sociétés.

Il appartenait à M. Marin, maire et conseiller général de Sorgues, de conclure. Il soulignait les efforts consentis par ces généreux bénévoles, efforts récompensés par la place importante qu'occupe la musique dans le monde actuel; et pour le reprendre «nous devons accorder une place toujours plus grande à la musique populaire, expression de la vie, cause pour laquelle vous faites quotidiennement acte de dévouement et d'une admirable compétence».

A 11 h. 15, l'assistance se rendit au péristyle de l'Hôtel de Ville pour déposer une gerbe, rendant ainsi un hommage à tous les amis disparus au cours de l'année 1975.

A midi, la seule conclusion, c'est encore la musique qui devait la dominer par un concert par le Réveil Sorguais agrémenté par une parole de majorettes. Une surprise aussi celle de la présentation pour la 1ère fois de l'Orchestre de la Culture, dans le cadre d'un «Orchestre Juniors» avec les élèves de l'école de musique, dirigé bien sûr par M. Imbert. Et pour clore, quelques danses offertes par les «Enfants de l'Ouvèze».

Pour après suivant l'émouvante cérémonie de remise de médailles et diplômes.

Médailles d'encouragement: Blanc, Juge Pierrette, Cistère Laurence, Danne Patrick, Faucon Didier, Gultton Grégoire, Molina Daniella, Molina Andrieu, Masvidal François, Moya Eric, Moya Vincent, Martine Michel, Martinez Julien, Martine Rose, Pellet Jean.

Médailles Fédération: Chevalier Camille.
Médailles CMF: Vétérans: Atran Marc, Vétérans avec étoile: Constantin Raphael, Joly Ratin, Julien Raoul.
Vétérans avec palme: Constantin Raoul.

ASSUREZ LES MEMBRES DE VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

Le gérant: A. AMELLER
Imprim. «La Vigie de Dieppe»
24, rue Léon-Rogé - 84.55.40 -
N° Commission Paritaire: 34.407

Nous vous rappelons notre collection :

MÉLODIES SÉLECTION

de Julien PORRET

Depuis un an, nous avons commencé la publication sous le titre de MELODIES SELECTION d'une nouvelle collection de transcriptions d'œuvres classiques célèbres pour trompette, cornet ou tous instruments à trois pistons en sib et en clé de sol avec accompagnement de piano. Ces transcriptions ont été faites avec le plus grand soin par l'éminent artiste Julien PORRET dont les qualités de pédagogue sont connues dans le monde entier. Les quatre premiers morceaux de cette collection ont paru en 1975. Ce sont :

CHANSON DE PRINTEMPS, de Mendelssohn (moyenne force)	13,50 F
LETTRE A ELISE, de Beethoven (moyenne force)	13,50 F
IMPROMPTU HONGROIS (3ème Moment Musical), de Schubert (moyenne force)	10,00 F
PLAISIR D'AMOUR, de Martini (facile)	10,00 F

Nous venons d'y ajouter quatre nouvelles transcriptions :

O JESUS QUE MA JOIE DEMEURE, de J.-S. Bach (très facile)	10,00 F
AVE MARIA, de Schubert (facile)	10,00 F
CAVATINE DU BARBIER DE SEVILLE, de Rossini (difficile)	13,50 F
AVE MARIA, de Gounod (Méditation sur le 1er prélude de J.-S. Bach) (moyenne force)	10,00 F

Nous sommes à la disposition des professeurs et chefs de musique pour leur envoyer en communication ceux de ces ouvrages qui les intéresseraient.

Nous venons de faire paraître deux nouveaux arrangements pour harmonie ou fanfare sur des chansons à succès actuels :

BRASILIA CARNAVAL
samba de Tony Vale et Edilda, transcription de John Darling.

SANS CHEMISE, SANS PANTALON
le succès de Rika Zarai, arrangement en marche avec tambours et clairons de Jack Le Bourgeois.

Ces deux morceaux sont du tarif Bb, harmonie standard 54 F; fanfare standard 38 F; doubles 1,20 F.

Les conducteurs peuvent être envoyés en communication sur demande à Messieurs les chefs de musique.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN
106, Grande-Rue de La Coupée - 71000 Charnay-lès-Mâcon (Saône et Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)
STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES